



UNE COMPARAISON DES HAUTS REVENUS,
DES BAS REVENUS
ET DES « CLASSES MOYENNES »

UNE APPROCHE DE L'EVOLUTION DES CONDITIONS DE VIE
EN FRANCE DEPUIS 25 ANS

Régis BIGOT

CAHIER DE RECHERCHE N° 238

NOVEMBRE 2007

Département « *Conditions de vie et Aspirations des Français* »
dirigé par Georges HATCHUEL

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CREDOC.

Pour vous procurer la version papier, veuillez contacter le Centre Infos Publications,
Tél. : 01 40 77 85 01 , e-mail : publications@credoc.fr

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CREDOC.

Le département « Conditions de Vie et Aspirations des Français » est composé de :

- Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
- Régis Bigot, Sylvie Bourdon, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Catherine Duflos

CREDOC

Président : Bernard Schaefer
Directeur Général : Robert Rochefort

Sommaire

<u>NOTE DE SYNTHÈSE</u>	4
<u>INTRODUCTION</u>	11
<u>CHAPITRE I. DISCUSSION MÉTHODOLOGIQUE</u>	13
1. Les classes moyennes : une notion floue au service d'enjeux multiples	13
<i>a) Imprécision aristotélicienne</i>	13
<i>b) Un ensemble hétéroclite aux contours mal définis</i>	14
<i>c) La nomenclature des Professions et Catégories Sociales de l'INSEE</i>	16
<i>d) L'aspiration des classes moyennes à la promotion sociale et leur crainte du déclassement</i>	18
<i>e) Le sentiment d'appartenance à la classe moyenne</i>	19
<i>f) Stratégie politique et culture du flou autour des classes moyennes</i>	21
2. Evolution du contexte économique et social	22
<i>a) De plus en plus d'employés, de professions intermédiaires et de cadres</i>	22
<i>b) Tertiairisation de l'économie et généralisation du salariat</i>	23
<i>c) Accélération, puis ralentissement de la croissance économique sur longue période</i>	24
<i>d) Evolution des disparités de niveau de vie</i>	26
3. Définition des « classes moyennes », des bas et des hauts revenus	35
<u>CHAPITRE II. SITUATION PROFESSIONNELLE ET NIVEAU DE VIE</u>	40
1. Situation professionnelle.....	40
2. Perception de sa situation financière.....	44
3. Logement	50
4. Actifs patrimoniaux.....	53
5. Biens d'équipement.....	56
<u>CHAPITRE III. MODES DE VIE</u>	60
1. Réseau social.....	60
2. Pratiques culturelles	63
3. Départs en vacances et en week-end	67
4. Perception de son état de santé.....	69
<u>CHAPITRE IV. REGARDS SUR LA SOCIÉTÉ</u>	73
<u>CHAPITRE V. EN GUISE DE CONCLUSION</u>	78
1. Contrôle économétrique des effets croisés.....	78
2. Divergence ou convergence des modes de vie ?	81
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	85

Note de synthèse

La comparaison de l'évolution des conditions de vie des hauts revenus, des « classes moyennes » et des bas revenus en France depuis 25 ans révèle des phénomènes contradictoires. On constate tout d'abord une certaine convergence des modes de vie en terme d'équipement des foyers, de relations sociales, ainsi qu'une relative démocratisation des pratiques culturelles. Mais l'enquête révèle aussi un net accroissement des inégalités de patrimoine — en particulier dans l'accession à la propriété de son logement —, une augmentation des disparités d'appréciation de son niveau de vie, de même que des divergences importantes dans l'état de santé ressenti entre le haut et le bas de l'échelle des revenus.

1. Comparer l'évolution des conditions de vie des hauts revenus, des « classes moyennes » et des bas revenus depuis 25 ans

L'analyse des disparités de niveau de vie est un exercice difficile : les conclusions divergent parfois selon les sources d'informations sélectionnées ou les indicateurs retenus. Si toutes les études montrent que les disparités de revenu ont clairement diminué au cours des années 1970, le consensus est plus difficile à trouver concernant la période récente. Certains travaux concluent à une augmentation des inégalités de niveau de vie à partir du milieu des années 1980, d'autres parlent plutôt d'une stabilisation, voire d'un léger resserrement des écarts depuis 25 ans.

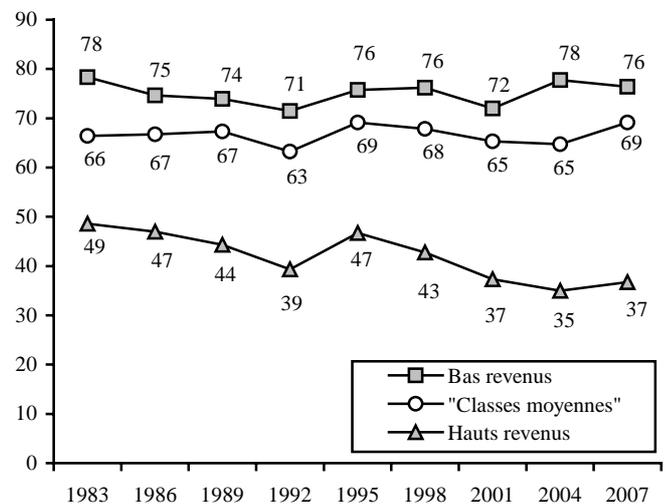
Dans cette recherche — qui porte sur la période 1980-2007 —, nous avons choisi un angle d'analyse différent, consistant à étudier d'autres indicateurs que la distribution des revenus : le sentiment de restrictions, la perception de l'évolution de son niveau de vie, l'équipement du foyer, la possession d'actifs patrimoniaux, les pratiques culturelles, le réseau social, l'état de santé ressenti, etc. A partir de l'enquête du CREDOC sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », nous avons comparé l'évolution des modes de vie de trois catégories de la population : les hauts revenus (les 20% de la population dont les revenus sont les plus élevés), les bas revenus (les 20% dont les revenus sont les plus faibles) et les « classes

moyennes » (les 60% de la population restant, situés en position médiane).

2. Seuls les hauts revenus ressentent une amélioration de leur niveau de vie depuis 25 ans

Premier enseignement de cette recherche : **les hauts revenus sont les seuls à percevoir une amélioration de leur niveau de vie depuis le début des années 1980**. En effet, en 2007, seulement 37% des individus les mieux lotis déclarent s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de leur budget, alors que la proportion était de 49% en 1983. En bas de l'échelle des revenus, le sentiment de restrictions est deux fois plus fréquent (76% en 2007), et il n'a pas diminué depuis près d'un quart de siècle.

Proportion d'individus déclarant s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de leur budget



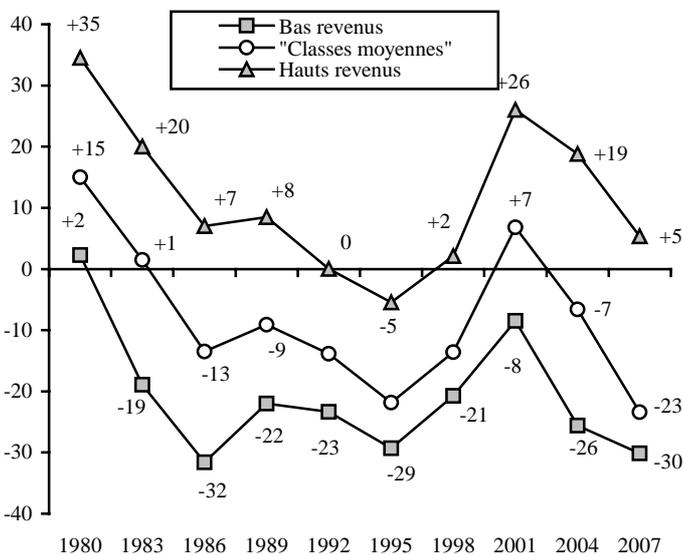
Source : CREDOC, enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Les « classes moyennes » témoignent également d'une forte contrainte financière tout au long de la période (69% s'imposent régulièrement des restrictions en 2007 ; la proportion était déjà de 66% en 1983).

Ces résultats sont confirmés par un autre indicateur élaboré à partir de la question suivante : « *Diriez-vous que, depuis une dizaine d'années, votre niveau de vie s'est amélioré ou détérioré ?* ». **Les hauts revenus sont les seuls à afficher un solde d'opinions globalement positives au cours de la période 1980-2007. Toutes les autres catégories de la population estiment que leur niveau de vie s'est dégradé** : le solde des opinions des « classes moyennes » n'a été positif qu'en 1980-1983 et en 2001 ; celui des bas revenus est plus négatif encore. Si bien que l'écart entre le haut de l'échelle des revenus et le reste de la population a rarement été aussi élevé qu'aujourd'hui.

Perception de l'évolution de son niveau de vie au cours des dix dernières années

- Solde des opinions positives et négatives, en points de % -



Source : CREDOC, enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

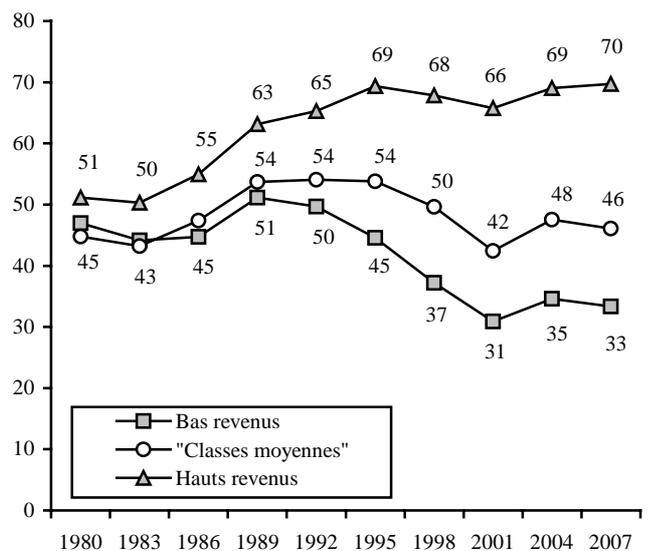
L'analyse détaillée des réponses selon les postes budgétaires montre que les hauts revenus se sentent systématiquement moins souvent pris à la gorge, qu'il s'agisse des dépenses d'habillement, d'alimentation, de

soins médicaux, les dépenses pour les enfants, etc. Les écarts avec les « classes moyennes » et les bas revenus sont particulièrement flagrants pour les dépenses de logement, de transports, de vacances et de loisirs. Par exemple, aujourd'hui, 55% des bas revenus et 48% des « classes moyennes » déclarent que leurs dépenses de logement constituent une lourde, voire une très lourde charge ; seuls 26% des hauts revenus sont dans ce cas. Depuis 25 ans, les écarts entre le haut et le bas de l'échelle se sont considérablement accrus : ils sont passés de 11 points en 1980 à 29 points en 2007.

3. Explosion des inégalités d'accès au logement

Il faut dire que les inégalités d'accès au logement ont explosé depuis la fin des années 1990 : aujourd'hui, **70% des hauts revenus sont propriétaires (ou accédants à la propriété) de leur logement, contre 33% des bas revenus et 46% des « classes moyennes »**. En 1989, les proportions étaient respectivement de 63%, 54% et 51%.

Proportion d'individus propriétaires de leur logement (ou accédants à la propriété)

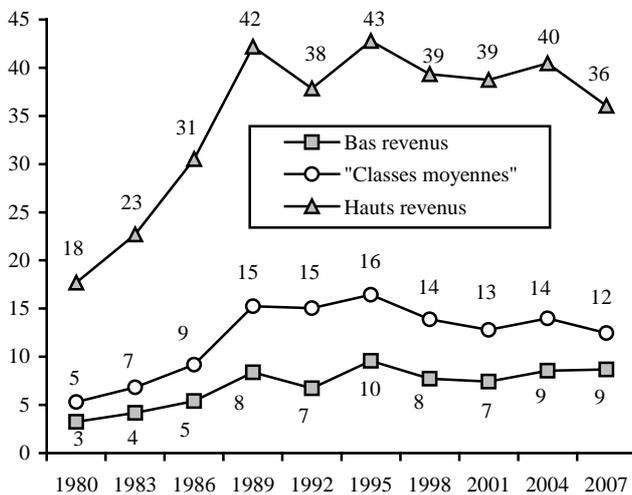


Source : CREDOC, enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

4. Les disparités en matière de patrimoine augmentent régulièrement depuis 25 ans

L'augmentation des inégalités en matière de logement n'est d'ailleurs qu'une illustration de l'évolution des disparités patrimoniales, et cela, quel que soit le type de bien possédé. Cela vaut bien entendu pour les placements boursiers : 36% des hauts revenus détiennent aujourd'hui un portefeuille de valeurs mobilières, contre 12% des « classes moyennes » et 9% des bas revenus (en 1980, les proportions étaient respectivement de 18%, 5% et 3%).

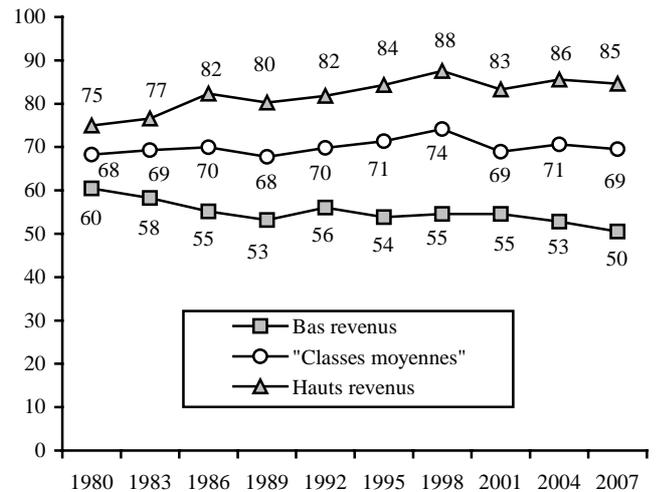
Proportion d'individus détenant un portefeuille de valeurs mobilières



Source : CREDOC, enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Mais c'est également le cas pour les produits d'assurance-vie, les biens fonciers, les biens immobiliers (autres que le logement principal) et même pour les produits d'épargne liquide, qui ont pourtant la réputation d'être des placements populaires. Ainsi, en 1980, 60% des bas revenus possédaient un « compte épargne » ; ils ne sont plus que 50% dans ce cas en 2007. A l'inverse, les hauts revenus sont de plus en plus nombreux à détenir un produit d'épargne liquide : 75% en 1980, contre 85% en 2007. Mais, en vérité, **la divergence au cours du temps est manifeste quel que soit le type d'actif patrimonial possédé.**

Proportion d'individus détenant un placement d'épargne liquide

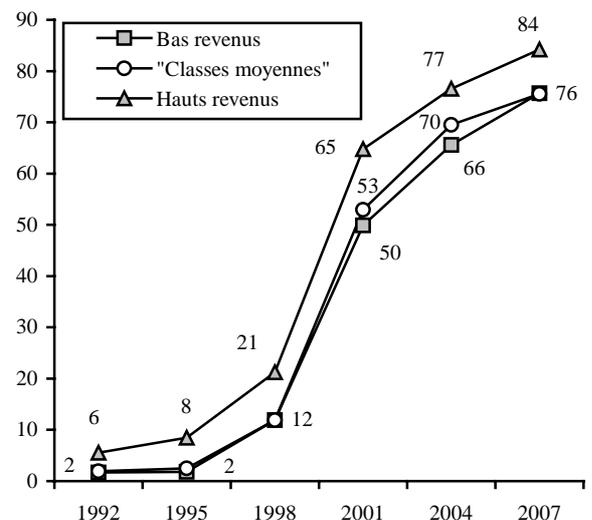


Source : CREDOC, enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

5. Une relative convergence dans l'équipement des ménages

Tous les indicateurs ne révèlent pas une augmentation des inégalités sociales. **En matière d'équipement des ménages, par exemple, on assiste plutôt à une relative convergence des modes de vie.** L'exemple le plus marquant dans la période récente est la diffusion du téléphone mobile au sein de toutes les catégories de la population.

Proportion d'individus disposant d'un téléphone mobile

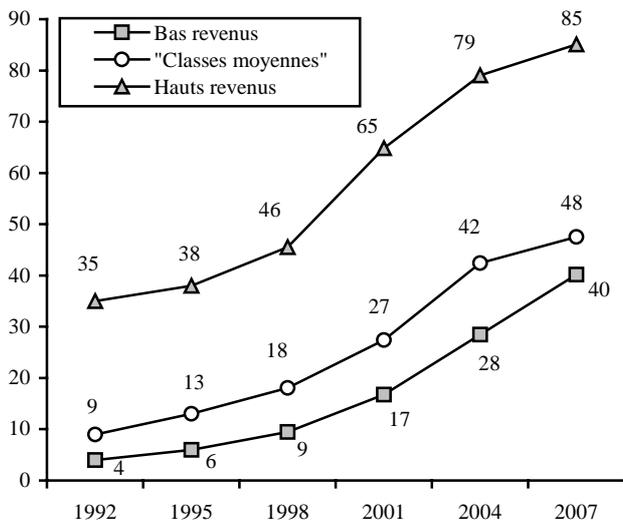


Source : CREDOC, enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Aujourd'hui, le taux d'équipement en téléphone mobile dépasse 75% dans tous les groupes, y compris les bas revenus. Cette proximité catégorielle n'est pas un cas isolé, on l'observe également pour d'autres produits : téléphone fixe, magnétophone, four à micro-ondes, lecteur DVD de salon, appareil photo numérique, etc. Mais l'équipement qui symbolise le mieux le phénomène de convergence des modes de vie est bien évidemment la télévision : en 1980, 36% des bas revenus disposaient d'une télévision couleur, contre 51% des hauts revenus ; 25 ans plus tard, 97% de la population sont équipés, quel que soit le niveau de revenu.

D'autres produits semblent plus élitistes. C'est le cas notamment du micro-ordinateur et d'Internet. En 2007, 85% des hauts revenus disposent d'un ordinateur chez eux, contre 48% des « classes moyennes » et 40% des bas revenus. Certes, en valeur relative, le « fossé numérique » tend à se réduire (le taux d'équipement des hauts revenus était, en 1992, 10 fois plus élevé que celui des bas revenus). Mais, en valeur absolue, les différences sont encore très marquées (45 points d'écart en 2007 et 31 points en 1992).

Proportion d'individus disposant d'un ordinateur chez eux



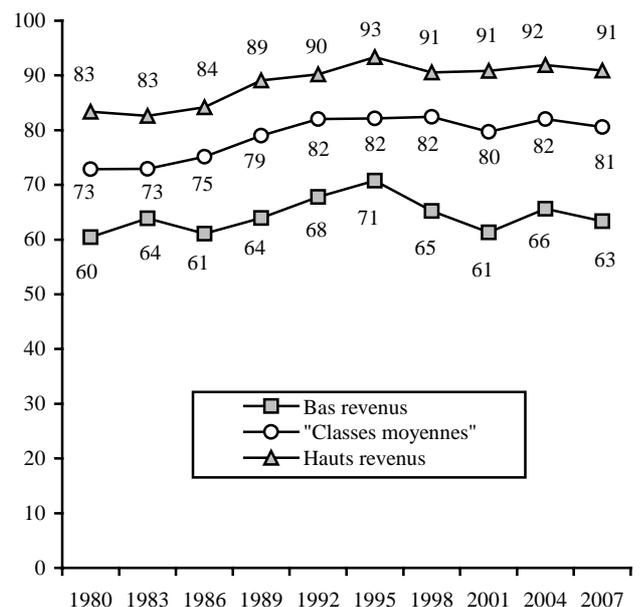
Source : CREDOC, enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Le constat est identique pour Internet : 60% des hauts revenus disposent d'une connexion à domicile en 2007, contre seulement 36% des « classes moyennes » et 29% des bas revenus ; en 1998, les proportions étaient respectivement de 8%, 4% et moins de 1%.

L'automobile est également un bien pour lequel les disparités entre les groupes demeurent importantes : 91% des hauts revenus disposent d'au moins une voiture, contre 81% des « classes moyennes » et 63% des bas revenus. L'écart est d'ailleurs aujourd'hui plus important qu'il ne l'était en 1980 (28 points en 2007, contre 23 points en début de période).

Mais pour ce type de biens, le taux d'équipement global n'est peut-être pas l'indicateur le plus approprié pour mesurer les disparités entre les groupes : la valeur d'achat des véhicules montrerait des écarts probablement plus importants. Notre enquête révèle déjà que les hauts revenus sont presque deux fois plus nombreux que les bas revenus à posséder plusieurs véhicules (49%, contre 28%).

Proportion d'individus disposant d'une automobile

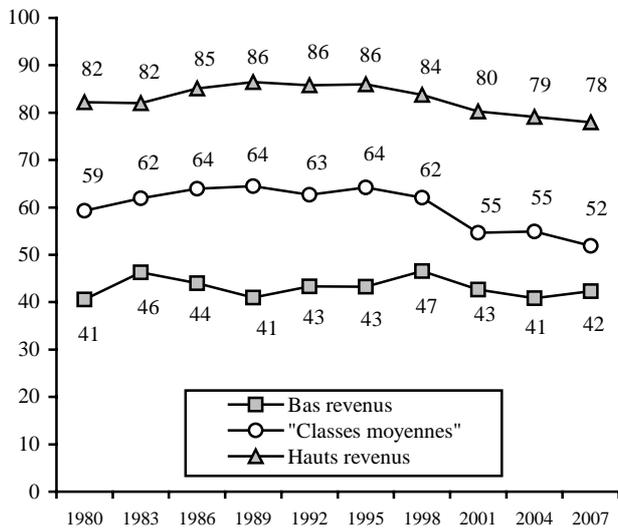


Source : CREDOC, enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

6. Les « classes moyennes » partent de moins en moins souvent en vacances

Depuis la fin des années 1990, les « classes moyennes » partent chaque année de moins en moins souvent en vacances : le taux de départ dans ce groupe était de 62% en 1998, il n'est plus que de 52% aujourd'hui. La diminution est moins marquée parmi les hauts revenus (78% partent en congés en dehors de leur domicile, soit -6 points par rapport à 1998) ou les bas revenus (47% partaient au moins une fois par an à la fin des années 1990, contre 42% aujourd'hui).

Taux de départ en vacances au cours des 12 derniers mois



Source : CREDOC, enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

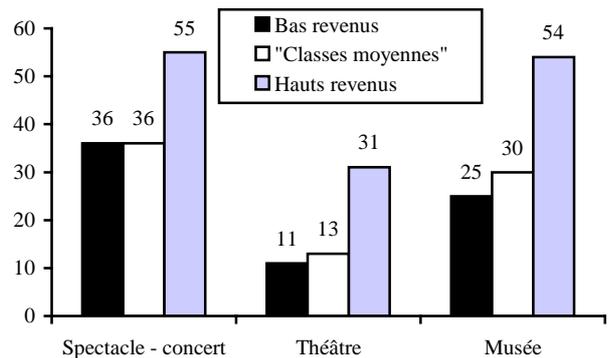
D'autres indicateurs, qui n'ont été introduits que récemment dans l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », montrent que 68% des hauts revenus sont partis en week-end au cours de l'année 2006, contre 52% des « classes moyennes » et 42% des bas revenus. **Les départs en vacances ou en week-ends restent des pratiques très variables selon sa position dans l'échelle des ressources.**

7. Une relative démocratisation des pratiques culturelles

Les pratiques culturelles sont également fortement segmentées selon les classes sociales. Rappelons qu'aujourd'hui, seulement 11% des bas revenus et 13%

des « classes moyennes » se rendent au théâtre au moins une fois dans l'année, contre 31% des hauts revenus. Ces derniers sont également les premiers à aller au musée (à 54%, contre 25% des bas revenus), au spectacle-concert (55%, contre 36%), au cinéma (55%, contre 37%) ou dans une bibliothèque (42%, contre 31%).

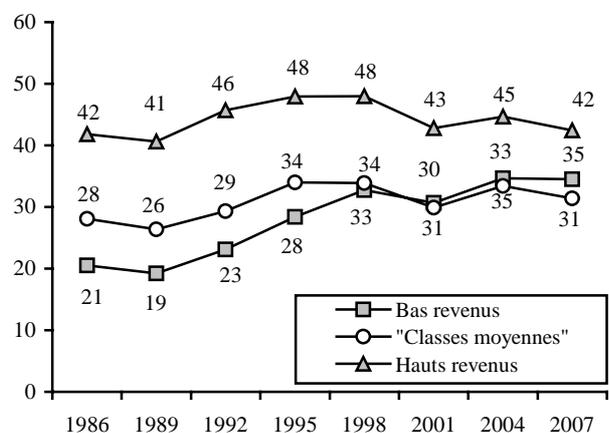
Proportion d'individus qui se sont déplacés dans les lieux suivants au cours de l'année (2005)



Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Il semblerait néanmoins que les écarts entre les groupes tendent à se réduire dans certains cas. **Les bas revenus, notamment, sont de plus en plus nombreux à fréquenter les salles de cinéma et les bibliothèques.** Ces données corroborent des études du Ministère de la culture ou de l'INSEE montrant une certaine démocratisation des pratiques culturelles génération après génération.

Proportion d'individus qui fréquentent une bibliothèque



Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

8. Dégradation de l'état de santé ressenti par les personnes dont les revenus sont plus faibles

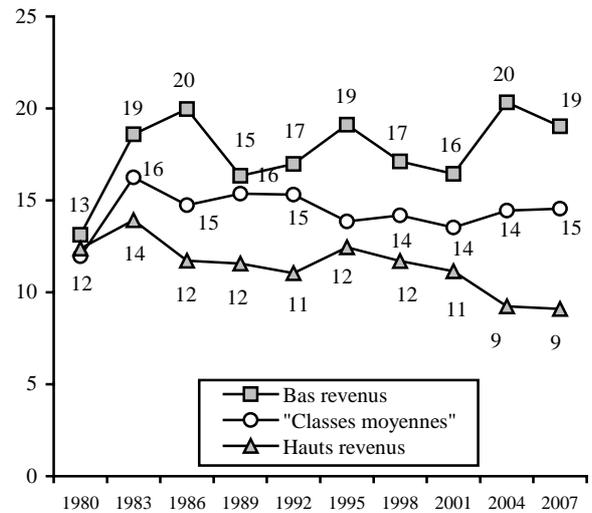
D'autres aspects des conditions de vie et des aspirations des Français sont abordés dans cette recherche : on y compare les réseaux de sociabilité des trois groupes, analyse qui met en évidence une relative homogénéité catégorielle, sauf dans l'adhésion aux associations, plus importante chez les individus les plus aisés. On y étudie aussi **les disparités croissantes sur le marché du travail : les bas revenus sont de plus en plus souvent concernés par le travail à temps partiel et le chômage, notamment de longue durée**. Y est analysé également la convergence des points de vue sur le fonctionnement de la société (notamment la critique de plus en plus vive des institutions, le grand pessimisme quant à l'évolution du niveau de vie de la population, la crainte du déclassement pour les générations à venir et une demande accrue de réforme en profondeur de la société).

Mais c'est peut-être la perception qu'ont les Français de leur état de santé qui est la plus révélatrice : l'étude tend à montrer une **augmentation des inégalités sociales en matière sanitaire depuis 25 ans**.

On observe ainsi que **les bas revenus déclarent de plus en plus souvent souffrir d'un état dépressif** (19% d'entre eux sont aujourd'hui concernés, contre seulement 13% en 1980). Ils signalent également des **insomnies plus fréquentes** (34% en 2007, contre 19% en 1980) et **davantage de maux de tête** (38%, contre 29%) ou des **douleurs dans le dos** (53%, contre 29%).

Tant et si bien qu'en 2007, 21% des bas revenus estiment que leur état de santé n'est pas satisfaisant par rapport aux personnes de leur âge (contre 14% vingt ans plus tôt). Chez les « classes moyennes », la proportion n'est que de 16% ; elle est de 7% chez les hauts revenus.

Proportion d'individus déclarant avoir souffert, au cours des quatre dernières semaines, d'un état dépressif

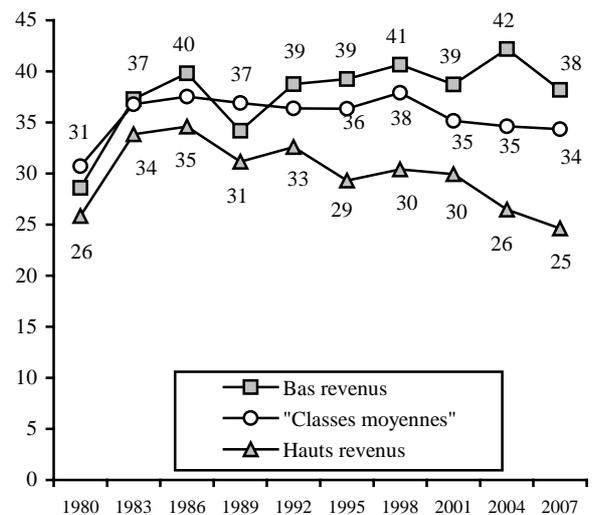


Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Les bénéficiaires de revenus confortables sont, en règle générale, moins souvent concernés par ces différents troubles et, dans le cas de la dépression ou des maux de tête, on enregistre même une amélioration de leur état de santé au cours du temps.

Les écarts entre le haut et le bas de l'échelle des revenus semblent donc s'être accrus ces dernières années.

Proportion d'individus déclarant avoir souffert, au cours des quatre dernières semaines, de maux de tête



Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

9. Des inégalités sociales apparemment croissantes

Quel bilan peut-on tirer de ces analyses ? Cette recherche confirme tout d'abord qu'une décomposition en trois groupes distinguant les hauts revenus, les bas revenus et les « classes moyennes » est une variable pertinente pour analyser l'évolution des conditions de vie de la population. Cette typologie est bien entendu perfectible, car les « classes moyennes » ainsi définies sont très hétérogènes. Mais les régressions logistiques effectuées — outils statistiques permettant de mesurer l'influence réelle de cette typologie indépendamment de la Profession Catégorie Sociale, du niveau de diplôme, du genre ou de l'âge — révèlent que **le niveau de revenu est le principal facteur explicatif des disparités entre les groupes.**

Par ailleurs, l'analyse rétrospective sur 25 ans montre que **les écarts entre les hauts revenus, les bas revenus et les « classes moyennes » sont aujourd'hui très importants et même croissants dans de nombreux domaines** : dans l'appréciation de l'évolution de son niveau de vie ou l'expression du sentiment de restrictions, dans la situation professionnelle, comme dans l'accès à la propriété de son logement ou dans la possession d'un patrimoine financier ou immobilier. Dans la plupart des cas, ce sont les hauts revenus se sont démarqués du reste de la population, les « classes moyennes » adoptant des attitudes et des opinions tendant souvent à se rapprocher de celles des bas revenus.

Depuis le début des années 1980, le corps social semble donc se fragmenter, avec un « décrochage » des hauts revenus : leur niveau de vie s'accroît, leur patrimoine explose, leur foyer est équipé des technologies les plus avancées, leurs pratiques

culturelles sont très diversifiées, leur capital social est à la fois dense et étendu, ils se disent de plus en plus souvent en bonne santé, etc. Tous les indicateurs, déjà au vert dans ce groupe, se sont améliorés.

Corrélativement, la proximité croissante entre **les « classes moyennes » et les bas revenus** a contribué à alimenter, chez les premières, leur **crainte du déclassement**. Désarroi qui se reflète dans trois attitudes principales : d'abord, une inquiétude plus marquée de perdre son emploi ; ensuite, des difficultés accrues pour assumer les charges de son logement ou pour accéder à la propriété ; enfin, l'impression de voir son niveau de vie se dégrader inexorablement et la peur de voir ses enfants vivre dans des conditions demain plus difficiles.

Enfin, **la situation des bas revenus semble s'être détérioré depuis 25 ans** : le chômage s'est diffusé plus massivement dans ce groupe de la population ; le chômage de longue durée, notamment, y est plus prégnant ; les emplois occupés sont plus précaires ; l'impression que son niveau de vie s'est dégradé est très forte ; être propriétaire de son logement est de moins en moins fréquent ; même l'état de santé semble plus fragile.

Introduction

On entend beaucoup parler des classes moyennes : celles-ci seraient « *oubliées* »¹, « *inquiètes* »², « *en situation de rupture* »³, de « *paupérisation chronique* »⁴ ou en perte de confiance⁵. Une chose est sûre : elles font l'objet d'une attention particulière de la part des femmes et des hommes politiques français, qu'ils se situent à droite, à gauche ou au centre de l'échiquier politique. Mais ces derniers ne sont pas les seuls à s'en préoccuper : certains sociologues eux-mêmes s'inquiètent de la déstabilisation des classes moyennes, jugées « *à la dérive* »⁶, « *désenchantées* »⁷ ou glacées par le « *spectre du déclassement* »⁸.

Ces discours alarmistes soulèvent plusieurs questions. Tout d'abord, **de qui parle-t-on** exactement lorsqu'on évoque les classes moyennes ? L'examen attentif de la littérature économique ou sociologique sur les classes moyennes montre que cette notion n'est pas toujours clairement définie. Les contours de la classe moyenne (ou *des* classes moyennes) sont fluctuants selon les points de vue, ce qui contribue à entretenir un **flou méthodologique** qui rend l'analyse particulièrement délicate.

Ensuite, l'idée d'un « déclassement » des catégories moyennes renvoie logiquement aux **autres catégories sociales**. Tout d'abord à celles qui se situent en bas de l'échelle : le risque de paupérisation reflète en effet la crainte que les classes moyennes viennent grossir les rangs des catégories défavorisées. Mais le déclassement évoque aussi, en miroir, un mouvement opposé d'ascension sociale. L'aspiration à s'élever vers les catégories supérieures constituerait d'ailleurs, pour de nombreux sociologues, un élément essentiel de l'identité des classes moyennes.

¹ Discours de Nicolas Sarkozy - Pour une France plus juste - Douai - lundi 27 mars 2006, sur Internet : http://www.u-m-p.org/site/index.php/ump/s_informer/discours/nicolas_sarkozy_pour_une_france_plus_juste_douai_lundi_27_mars_2006

² Hubert Védrine, *Rapport pour le Président de la République sur la France et la mondialisation*, 4 septembre 2007, sur Internet : <http://www.elysee.fr/download/?mode=press&filename=20070904RFM-HV.pdf>

³ Intervention de François Hollande - Conseil national du 4 juin 2005, sur Internet : <http://discours.parti-socialiste.fr/2005/06/04/intervention-de-francois-hollande-conseil-national-du-40605/>

⁴ Discours de François Bayrou, en conclusion du colloque de l'UDF « Nouvelles solidarités contre l'exclusion », samedi 7 octobre 2006, sur Internet : <http://www.bayrou.fr/discours/bayrou-solidarites-071006.html>

⁵ Discours de Philippe Douste-Blazy - 3^e université des Jeunes Populaires - La Baule - 2,3 et 4 septembre 2005, sur Internet : http://www.u-m-p.org/site/index.php/ump/s_informer/discours/3eme_universite_des_jeunes_populaires_les_2_3_et_4_septembre_2005

⁶ Louis Chauvel, *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil, 2006.

⁷ François Dubet, « Le mouvement anti-CPE est la réplique dans les classes moyennes de celui des banlieues », propos recueillis par Anne Chemin et Jean-Michel Dumay dans *Le Monde*, 19-20 mars 2006.

⁸ Jean Ruhlmann, « Les discours sur les classes moyennes », in Stéphane Beaud, Joseph Lindgaard et Jade Confavreux (dir.), *La France invisible (enquêtes sur un pays en état d'urgence sociale)*, Paris, La découverte, 2006.

En d'autres termes, **les questionnements autour des classes moyennes amènent naturellement à s'interroger sur les attitudes et les opinions des autres catégories sociales**, et notamment les bas et les hauts revenus, entre lesquels s'insèrent les catégories médianes. Certains travaux s'intéressent exclusivement aux classes moyennes, d'autres uniquement à la pauvreté, et certains, plus rares, aux fractions les plus aisées de la population. Dans cette recherche, nous nous intéresserons à **la comparaison de l'évolution des modes de vie et des aspirations des classes moyennes, des hauts revenus et des bas revenus**, afin de mettre en évidence des éventuels mouvements de convergence entre ces groupes, voire les divergences éventuelles.

Précisons encore que le **champ d'analyse s'étend de 1980 à 2007** et que le matériau principal de cette recherche est le système d'enquêtes du CREDOC sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », qui présente l'avantage de fournir des séries temporelles depuis plus de 25 ans sur de nombreux aspects des modes de vie de la population.

Le rapport est structuré en cinq chapitres : le **chapitre I** est consacré à une discussion méthodologique autour des classes moyennes ; il conduit au choix d'étudier trois groupes de la population répartis selon leur niveau de revenu ; les trois chapitres suivants analysent la situation professionnelle et le niveau de vie de ces trois catégories (**chapitre II**), leurs modes de vie (**chapitre III**) et le regard qu'elles portent sur la société (**chapitre IV**) ; le **chapitre V** propose une synthèse des principales évolutions.

Chapitre I. Discussion méthodologique

Ce chapitre préliminaire présente les enjeux relatifs à notre recherche sur l'évolution comparée des modes de vie et des aspirations des « classes moyennes », des bas revenus et des hauts revenus. Nous commencerons par **discuter la notion de classes moyennes** (section 1), puis nous présenterons rapidement **l'évolution du contexte économique et social au cours des dernières décennies**, celui-ci étant le théâtre de profonds bouleversements dans la structure socioprofessionnelle de la population française (section 2), puis nous indiquerons les **choix méthodologiques** qui nous ont guidés tout au long de ce travail.

1. Les classes moyennes : une notion floue au service d'enjeux multiples

Plutôt que de passer en revue l'ensemble de la littérature relative aux classes moyennes, nous invitons le lecteur à consulter le récent dossier de *Problèmes politiques et sociaux* coordonné par Serge Bosc⁹, dans lequel sont rassemblés de nombreux textes abordant ce thème d'un point de vue historique, sociologique, politique ou économique, ainsi que la note rédigée par Virginie Gimbert et Arnaud Rohmer¹⁰ qui s'interroge sur les définitions de cette catégorie sociale. A lire également : un article de Christophe Charle¹¹ qui propose une mise en perspective historique très éclairante du discours sur les classes moyennes.

a) Imprécision aristotélicienne

Partir à la recherche de l'origine d'un mot, d'une expression ou d'un concept conduit parfois à d'heureuses rencontres. L'idée de classe moyenne est évoquée dès l'Antiquité dans un texte d'Aristote : « *Or, tout État renferme trois classes distinctes, les citoyens très riches, les citoyens très pauvres et les citoyens aisés, dont la position tient le milieu entre ces deux extrêmes. Puis donc que l'on convient que la modération et le milieu en toutes choses sont ce qu'il y a de mieux, il s'ensuit évidemment qu'en fait de fortunes, la moyenne propriété sera aussi la plus convenable*

⁹ *Problèmes politiques et sociaux*, « Les classes moyennes », dossier réalisé par Serge Bosc, n°938-939, juillet 2007.

¹⁰ Virginie Gimbert et Arnaud Rohmer, « Les classes moyennes en quête de définition », *Note de veille*, n°54, Centre d'Analyse Stratégique, 16 avril 2007, sur Internet : <http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/NoteVeille54.pdf>

¹¹ Christophe Charle, « Les 'classes moyennes' en France : discours pluriel et histoire singulière (1870-2000) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 50, n°4, octobre-décembre 2003, p. 108-109, sur Internet : http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RHMC&ID_NUMPUBLIE=RHMC_504&ID_ARTICLE=RHMC_504_0108

de toutes »¹². « Il est évident que l'association politique est surtout la meilleure quand elle est formée par des citoyens de fortune moyenne; les États bien administrés sont ceux où la classe moyenne est plus nombreuse et plus puissante que les deux autres réunies, ou du moins que chacune d'elles séparément. [...] Partout où la fortune extrême est à côté de l'extrême indigence, ces deux excès amènent ou la démagogie absolue, ou l'oligarchie pure, ou la tyrannie; la tyrannie sort du sein d'une démagogie effrénée, ou d'une oligarchie extrême, bien plus souvent que du sein des classes moyennes, et des classes voisines de celles-là »¹³.

Ces extraits sont particulièrement intéressants. En quatre phrases seulement, Aristote emploie successivement six formulations différentes pour désigner ce qu'il considère comme étant une seule et même chose : « les citoyens aisés », « la moyenne propriété », « les citoyens de fortune moyenne », « la classe moyenne », « les classes moyennes » et « les classes voisines de celles-là ». Toutes les difficultés rencontrées actuellement par les chercheurs en sciences sociales trouvent écho dans ces phrases. Doit-on parler d'une classe moyenne, ou de plusieurs classes moyennes ? Les classes moyennes sont-elles en position « médiane », ou plutôt vers le haut de l'échelle (Aristote parle des « citoyens aisés », entre les « très riches » et les « très pauvres ») ? Qui sont ces « classes voisines » des classes moyennes ? Y aurait-il un interstice entre les classes moyennes et les situations extrêmes de l'échelle sociale ? Et, finalement, de quoi parle-t-on : de fortune, de patrimoine, de propriété, de situation statutaire ? Que faire encore de la dimension normative des propos d'Aristote (« *puis donc que l'on convient que la modération et le milieu en toutes choses sont ce qu'il y a de mieux* ») ?

Ce détour historique nous avertit d'emblée que le sujet est complexe, et qu'il convient d'être prudent lorsqu'on aborde la question des classes moyennes, car la notion s'apparente davantage à une nébuleuse qu'à un concept opératoire clairement défini.

b) Un ensemble hétéroclite aux contours mal définis

En vérité, **rare sont ceux qui pensent que les contours des classes moyennes sont bien définis**. Citons tout de même Jean Jaurès qui estime, à la fin du XIX^e siècle, que la classe moyenne est un groupe clairement distinct des autres : « *La société française, et en général la*

¹² Aristote, *Politique*, livre IV, chapitre IX, paragraphe 3. Traduction en français d'après le texte collationné sur les manuscrits et les éditions principales par J. Barthélemy-Saint-Hilaire, 3^e édition revue et corrigée, Paris, Ladrangé, 1874. sur Internet : http://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/aristote_politique_04/lecture/15.htm

¹³ *Idem*, paragraphe 8.

société européenne, se compose de trois classes : le prolétariat, la classe moyenne et la classe capitaliste. Ces trois classes communiquent entre elles par des degrés intermédiaires ; elles n'en sont pas moins parfaitement distinctes [...] La classe moyenne se compose de tous ceux qui, ayant un certain capital, vivent beaucoup moins de ce capital que de l'activité qu'ils y appliquent [...] A l'inverse du prolétariat, la classe moyenne est caractérisée, au point de vue économique, par une sécurité relative de la vie et par une assez large indépendance »¹⁴.

Georg Simmel dit exactement le contraire. C'est justement parce qu'elle se situe en position intermédiaire que la classe moyenne brouille les frontières avec les catégories extrêmes de la population : *« Ce que [la classe moyenne] a de vraiment original, c'est qu'elle fait de continuel échanges avec les deux autres classes et que ces fluctuations perpétuelles effacent les frontières et les remplacent par des transitions parfaitement connues »¹⁵.*

L'idée que les frontières entre les classes sont peu marquées trouve un écho dans les propos de Louis Chauvel : *« Dès lors, dans ce continuum qui va de la part supérieure des classes populaires jusqu'aux portes d'une élite sociale des plus sélectives, il est à peu près impossible de poser dans l'absolu l'existence, d'une part, d'un noyau central et, d'autre part, de confins stabilisés. Toute l'ambiguïté de la question des classes moyennes provient de ce qu'il est impossible, au vu des éléments objectifs et tangibles constitutifs de la hiérarchie économique et sociale, de définir une classe moyenne au singulier, autrement dit 'la' classe moyenne »¹⁶.*

De fait, **parler de la classe moyenne au singulier est une option très rarement retenue.** Pour Louis Maurin, *« considérer que notre société est constituée d'un immense corps social comprenant la grande majorité de la population et deux extrêmes, les très pauvres (les exclus, dont l'archétype est le SDF) et les très riches (dont l'archétype est Jean-Marie Messier, l'ancien PDG de Vivendi) [est un choix de représentation qui n'est pas anodin]. Une telle conception fait fondre la classe moyenne dans un ensemble qui regroupe des salariés d'exécution et des cadres dirigeants ou des professions libérales, dont les niveaux et les modes de vie n'ont rien en commun. Comment analyser les aspirations et les pratiques d'un univers aussi hétéroclite ? »¹⁷.*

¹⁴ Jean Jaurès, « La classe moyenne et la question sociale », *La dépêche de Toulouse*, 17 mars 1889, reproduit dans *Œuvres, études socialistes*, Paris, Rieder, 1931, p. 24.

¹⁵ Georg Simmel, *Sociologie et épistémologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981, p. 200.

¹⁶ Chauvel (2006), déjà cité.

¹⁷ Louis Maurin, « Photo de classe entre image et réalité », *Informations sociales*, n°106, 2003, p. 23.

Une approche plus juste consisterait à décomposer la classe moyenne en plusieurs strates. Mais sur quel critère ? On en revient toujours au même problème.

c) La nomenclature des Professions et Catégories Sociales de l'INSEE

Il existe une nomenclature des différentes catégories socioprofessionnelles définie par l'INSEE, ce sont les fameuses « Professions et Catégories Sociales », qui peuvent être plus ou moins détaillées. A un premier niveau, on trouve les 6 catégories suivantes (niveau 1) :

1	Agriculteurs
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprises
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
4	Professions intermédiaires
5	Employés
6	Ouvriers

Ces grandes catégories peuvent être détaillées (niveau 2) :

10	Agriculteurs (salariés de leur exploitation)
21	Artisans (salariés de leur entreprise)
22	Commerçants et assimilés (salariés de leur entreprise)
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (salariés de leur entreprise)
31	Professions libérales (exercées sous statut de salarié)
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
42	Professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens (sauf techniciens tertiaires)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise (maîtrise administrative exclue)
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Agents de surveillance
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles et assimilés

Ces sous-catégories sont elles-mêmes décomposables en plus de 400 métiers¹⁸. Mais ces différentes catégorisations, aussi fines soient-elles, ne nous renseignent pas vraiment sur les classes moyennes.

Quel métier peut être considéré comme appartenant aux classes moyennes ? Les professions intermédiaires ? Les employés ? Certains ouvriers ? Certains cadres ? Si oui, lesquels ? Quelques auteurs ont tranché, mais aucune définition n'est unanimement reconnue ou utilisée de manière systématique dans les différents travaux sociologiques, économiques ou statistiques.

Citons néanmoins le travail de Dominique Goux¹⁹ qui, à partir de trois éléments pouvant caractériser chaque catégorie socioprofessionnelle (la place de ses membres dans la hiérarchie salariale, leur degré d'autonomie dans le travail et le degré de contrôle sur le travail d'autrui), a esquissé un regroupement en trois groupes : les « classes supérieures » (comprenant les cadres et ingénieurs ainsi que les professions libérales), les « classes moyennes salariées » (artisans commerçants, contremaîtres, professions intermédiaires, techniciens) et les « Ouvriers et employés » (policiers, militaires, ouvriers qualifiés, employés administratifs, ouvriers non qualifiés, employés de service).

Les approches s'appuyant sur la nomenclature de l'INSEE présentent, selon nous, deux lacunes. D'une part, on ne tient pas compte du revenu des individus. Or, celui-ci détermine en grande partie la position sociale de chacun. Et, pour une même profession, le niveau de rémunération peut être très différent en début et en fin de carrière. En outre, parmi les artisans et les commerçants, la variabilité des revenus est parfois considérable. Le deuxième point qui pose problème est le fait que cette nomenclature repose essentiellement sur l'activité professionnelle. On occulte donc toutes les personnes qui ne sont pas en activité : les retraités notamment, les étudiants et les personnes au foyer — trois catégories pour lesquelles la variance du revenu est, en outre, très importante.

¹⁸ La liste complète peut être consultée sur le site de l'INSEE :

http://www.insee.fr/Fr/nom_def_met/nomenclatures/PCS/htm/L03_N3.HTM

¹⁹ Dominique Goux, « La nomenclature des catégories socioprofessionnelles : éléments pour la définition d'un niveau intermédiaire d'agrégation », Note interne de l'INSEE, n°261/F230, 1999.

d) *L'aspiration des classes moyennes à la promotion sociale et leur crainte du déclassement*

Mais alors, comment définir les classes moyennes ? Selon l'historien Serge Berstein²⁰, les classes moyennes se définissent selon trois critères : le premier est un sentiment d'appartenance, « *la conscience de classe moyenne, c'est-à-dire le sentiment clairement perçu par les intéressés d'appartenir, au sein de la société française, à des catégories intermédiaires qui ne se confondent ni avec les prolétaires, ni avec les strates supérieures de la société* ». Nous reviendrons sur ce sentiment d'appartenance dans le paragraphe suivant. Le deuxième critère est « *l'aspiration à la promotion sociale [...], l'objectif étant de parvenir à s'agréger aux strates supérieures, [...], cette volonté passe, à chaque époque, par la tentative d'imitation du mode de vie du groupe considéré comme le modèle ou l'archétype de la strate de la société à laquelle on entend accéder* ». Le troisième critère est « *la vive conscience de la fragilité du statut ainsi établi. Pour ceux qui considèrent qu'ils ont échappé au sort peu enviable des strates inférieures de la société, la grande crainte est de retomber à ce niveau, de refaire en sens inverse le chemin parcouru, de descendre l'échelle sociale* ».

Une inquiétude qui a longtemps été relayée et entretenue par le discours marxiste. Dans le *Manifeste du parti communiste*, Karl Marx et Friedrich Engels prédisaient déjà la paupérisation des classes moyennes : « *les couches moyennes, petits industriels, marchands et rentiers, artisans et paysans, toutes ces classes tombent dans le prolétariat [...] Dans les pays où la civilisation moderne s'est développée, il s'est formé une nouvelle couche de petits-bourgeois. Intermédiaires entre le prolétariat et la bourgeoisie, elle sert de complément à la société bourgeoise ; elle se constitue sans cesse ; cependant, la concurrence précipite constamment les individus de cette classe dans le prolétariat. Qui plus est, avec le développement de la grande industrie, ils voient approcher le moment où ils perdront toute autonomie dans la société moderne, et seront remplacés dans le commerce, la manufacture et l'agriculture par des contremaîtres et des domestiques* »²¹.

Ces propos semblent aujourd'hui très datés. Mais l'analyse attentive des attitudes et des aspirations des Français montre que le corps social est traversé depuis très longtemps — au moins depuis le début des années 1980 — par une morosité économique et un pessimisme

²⁰ Serge Berstein, « Les classes moyennes devant l'histoire », *Vingtième siècle*, n°37, janvier-mars 1993, p. 6-8.

²¹ Karl Marx et Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste*, dans le premier chapitre consacré aux « Bourgeois et prolétaires », 1848, consultable sur Internet : <http://abu.cnam.fr/cgi-bin/go?manifeste2>

sociétal que ne parviennent plus à battre en brèche les phases de relance de l'activité économique. Dans le chapitre IV de ce rapport, nous constaterons en effet que toutes les catégories de la population — notamment les classes moyennes — portent un regard lourd d'inquiétudes sur l'évolution de leur niveau de vie ou sur celui des générations à venir.

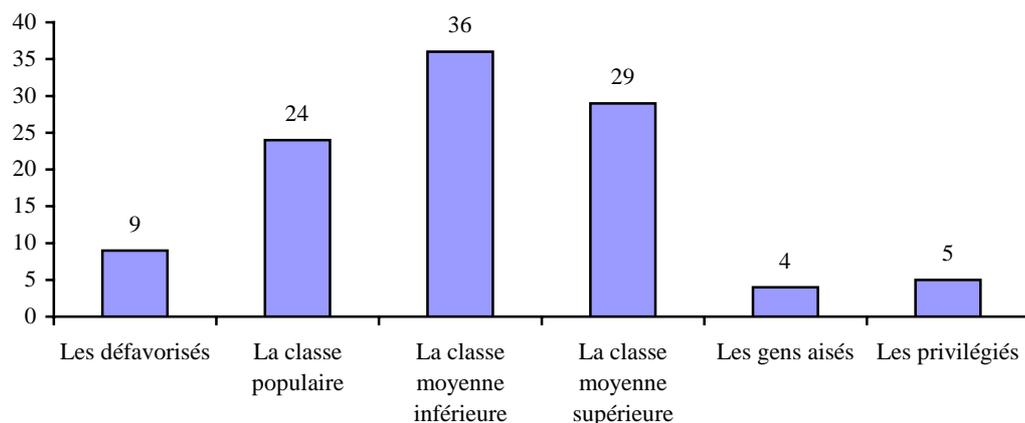
e) Le sentiment d'appartenance à la classe moyenne

Une série de sondages réalisés entre les années 1960 et 2002 montre que les Français sont de plus en plus nombreux à se reconnaître dans le terme générique de « classes moyennes » : ils étaient 21% dans ce cas en 1966 et 42% en 2002²². Dans le même temps, la proportion d'individus disant appartenir à la « bourgeoisie » ou la « classe dirigeante » est passée de 7% à 5% ; ceux qui se considèrent comme appartenant à la « classe ouvrière » sont passés de 39% à 24%²³ et 2% seulement acceptent l'étiquette de « pauvre ».

Selon une enquête du CREDOC réalisée en 2002 — à partir d'un questionnaire similaire mais dont les possibilités de réponses diffèrent sensiblement —, il ressort que **près de deux Français sur trois déclarent appartenir aux classes moyennes** (29% à la « classe moyenne supérieure », 36% à la « classe moyenne inférieure ») ; une infime minorité se reconnaît dans les « privilégiés » (5%) ou les « gens aisés » (4%) ; 24% se sentent membres des « classes populaires » et 9% se jugent « défavorisés ».

Graphique 1 – A laquelle des catégories suivantes avez-vous le sentiment d'appartenir ?

- Proportion d'individus ayant répondu à chaque modalité, en % -



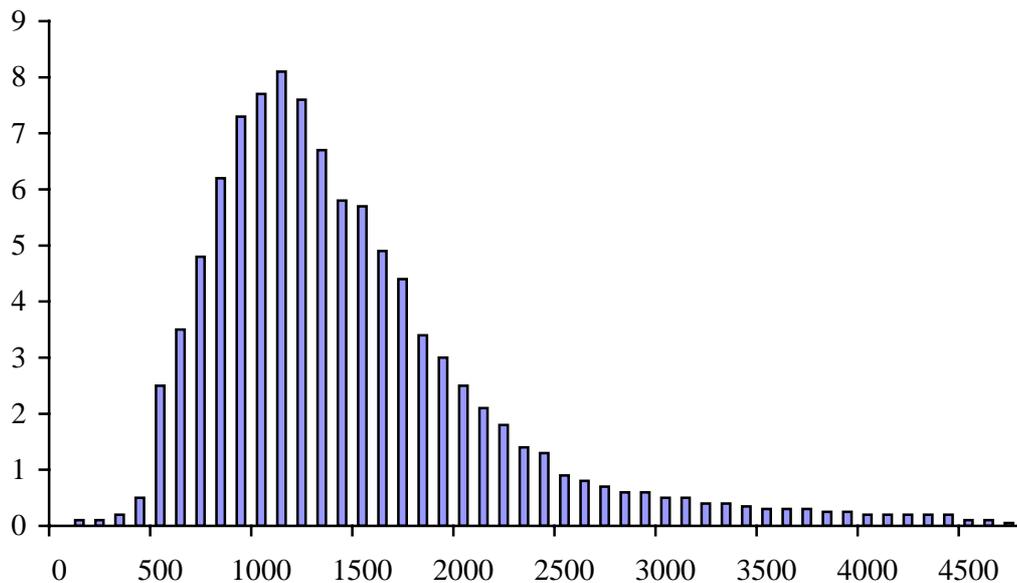
Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2002

²² SOFRES, *Etat de l'opinion*, 1996, Paris, Le seuil, p. 175 ; CEVIPOF, *Panel électoral français*, 2002.

²³ Ces chiffres correspondent d'ailleurs à la proportion d'ouvriers recensés dans la population active, selon la nomenclature PCS de l'INSEE (cf. le Graphique 3 de ce rapport, p. 23).

La distribution des réponses n'est pas symétrique autour de la moyenne : la « classe moyenne inférieure » étant plus souvent citée que la « classe moyenne supérieure », et les « classes populaires » et « défavorisées » étant plus nombreuses que les « privilégiés » et les « gens aisés ». En fait, cette répartition ressemble beaucoup à la distribution des niveaux de vie en France (Graphique 2), plus étalée vers les hauts revenus que vers les bas revenus — la moyenne étant plus élevée que la médiane.

Graphique 2 – Distribution des niveaux de vie mensuels en France



Source : INSEE-DGI, enquête « Revenus fiscaux », 2004. Note : en ordonnées, la proportion d'individus ayant le niveau de vie indiqué en abscisses (par tranche de 100 euros). Le niveau de vie — mensuel — correspond au revenu disponible du ménage pondéré par les unités de consommation de ce même ménage²⁴.

Le Tableau 1 présente des résultats étonnants : la ventilation des réponses selon la Profession Catégorie Sociale indique que **tous les groupes se reconnaissent majoritairement dans les classes moyennes**. Les différences n'apparaissent qu'à un second niveau, entre la « classe moyenne inférieure » et « la classe moyenne supérieure » : les travailleurs indépendants, les ouvriers et les employés se retrouvent davantage dans la première catégorie, tandis que les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires se rangent plutôt dans la seconde. Mais, quelle que soit la catégorie considérée, une majorité s'oriente vers l'étiquette de classe moyenne. La suite nous montrera que cette propension à déclarer appartenir à la classe moyenne dépasse également les clivages selon le niveau de revenu. **Les Français**

²⁴ Pour plus d'information, voir Dominique Demailly et Emilie Raynaud, « Revenus et pauvreté depuis 1996 », *Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2006, INSEE, 2006, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/REVPMEN06b.PDF

rechignent à s’afficher aux extrémités de l’échelle sociale — en particulier en haut de la hiérarchie.

Tableau 1 – PCS et sentiment d’appartenance

(en %)

	Déclare faire partie des « classes populaires » ou des « défavorisés »	Déclare appartenir à la « classe moyenne inférieure »	Déclare appartenir à la « classe moyenne supérieure »	Déclare faire partie des « privilégiés » ou des « gens aisés »	Total
Travailleurs indépendants	40	40	24	13	100
Cadres et prof. intel. sup.	19	19	55	18	100
Professions intermédiaires	32	32	43	10	100
Employés.....	40	40	28	3	100
Ouvriers	39	39	17	6	100
Ensemble.....	27	35	29	8	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2002

Lecture : 49% des travailleurs indépendants déclarent faire partie des « classes populaires » ou des « défavorisés ».

f) Stratégie politique et culture du flou autour des classes moyennes

Le flou relatif qui entoure la définition des classes moyennes présente un avantage : on peut **classer un peu tout le monde sous cette étiquette**. Selon l’historien Christophe Charle²⁵, « *la culture du flou et de l’ambivalence autour de cette notion n’est pas seulement l’effet de son flou et de son ambivalence objectifs, elle tient aussi et surtout à l’histoire accumulée des sens successifs qu’elle a revêtus* ». L’auteur repère, entre autres, un discours de centre gauche dont les origines remontent aux débuts de la troisième République, et un discours de centre droit qui se serait développé à la Belle Epoque, avant la première guerre mondiale.

Une chose est sûre, la notion de classes moyennes est fréquemment utilisé dans le cadre d’une stratégie politique, car nombreux sont ceux qui peuvent se reconnaître dans des termes aussi génériques — surtout si les mots sont déclinés au pluriel, laissant entrevoir la diversité des strates qui les composent.

On rejoint le **théorème de l’électeur médian**, bien connu des économistes s’intéressant aux choix publics et plus précisément à la théorie du vote. Ce théorème indique que lorsque les opinions des électeurs se répartissent selon une distribution « normale » entre deux choix

²⁵ Charle (2003), déjà cité.

possibles, le candidat susceptible de remporter les élections est celui qui parviendra à convaincre l'électeur médian, c'est-à-dire l'individu qui départage précisément la population en deux groupes d'égale importance, celui qui peut faire basculer la majorité dans un camp ou dans l'autre. D'une certaine manière, lorsqu'une femme ou un homme politique s'adressent aux classes moyennes, ils essaient de parler à cet électeur médian, objet de toutes les attentions.

Mais la sphère politique n'est pas la seule à jouer de cette ambiguïté. Les médias contribuent également à brouiller les cartes : le téléspectateur, l'auditeur ou le lecteur de la classe moyenne sont également une cible de choix pour ceux qui cherchent à maximiser leurs parts de marché, leur audience ou leur lectorat. En définitive, on s'y perd un peu mais tout le monde s'y retrouve.

2. Evolution du contexte économique et social

Si les Français sont, au cours du temps, de plus en plus nombreux à considérer appartenir aux classes moyennes, c'est en partie parce que la composition de la population a profondément changé depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Réduction comme peau de chagrin du monde agricole, tertiairisation de l'économie aux dépens de l'industrie, montée du salariat, mondialisation de l'économie et troisième révolution industrielle²⁶ : tout cela a profondément remodelé la structure de l'économie et les rapports entre les catégories sociales. Depuis 60 ans, le niveau de vie s'est fortement accru, la productivité du travail a explosé et les formes particulières d'emploi se sont développées corrélativement à la flexibilisation des processus productifs. Tous ces bouleversements ont contribué à redessiner les contours des catégories sociales. Evoquons rapidement les principales transformations qui se sont produites depuis les dernières décennies, puisqu'elles constituent la toile de fond de cette recherche.

a) De plus en plus d'employés, de professions intermédiaires et de cadres

En premier lieu, la composition de la population active a beaucoup changé (Graphique 3) : entre 1962 et 2005, la proportion d'ouvriers a chuté, de 39% à 25% ; la classe ouvrière est aujourd'hui dépassée en nombre par les employés, qui rassemblent 30% de la population active, contre seulement 18% en 1962 ; les professions intermédiaires constituent le troisième groupe le plus important en 2005, représentant 22% des actifs (contre seulement 11% en 1962) ; les cadres et

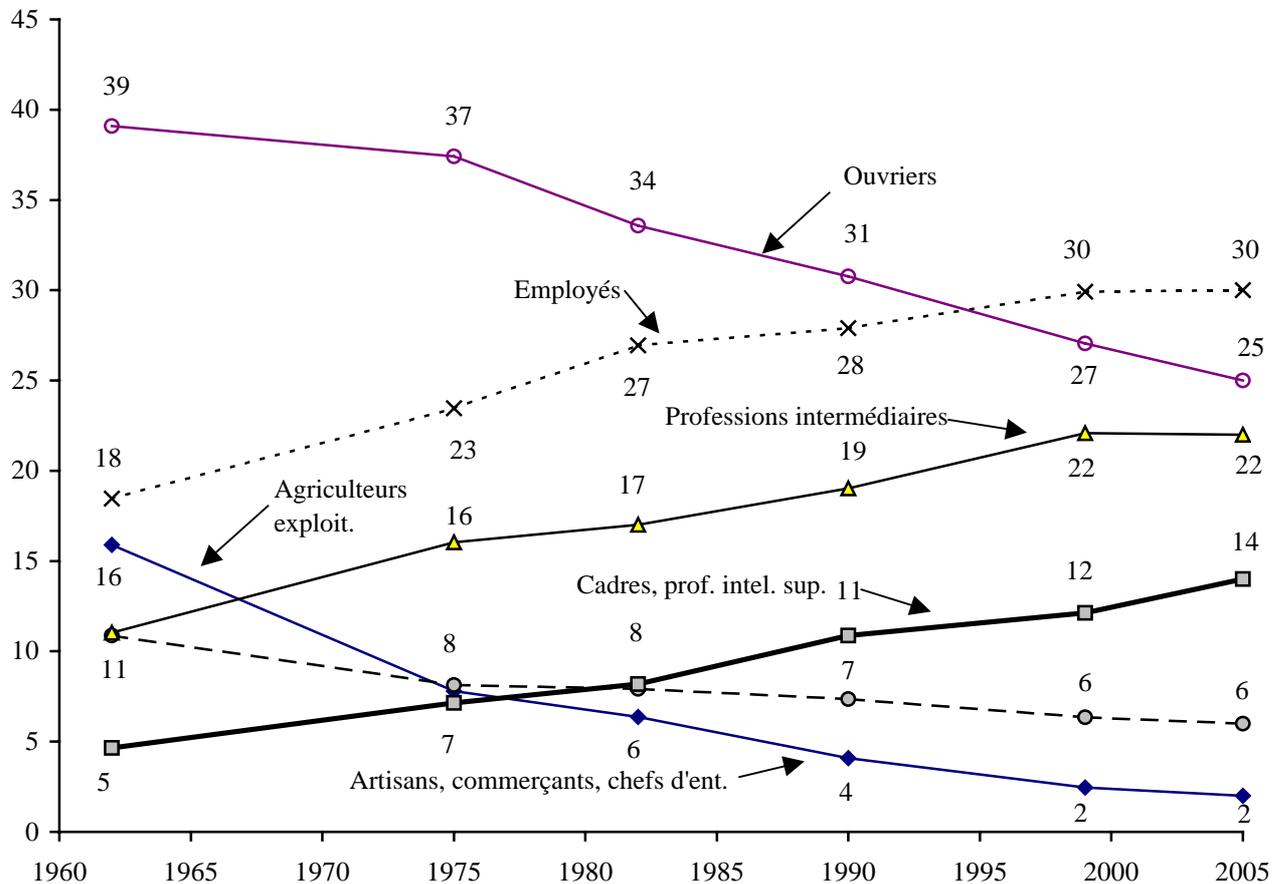
²⁶ Celle qui repose sur la diffusion des technologies de l'information et de la communication.

professions intellectuelles supérieures ont également fortement progressé en nombre (de 5% à 14%). En revanche, les agriculteurs exploitants, les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprise sont aujourd'hui bien moins nombreux qu'au début des années 1960.

Le paysage social n'est donc plus du tout le même. Et si l'on considère, comme le font un certain nombre d'auteurs, que les classes moyennes intègrent les professions intermédiaires, les employés et les cadres, la progression de cette frange de la population entre 1962 et 2005 est indéniable.

Graphique 3 – Evolution des catégories socioprofessionnelles (PCS)

- En % de l'ensemble de la population active -



Source : INSEE, recensements de la population de 1962, 1975, 1982, 1990 et 1999 ; enquête emploi 2005

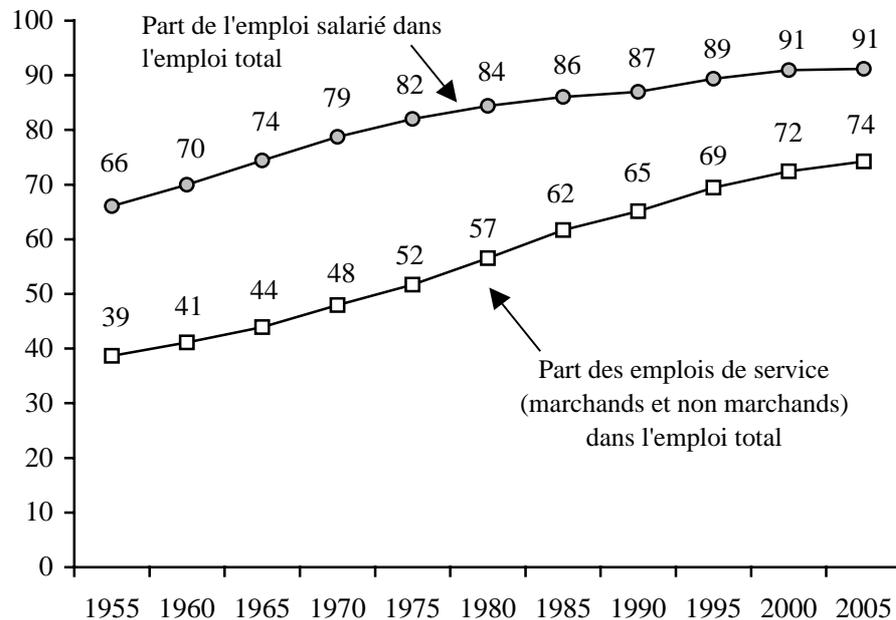
b) Tertiairisation de l'économie et généralisation du salariat

La diminution des effectifs de la classe ouvrière et des exploitants agricoles, conjointement à l'augmentation des employés, des professions intermédiaires, des cadres et des professions

intellectuelles supérieures reflètent les changements économiques qui ont touché la France à partir de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, en particulier la tertiairisation de l'économie et la généralisation du salariat²⁷. En effet, les emplois de service, qui représentaient seulement 39% de l'emploi total en France en 1955, occupent aujourd'hui 74% de la population active ; dans le même temps, l'agriculture s'effondrait de 26% à 3%, l'industrie passait de 28% à 16% et la construction se maintenait à 6%. En outre, au cours des cinquante dernières années, la proportion de l'emploi salarié est passée de 66% à 91% (Graphique 4).

Graphique 4 – La tertiairisation de l'économie et la montée du salariat en France entre 1955 et 2005

- Part, en %, de l'emploi salarié et des emplois de service dans la population active totale -



Source : calculs à partir des données de l'INSEE. Pour les années 1955 à 1975 : *Annuaire rétrospectif de la France (série longue) 1948-1998* ; pour les années 1980 à 2005 : *Annuaire statistique de la France (édition 2007)*

c) Accélération, puis ralentissement de la croissance économique sur longue période

Un autre élément doit être pris en compte : l'élévation considérable du niveau de vie des Français depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Une analyse sur très longue période menée par Olivier Marchand et Claude Thélot²⁸ permet de rappeler que les « Trente glorieuses » furent marquées par une croissance économique hors norme par rapport aux périodes antérieures ou postérieures : en effet, entre les années 1896 et 1931, le taux de croissance annuel moyen du

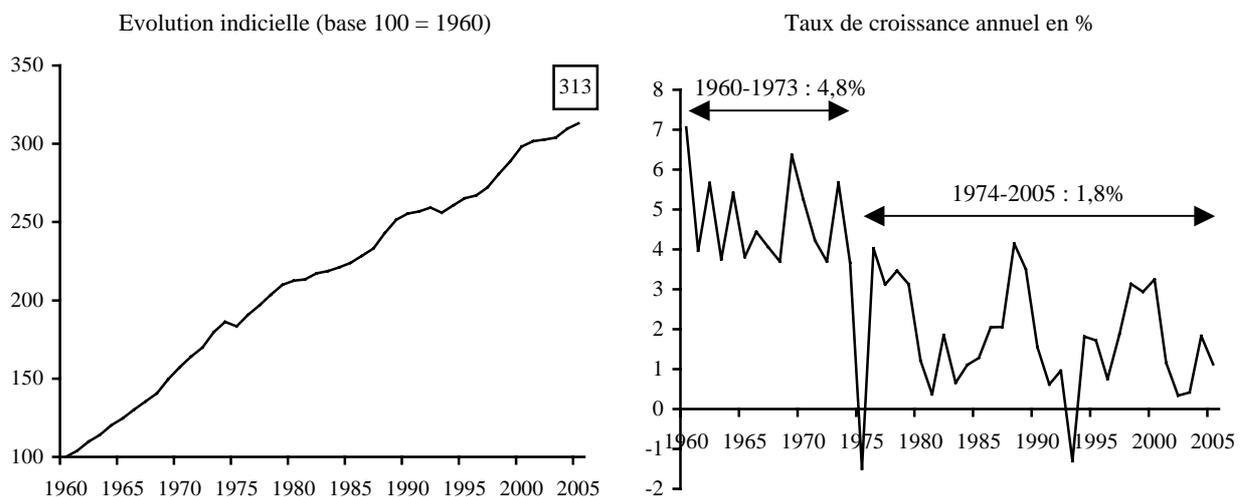
²⁷ Michel Aglietta et Anton Brender, *Les métamorphoses de la société salariale*, Paris, Calman-Levy, 1984.

²⁸ Olivier Marchand et Claude Thélot, *Le travail en France (1800-2000)*, Paris, Nathan, 1997.

PIB — qui mesure la valeur ajoutée d'un pays, et, par extension, donne une idée du niveau de vie de ses habitants²⁹ — avoisine 1,4% ; entre 1931 et 1949, il diminue légèrement à 0,9% ; entre 1949 et 1973, il explose à 5,1% pour redescendre à 2,2% entre 1973 et 1995. D'autres estimations élaborées par Thomas Piketty sur la base des revenus fiscaux déclarés par les contribuables montrent que le pouvoir d'achat moyen des foyers français a été multiplié par 4,5 entre 1900 et 1998³⁰.

Le Graphique 5 présente l'évolution du PIB par habitant entre 1960 et 2005³¹. Sur l'ensemble de la période, le PIB par habitant a été multiplié par 3,1, ce qui revient à dire qu'entre 1960 et 2005, le niveau de vie moyen des Français a plus que triplé. Jusqu'en 1973, le taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant était de 4,8%, il est redescendu ensuite à 1,8%.

Graphique 5 – Evolution du Produit Intérieur Brut par habitant en France entre 1960 et 2005



Source : calculs à partir des données de l'INSEE, comptes nationaux base 2000. Note : il s'agit de l'évolution du PIB par habitant en volume (en euros constants).

Ces chiffres donnent une idée des transformations qui se sont opérées au cours du temps. Les personnes qui étaient en activité au cours des « Trente glorieuses » ont bénéficié d'un régime de croissance exceptionnel : leur niveau de vie s'est accéléré de manière spectaculaire. Pour plus d'une génération, le fameux « ascenseur social » a joué pleinement jusqu'au milieu des années

²⁹ Le recours au PIB comme indicateur du niveau de vie des habitants d'un pays fait parfois l'objet de controverses, que nous ne détaillerons pas ici. Sur ces questions, nous invitons le lecteur à consulter par exemple l'analyse de Didier Blanchet, Olivier Simon et Margueritte Sylvander, « Niveau de vie, productivité et bien-être en longue période : la France et les principaux pays développés », *L'économie française (édition 2007)*, INSEE, Paris, 2007, sur Internet : http://www.insee.fr/ffc/docs_ffc/ref/ECOFRA07D.PDF

³⁰ Thomas Piketty, *les hauts revenus en France au XX^e siècle (inégalités et redistributions 1901-1998)*, Paris, Grasset & Fasquelle, 2001.

³¹ Voir également Jacques Bournay et Pierre-Alain Pionnier, « L'économie française : ruptures et continuités de 1959 à 2006 », *Insee Première*, n° 1136, mai 2007, sur Internet : <http://www.insee.fr/ffc/ipweb/ip1136/ip1136.pdf>

1970, tiré par une croissance économique hors norme. L'inflation galopante de cette période, conduisant à des taux d'intérêt réels négatifs, a même permis à bon nombre de ménages d'accéder à la propriété dans des conditions très favorables.

Ensuite, et malgré une croissance toujours positive du niveau de vie, le ralentissement économique s'est traduit par une dégradation du marché du travail dont la manifestation la plus claire a été l'apparition du chômage de masse. Comparativement aux générations précédentes, les personnes en activité depuis la fin des années 1970 ont connu une évolution de leur niveau de vie nettement moins florissante. Pour nombre de Français, « l'ascenseur social est tombé en panne » et, malgré la poursuite de l'élévation du niveau de vie, la population a eu l'impression que ses conditions de vie se dégradait (voir par exemple le Graphique 19, à la page 47 de ce rapport).

Mais ces évolutions ont concerné la population dans son ensemble. Passons maintenant à un niveau d'analyse plus fin, en étudiant l'évolution des disparités de niveau de vie entre les groupes.

d) Evolution des disparités de niveau de vie

Il y a plusieurs manières de mesurer les inégalités sociales au sein d'une population³². Chaque méthode conduit à des éclairages différents. On peut porter son attention sur le bas de l'échelle des revenus, sur le haut, sur la dispersion globale autour de la moyenne, on peut également s'intéresser à d'autres aspects que le revenu (patrimoine, santé, situation professionnelle, capital culturel, etc.). Les indicateurs mobilisables sont également très divers : coefficients de Gini, indice de Theil, quantiles — ou fractiles — de revenus, comparaison des revenus moyens entre populations, indicateurs multicritères³³, etc. Présentons rapidement divers travaux sur ces

³² Sur les aspects méthodologiques de la mesure des inégalités sociales, voir le rapport du Conseil National de l'Information Statistique : « Niveaux de vie et inégalités sociales », Rapport du CNIS, n°103, mars 2007, sur Internet : <http://www.cnis.fr/doc/Stockage%20Rapports/Rapport%20103%20niveaux%20vie.pdf>

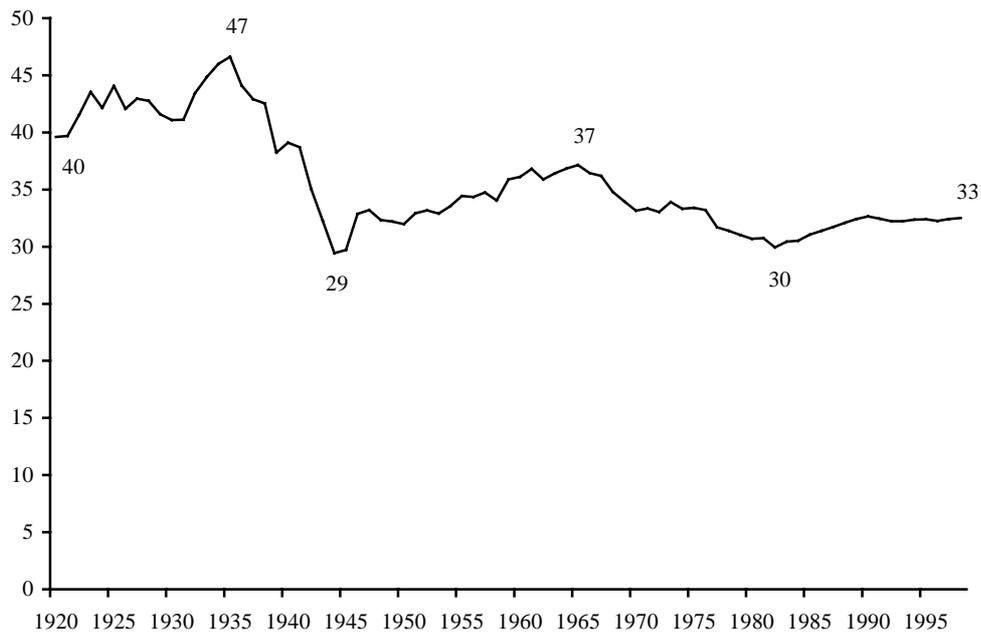
³³ Voir notamment Georges Hatchuel, *L'évolution des inégalités en France de 1980 à 1999*, CREDOC, septembre 1999. Dans cette étude, dix-sept variables significatives de l'évolution des situations de vie de la population (revenu et patrimoine des ménages, équipement du foyer, pratiques culturelles, chômage, niveau de diplôme, sentiment de restrictions, etc.) ont été mobilisées pour établir un indicateur synthétique des inégalités sociales, suivi entre 1980 et 1999.

questions, à la fois pour fournir quelques données de cadrage³⁴, mais également dans une perspective méthodologique pour discuter de la pertinence des différents outils statistiques.

L'analyse des hauts revenus en France au XX^e siècle³⁵ montre que les 10% des foyers les plus riches détenaient entre 40% et 47% des revenus de l'ensemble de la population entre les années 1920 et 1935 (près de la moitié des richesses étaient donc en possession d'un dixième de la population) ; à la fin des années 1990, la part du décile supérieur est redescendue à 33% (Graphique 6). **Sur près d'un siècle, il semble donc assez clair que les inégalités de revenu entre le haut de l'échelle et le reste de la population ont diminué.** On notera cependant que cette diminution ne fut pas linéaire : les inégalités, après avoir fortement décliné entre 1935 et 1944, ont à nouveau progressé durant les « Trente glorieuses » (entre 1944 et 1967 précisément) ; de 1968 à 1982, elles ont connu une nouvelle phase de baisse, puis une légère augmentation depuis le début des années 1980. En étudiant plus précisément la situation des fractions les plus riches de la population, Thomas Piketty explique ce resserrement des inégalités sur longue période par un effondrement des revenus du capital faisant suite à la crise des années 1930 et aux destructions liées à la Seconde Guerre Mondiale. On notera au passage que **les « Trente glorieuses », qui se sont traduites par une élévation spectaculaire du niveau de vie moyen de la population, étaient également le théâtre d'une augmentation des inégalités de revenu,** alors même que, pour de nombreux observateurs, cette période restera celle où « l'ascenseur social » fonctionnait encore.

³⁴ Voir également une publication récente de l'INSEE qui présente plusieurs indicateurs des disparités sociales : « Indicateurs d'inégalités sociales », *France – portrait social (édition 2007)*, INSEE, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC07d.PDF

³⁵ Thomas Piketty (2001), déjà cité. Signalons une analyse sur plus longue période encore par Christian Morrisson et Wayne Snyder, « Les inégalités de revenus en France du début XVIII^e siècle à 1985 », *Revue Economique*, vol. 51, n°1, janvier 2000, p. 119-154.

Graphique 6 – La part du décile supérieur dans le revenu total de 1920 à 1998 (en %)

Source : Thomas Piketty (2001)

En étudiant à la loupe la situation des Français les plus riches sur une période plus récente, il apparaît que les revenus du premier centile ont progressé de 19,4% entre 1998 et 2005, tandis que ceux du premier décile ont augmenté de 8,7% et ceux des foyers appartenant aux 90% de la population les moins aisés gagnaient 4,6% seulement³⁶. **La fin des années 1990 et le début des années 2000 seraient donc marqués par une nouvelle augmentation des inégalités** — en partie imputable à la croissance des revenus du patrimoine, mais également à l'augmentation des hauts salaires.

Il est possible d'analyser l'évolution des disparités de niveau de vie d'une autre manière. Commençons par rappeler qu'en 2005, le niveau de vie³⁷ moyen des Français se situait à 1550 euros par mois par unité de consommation (u. c.) ; **le niveau de vie médian était, quant à lui, de 1362 euros mensuels par u. c.**³⁸ (ce qui signifie que la moitié de la population percevait moins de 1362 euros par u. c. chaque mois, et que l'autre moitié gagnait plus — à titre de comparaison, le montant du Smic net mensuel était de 957 euros au 1^{er} juillet 2005³⁹). Par ailleurs, **les 10% des individus les plus modestes avaient, en 2004, un niveau de vie de 753**

³⁶ Camille Landais, « les hauts revenus en France (1998-2006) : une explosion des inégalités ? », Ecole d'Economie de Paris, 2007, sur Internet : <http://www.jourdan.ens.fr/~clandais/documents/htrev.pdf>

³⁷ Rappelons que le niveau de vie correspond au revenu rapporté au nombre d'unités de consommation dans le foyer.

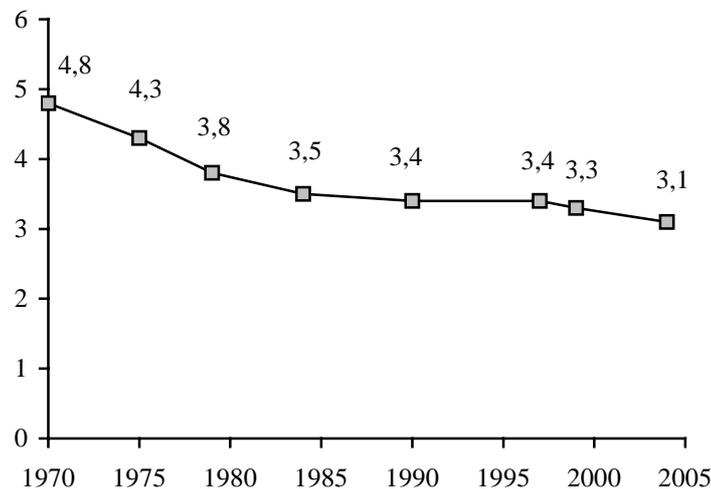
³⁸ Source : INSEE-DGI, enquête sur les « Revenus fiscaux » 2005, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=NATSOS04207&tab_id=50

³⁹ Calculé sur la base d'un temps plein, soit 151,67 heures par mois.

euros par mois par u. c.⁴⁰ (toujours à titre de comparaison, le montant du RMI pour une personne seule était, quant à lui, de 418 euros par mois). En haut de l'échelle, les 10% des individus les plus aisés percevaient plus de 2363 euros par u. c chaque mois.

Le rapport interdécile, qui mesure l'écart entre le haut et le bas de l'échelle des revenus, est donc de 3,1 : les plus aisés de nos concitoyens gagnent, chaque mois, 3,1 fois plus que les plus démunis. Le Graphique 7 présente l'évolution du rapport interdécile entre 1970 et 2004 : il montre une **assez nette diminution des disparités de niveau de vie entre 1970 et 1984** (baisse de 1,3 point en 14 années), **puis une relative stagnation des inégalités depuis**, le rapport interdécile ne diminuant que de 0,4 point dans l'intervalle.

Graphique 7 – Evolution du rapport interdécile (D10/D1) du niveau de vie des Français (1970-2004)



Source : INSEE-DGI, enquêtes sur les « Revenus fiscaux ».

Note : la plupart des revenus du patrimoine ne sont pas pris en compte dans ces calculs.

Autrement dit, l'analyse du rapport interdécile — qui tient compte à la fois des hauts et des bas revenus — montre une légère baisse des inégalités entre 1980 et 2005, alors que le suivi des hauts revenus sur la même période montrait un accroissement des inégalités. Ce décalage illustre la difficulté de mesurer l'évolution des inégalités de revenus : **les observations et les conclusions sont largement tributaires des indicateurs retenus pour effectuer l'analyse.**

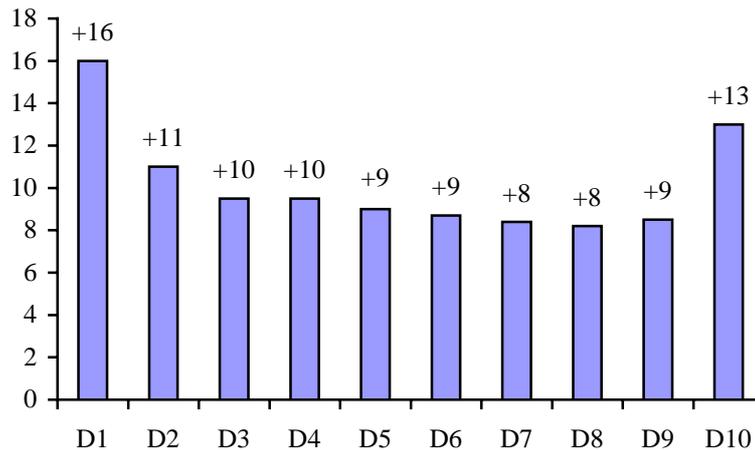
Une autre méthode consiste à calculer, pour chaque tranche de revenus, les variations enregistrées sur l'ensemble d'une période. Dans le Graphique 8, on constate ainsi qu'entre 1996 et 2001, tous les groupes de la population ont connu une augmentation de leur niveau de vie

⁴⁰ Demailly et Raynaud (2006), déjà cités.

(entre +8 et +16%). Mais les augmentations ont été plus fortes aux extrémités de l'échelle des revenus⁴¹ : les 10% d'individus les plus pauvres ont vu leur niveau de vie progresser de 16%, les 10% les plus riches ont enregistré une hausse de 13%, tandis que les augmentations étaient comprises entre 8 et 11% au sein des catégories intermédiaires.

Graphique 8 – Evolution des niveaux de vie moyens entre 1996 et 2001 dans chaque décile de la population

- En % de progression sur l'ensemble de la période -



Source : INSEE-DGI, enquêtes sur les « Revenus fiscaux »

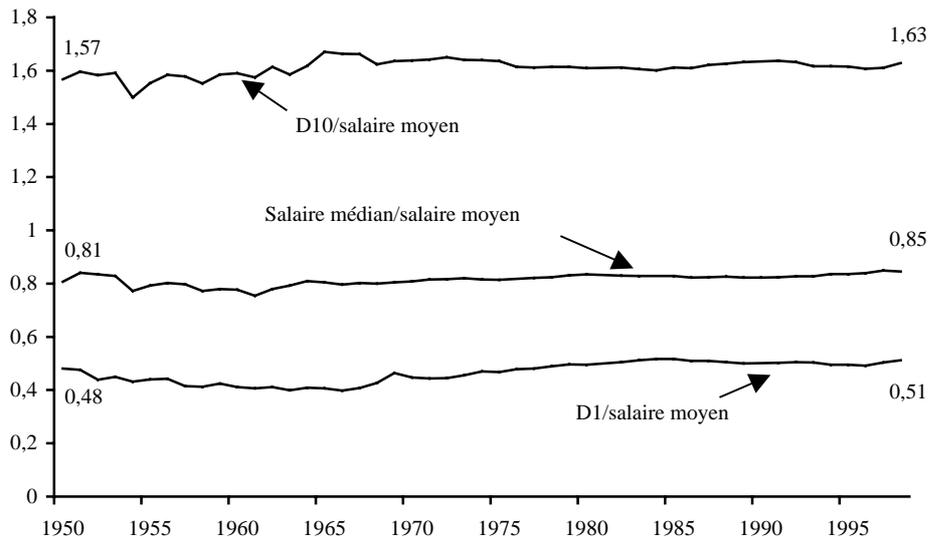
Le coefficient de Gini est passé de 27,1% à 27,2% sur la période : il n'a quasiment pas varié alors que la structure des revenus a été modifiée. Le calcul du rapport interdécile ne permet pas non plus de détecter de grand changement dans ce cas. Cet exemple montre **les limites des indicateurs synthétiques**. C'est une des raisons pour lesquelles, dans la suite du rapport, nous privilégierons l'analyse évolutive comparant tous les groupes de la population, plutôt que le suivi d'un indice composite ou une méthode qui exclurait de l'étude une fraction de la population.

Evoquons une autre source d'information ainsi qu'une autre façon de présenter les résultats. Les « Déclarations annuelles de données sociales », remplies chaque année par les employeurs du secteur privé, permettent de suivre l'évolution de la hiérarchie des salaires depuis 1950. Le Graphique 9 compare ainsi l'évolution des rémunérations perçues par les 10% des salariés les moins bien payés avec celles perçues par les 10% les mieux payés et le salaire médian. Il montre que **la distribution des salaires est restée relativement stable depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale** : les 10% des salariés les mieux payés gagnent aujourd'hui 1,63 fois plus que

⁴¹ Nadine Legendre, « Evolution des niveaux de vie de 1996 à 2001 », *Insee Première*, n°947, janvier 2004, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP947.pdf

le salaire moyen ; ce chiffre est quasiment identique à celui qui prévalait en 1950. Le constat est le même pour le salaire médian et les salaires les plus bas : on ne constate aucune divergence au cours du temps, les écarts de salaires semblent être restés les mêmes entre le haut et le bas de l'échelle des salaires.

Graphique 9 – Evolution des rémunérations des 10% des salariés les mieux payés du secteur privé, des 10% les moins bien payés et du salaire médian par rapport à la moyenne (1950-1998)



Source : Piketty (2001), à partir des enquêtes sur les « Déclarations annuelles de données sociales »
Lecture : En 1950, les 10% des salariés les mieux payés gagnaient 1,57 fois plus que le salaire moyen ; en 1998, ils gagnent 1,63 fois plus.

Ce résultat est-il comparable à celui issu des données précédentes ? Pas vraiment car **l'évolution des salaires du secteur privé n'est pas strictement équivalente à l'évolution de l'ensemble des revenus perçus par tous les ménages** — fonctionnaires, salariés du privé ou travailleurs indépendants —, revenus qui proviennent également des transferts sociaux et des revenus non salariaux. La forte progression des transferts sociaux, conjointement au développement, depuis le début des années 1950, de la fonction publique — au sein de laquelle la dispersion des revenus est moins étendue que dans le secteur privé — explique en grande partie la diminution des inégalités de niveaux de vie, malgré le maintien des disparités salariales dans le secteur privé.

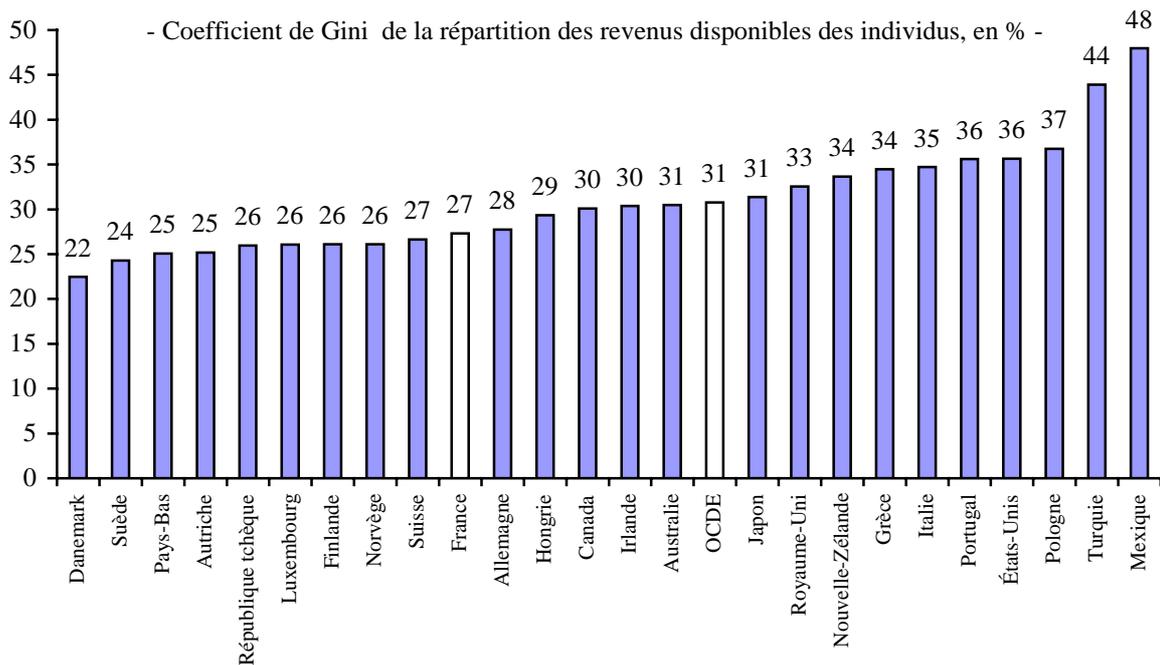
En outre, la présentation des résultats sous cette forme graphique mérite un commentaire. **Certes, en valeur relative, les écarts se sont maintenus. Mais, en valeur absolue, les disparités ont augmenté en raison de la progression du pouvoir d'achat moyen sur la période.** Prenons un exemple et comparons l'évolution de la rémunération d'un individu appartenant aux 10% des salariés les mieux payés à celle d'un individu appartenant aux 10% des

salariés les moins bien payés. Disons, pour simplifier, que le salaire moyen était de 500 euros en 1960 (évalué en euros constants de 2005) ; en 1960, les individus appartenant au premier décile percevaient donc environ 240 euros ($0,48 \times 500$ euros), ceux du dernier décile gagnaient en moyenne 785 euros ($1,57 \times 500$ euros). En 2005, le salaire moyen est passé à 1500 euros ; le salaire du dernier décile devient 765 euros ($0,51 \times 1500$ euros) et celui du premier décile devient 2445 euros ($1,63 \times 1500$ euros). Le rapport du salaire du dernier décile au premier décile a peu varié, il est passé de 3,2 à 3,1. Mais la différence de salaires perçus a augmenté : elle était de 545 euros en 1960, contre 1680 euros en 2005. En valeur absolue, l'écart a donc quasiment triplé en 45 ans. On retrouve là un problème bien connu en statistique : doit-on prendre en considération l'évolution en valeur relative ou en valeur absolue ?

Présentons, pour finir, des éléments de **comparaison internationale**, afin de situer la France par rapport à d'autres pays de l'OCDE. Le Graphique 10 présente les coefficients de Gini associés à la distribution des niveaux de vie dans 25 pays de l'OCDE⁴² : il montre que la France se situe plutôt parmi les pays les moins inégalitaires (coefficient de Gini égal à 27%, contre 31% pour l'ensemble⁴³ des pays de l'OCDE étudiés). Les pays où les inégalités de niveau de vie sont les plus faibles sont : le Danemark, la Suède, les Pays-Bas et l'Autriche ; ceux où les inégalités sont particulièrement fortes sont le Mexique, la Turquie, la Pologne, les Etats-Unis et le Portugal. L'étude indique par ailleurs que les inégalités se sont légèrement accentuées dans la plupart des pays de l'OCDE entre 1980 et 2000, à l'exception de la France (légère diminution des écarts), du Danemark, de l'Australie et de l'Irlande (nette réduction des écarts).

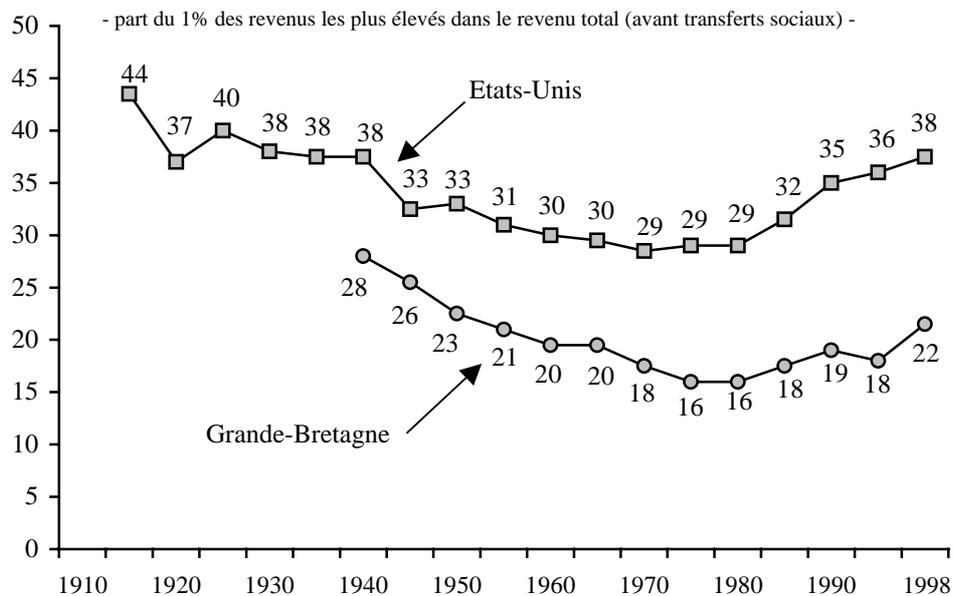
⁴² Michael Förster et Marco Mira d'Ercole, *Income Distribution and Poverty in OECD Countries in the Second Half of the 1990s*, OECD social, employment and migration working papers, n°22, OCDE, 10 mai 2005, sur Internet : <https://www.oecd.org/dataoecd/48/9/34483698.pdf>

⁴³ Hors Mexique et Turquie, dont les niveaux d'inégalités se situent très nettement au-dessus des autres.

Graphique 10 – Comparaison des inégalités de revenus entre plusieurs pays de l'OCDE

Source : Förster et Mira d'Ercole (2005)

Des études plus détaillées concernant les Etats-Unis et la Grande-Bretagne montrent clairement une augmentation des inégalités dans ces deux pays à partir du milieu des années 1980, alors qu'elles avaient fortement diminué tout au long du XX^e siècle.

Graphique 11 – Evolution des inégalités aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne sur longue période

Source : à partir des données de Atkinson (2001)⁴⁴ pour la Grande-Bretagne et de Piketty et Saez (2003)⁴⁵ pour les Etats-Unis

⁴⁴ A. B. Atkinson, *Top Incomes in the United Kingdom in the Twentieth Century*, Nuffield College, Oxford, 2001.

⁴⁵ Thomas Piketty et Emmanuel Saez, « Income Inequality in the United States (1913-1998) », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 118, n° 1, février 2003, sur Internet : <http://elsa.berkeley.edu/~saez/pikettyqje.pdf>

Les hypothèses généralement avancées par les économistes pour expliquer le développement récent des inégalités⁴⁶ dans les pays industrialisés reposent souvent sur les théories dites du « biais technologique », selon lesquelles la mondialisation et le progrès technique exerceraient des contraintes fortes sur le marché du travail : la concurrence des pays à bas salaires et les besoins croissants en main-d'œuvre qualifiée susciteraient, dans les pays riches, depuis le début des années 1980, des tensions favorables aux salariés les plus qualifiés, au détriment des salariés les moins qualifiés. Ces tensions se seraient traduites, dans des pays comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne — où le marché du travail est réputé plus flexible —, par une baisse relative des salaires attribués à la main-d'œuvre peu qualifiée, et par une augmentation des salariés les mieux qualifiés. En France et en Europe continentale, l'existence d'un salaire minimum et d'une meilleure protection sociale des chômeurs aurait contribué à atténuer les effets de ces tensions sur le marché du travail — avec, en contrepartie, une augmentation du taux de chômage.

En conclusion, on peut dire que les différentes manières de mesurer l'évolution des inégalités de revenu conduisent parfois à des résultats contradictoires. Sur la période qui nous intéresse (1980-2007), certains observateurs constatent une augmentation des inégalités, d'autres signalent une légère réduction des écarts. Nous ne tenterons pas de départager les uns et les autres dans cette recherche. Nous proposerons plutôt une autre manière de présenter la réalité socio-économique, en comparant l'évolution des modes de vie de trois groupes de la population : les hauts revenus, les bas revenus et les « classes moyennes ». Car les disparités de revenu ne disent pas tout des inégalités sociales : l'analyse du patrimoine, de l'équipement du foyer, des pratiques culturelles, du réseau social, de la perception de l'évolution de son niveau de vie ou de son état de santé sont également riches d'enseignements.

⁴⁶ Voir par exemple Paul Krugman, *Past and Prospective Causes of High Unemployment, Reducing Unemployment : Current Issues and Policy Options*, Federal Reserve Bank of Kansas City, 1994 ou Tony Atkinson, « La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE au vingtième siècle », *Revue Française d'Economie*, vol. 17, n°1, juillet 2002.

3. Définition des « classes moyennes », des bas et des hauts revenus

Face aux difficultés, évoquées précédemment, de cerner avec précision les contours des « classes moyennes » — aucune définition ne faisant l'unanimité —, l'analyste **se voit contraint de faire des choix méthodologiques dont on admettra qu'ils sont, dans tous les cas, discutables.** Deux types d'approches sont envisageables : soit s'appuyer sur la nomenclature des Professions et Catégories Sociales ; soit travailler à partir du revenu des ménages ou du niveau de vie des individus.

1. Nous avons déjà cité les travaux de Dominique Goux, qui propose, à partir de la nomenclature PCS de l'INSEE, un regroupement en trois classes de plusieurs métiers. On peut également évoquer ceux de Paul Bouffartigue⁴⁷ qui, pour analyser l'expansion des classes moyennes à la fin du XX^e siècle, réunit les « professions intermédiaires » et les « cadres et professions intellectuelles supérieures ».
2. Dans son essai sur les classes moyennes, Louis Chauvel⁴⁸ définit quant à lui une « classe de revenu médian » dont les revenus sont compris entre 50% et 200% du revenu médian. Une note récente du Centre d'Analyse Stratégique⁴⁹ visant à comparer les effets redistributifs des transferts sociaux et fiscaux dans plusieurs pays de l'OCDE s'inspire de ces travaux et définit les classes moyennes comme regroupant les ménages disposant de 50% à 200% du revenu moyen. Thomas Piketty⁵⁰ parle également des « classes moyennes » dans son investigation sur les hauts revenus en France, mais celles-ci sont trop éloignées de notre objet d'étude, car elles concernent le fractile de revenu compris entre 90% et 99% de la distribution, que l'auteur distingue des « classes supérieures » concernant la plupart des individus du dernier centile de la distribution des revenus (les 1% les plus riches).

⁴⁷ Paul Bouffartigue, « Le brouillage des classes », in J.-P. Durand et F.-X. Merrien (sous la direction de), *Sortie de siècle. La France en mutation*, Paris, Vigot, 2001.

⁴⁸ Louis Chauvel (2006), déjà cité.

⁴⁹ Virginie Gimbert, « 'Classes moyennes' et redistribution : le cas français dans une perspective internationale », *La note de veille*, n°74, Centre d'Analyse Stratégique, 24 septembre 2007, sur Internet : <http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/NoteVeille74-2.pdf>

⁵⁰ Thomas Piketty (2001), déjà cité.

Notre recherche se rapproche plutôt du second groupe de travaux car nous pensons, comme Eric Maurin, que « *le seul véritable trait commun des différents groupes sociaux composant la classe moyenne est leur position dans le ventre de la distribution des revenus* »⁵¹.

Plus exactement, **nous avons finalement retenu le critère du niveau de vie, c'est-à-dire le revenu par unité de consommation**⁵². Voici comment sont définis les trois groupes de la population qui sont analysés dans cette recherche :

1. Groupe 1 : les **bas revenus**. Les personnes qui perçoivent un revenu par unité de consommation inférieur au premier quintile de niveau de vie (les 20% les plus pauvres)
2. Groupe 2 : les « **classes moyennes** »⁵³ regroupent les trois quintiles médians (Q2, Q3 et Q4), correspondant à 60% de la population.
3. Groupe 3 : les **hauts revenus** correspondent au dernier quintile du revenu par unité de consommation (les 20% les plus riches).

Le Tableau 2 présente la **composition socio-démographique de ces trois groupes**. Les bas revenus sont plus jeunes qu'en moyenne : cette catégorie est composée à 23% d'individus de moins de 25 ans (alors que les moins de 25 ans ne représentent que 12% de l'ensemble de la population). Le niveau de diplôme y est moins élevé qu'en moyenne (31% des individus de ce groupe n'ont aucun diplôme, contre 21% dans l'ensemble de la population). Les retraités et les étudiants y sont également sur-représentés (respectivement 20% et 16% de ce groupe, contre 11% et 6% en moyenne). Le taux d'activité est plus faible qu'en moyenne (50% d'inactifs, contre 39% dans l'ensemble de la population), et les chômeurs sont deux fois plus nombreux (17%, contre 9%).

Les « classes moyennes » se composent, à 41%, d'ouvriers et d'employés ; 42% des personnes appartenant à ce groupe sont titulaires d'un diplôme équivalent au Bepc ; 32% ont entre 25 et 40 ans.

⁵¹ Eric Maurin, « Un destin social incertain et métissé », *Informations sociales*, n°106, 2003, p. 4-9.

⁵² Quelques précisions méthodologiques. Dans l'enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », les enquêtés sont interrogés sur les revenus de leur foyer et sur la composition de ce foyer. Le revenu est élaboré à partir des déclarations sur les différentes sources de revenu de toutes les personnes composant le ménage : salaires, pensions, primes, revenus des travailleurs indépendants, loyers perçus, revenus du capital, allocations sociales, etc. Les impôts venant en déduction de ces revenus ne sont pas enregistrés dans l'enquête. En revanche, les cotisations sociales sont déduites. Le revenu mesuré dans l'enquête est donc différent du Revenu Disponible Brut. Pour calculer le niveau de vie individuel, nous utilisons l'échelle de l'OCDE rapportant le revenu du ménage aux unités de consommations composant celui-ci. Nous obtenons ainsi un revenu par unité de consommation, revenu actualisé sur l'ensemble de la période considérée dans cette étude (1980-2007).

⁵³ Dans la suite du rapport, nous continuerons d'employer des guillemets pour rappeler que cette catégorie est définie de manière conventionnelle.

Les personnes identifiées comme percevant des hauts revenus sont majoritairement des hommes (à 53%, alors que les hommes représentent 47% de la population) ; elles sont âgées de 40 à 70 ans (à 60%) ; 47% d'entre elles sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (la proportion n'est que de 23% dans l'ensemble de la population) ; 42% sont cadres, membres des professions intellectuelles supérieures, professions libérales, ou professions intermédiaires ; 27% restent au foyer (contre 22% dans l'ensemble de la population), mais la grande majorité sont actifs occupés (61%, contre 52% en moyenne). Enfin, les habitants de Paris et de son agglomération sont sur-représentés dans ce groupe (21% des effectifs, contre 15% de la population en moyenne).

Tableau 2 – Composition de chaque classe de la typologie

<i>(en %)</i>		Groupe 1 : bas revenus	Groupe 2 : « classes moyennes »	Groupe 3 : hauts revenus	Total
Sexe	Homme	40	48	53	47
	Femme	60	52	47	53
Age	18-24 ans	23	10	7	12
	25-39 ans	29	32	21	29
	40-59 ans	28	33	43	34
	60-69 ans	7	11	17	12
	70 ans et plus	13	14	12	13
Diplôme	Aucun	31	23	7	21
	Bepc.....	38	42	25	38
	Bac.....	16	17	21	18
	Diplôme du supérieur	15	18	47	23
PCS	Indépendant	5	4	5	4
	Cadre et prof. intel. sup. ...	3	5	20	7
	Profession intermédiaire...	6	14	22	14
	Employé.....	18	22	11	19
	Ouvrier.....	17	19	7	16
	Retraité	20	11	4	11
	Reste au foyer	15	22	27	22
	Etudiant	16	4	3	6
Emploi	Actif occupé.....	33	55	61	52
	Inactif.....	50	37	35	39
	Chômeur	17	8	4	9
Lieu De Résidence	Moins de 2000 hts	25	26	20	25
	2000 à 20000 hts.....	17	18	14	17
	20000 à 100000 hts.....	14	13	11	13
	Plus de 100000 hts.....	30	28	34	30
	Paris et agglo.	14	14	21	15
Ensemble.....		100	100	100	100

Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2005-2007

L'appartenance aux groupes 1, 2 ou 3 résulte de deux effets qui se superposent : un effet de cycle de vie, qui explique que les 18-25 ans appartiennent plus souvent au groupe 1 et que les 40-69 ans appartiennent plus souvent au groupe 3 (« toutes choses égales par ailleurs », les rémunérations augmentant avec l'expérience professionnelle) ; et un effet socio-économique du diplôme et du métier exercé, qui déterminent en grande partie la position dans l'échelle des revenus.

La ventilation des individus de la typologie, selon leur appartenance socio-démographique, confirme largement ces grandes tendances (Tableau 3). On notera cependant une information qui n'apparaissait pas précédemment : un quart des travailleurs indépendants comptent parmi les plus démunis de nos concitoyens.

Tableau 3 – Ventilation des groupes socio-démographiques dans la typologie

<i>(en %)</i>		Groupe 1 : bas revenus	Groupe 2 : « classes moyennes »	Groupe 3 : hauts revenus	Total
Sexe	Homme	17	61	23	100
	Femme	23	59	18	100
Age	18-24 ans	39	49	12	100
	25-39 ans	20	65	15	100
	40-59 ans	16	58	25	100
	60-69 ans	12	59	29	100
	70 ans et plus	20	62	18	100
Diplôme	Aucun	29	64	7	100
	Bepc.....	20	67	14	100
	Bac.....	19	58	24	100
	Diplôme du supérieur	13	47	40	100
PCS	Indépendant	25	53	22	100
	Cadre et prof. intel. sup. ...	8	38	54	100
	Profession intermédiaire ...	8	60	32	100
	Employé.....	19	69	12	100
	Ouvrier.....	22	69	9	100
	Retraité	35	58	8	100
	Reste au foyer.....	14	61	25	100
	Etudiant	52	37	11	100
Emploi	Actif occupé.....	13	64	24	100
	Inactif.....	25	57	18	100
	Chômeur	38	54	8	100
Lieu de résidence	Moins de 2000 hts	20	64	16	100
	2000 à 20000 hts.....	20	64	16	100
	20000 à 100000 hts.....	22	61	17	100
	Plus de 100000 hts.....	20	57	23	100
	Paris et agglo.	18	54	28	100
Ensemble.....		20	60	20	100

Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2005-2007

Ces résultats nous invitent à **considérer avec modestie la portée de notre recherche**. Car aucune des classes ainsi définies n'est parfaitement « homogène », aussi bien en termes d'âge que de diplôme ou de profession. Il serait d'ailleurs illusoire de vouloir tracer des limites parfaitement distinctes entre chaque groupe, la diversité des composantes de la société française conduisant naturellement à une infinité de profils socio-démographiques. De fait, la « mise en catégorie » de la population que nous proposons ici doit être considérée avec prudence ; c'est la raison pour laquelle nous maintiendrons, tout au long de ce rapport, la mise entre guillemets des « classes moyennes » : elle est un rappel que ces définitions sont purement conventionnelles. **Un prolongement de cette recherche pourrait d'ailleurs consister dans une analyse plus fine des « classes moyennes »**, qui pourraient être décomposées en plusieurs niveaux de revenus (éventuellement les 3 quintiles médians) ou selon la Profession Catégorie Sociale, l'avantage de cette dernière option étant de combiner deux niveaux d'analyse.

Le tableau suivant compare le sentiment d'appartenance de classe avec la définition que nous avons retenue de chacun des trois groupes. Il montre que, dans chaque groupe, une majorité relative d'individus se classe systématiquement dans la catégorie des classes moyennes. Ainsi, 49% des bas revenus déclarent appartenir aux classes moyennes (contre 45% aux « classes populaires » et aux « défavorisés ») et 74% des personnes appartenant au groupe des classes aisées disent faire partie des « classes moyennes » (contre 21% aux « privilégiés » et « gens aisés »). Ces décalages montrent que notre définition des hauts revenus, des « classes moyennes » et des bas revenus ne correspond pas toujours au sentiment d'appartenance de nos concitoyens, ceux-là étant plus réticents à se reconnaître dans des catégories « extrêmes », et notamment dans les strates les plus favorisées.

Tableau 4 – Croisement des groupes de la typologie avec le sentiment d'appartenance

(en %)

<i>Typologie</i>	Déclare faire partie des « classes populaires » ou des « défavorisés »	Déclare appartenir à la « classe moyenne inférieure » ou à la « classe moyenne supérieure »	Déclare faire partie des « privilégiés » ou des « gens aisés »	Total
Groupe 3 : bas revenus.....	45	49	6	100
Groupe 2 : classes moyennes	27	66	6	100
Groupe 1 : hauts revenus.....	7	74	21	100
Ensemble.....	27	64	8	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2002

Lecture : 49% des individus appartenant au groupe 3, disent appartenir aux classes moyennes, alors que 45% déclarent faire partie des « classes populaires » ou « défavorisées ».

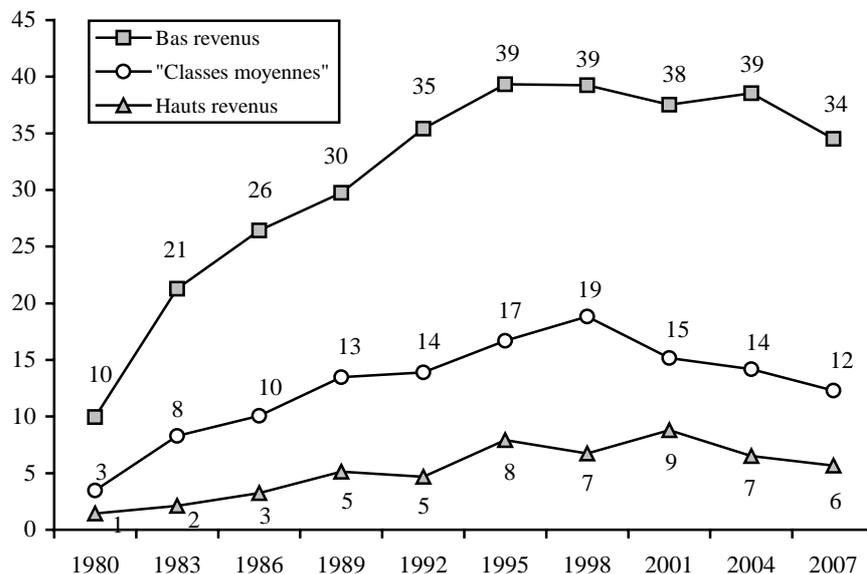
Chapitre II. Situation professionnelle et niveau de vie

1. Situation professionnelle

La situation sur le marché de l'emploi a considérablement évolué depuis 25 ans. Le taux de chômage avoisine aujourd'hui 9%, alors qu'il se situait en dessous de 5% à la fin des années 1970 (après avoir culminé au dessus de 12% au milieu des années 1990). Dans le système d'enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », le CREDOC suit depuis le début des années 1980 une variable permettant d'estimer la proportion d'individus qui déclarent être au chômage. Il s'agit donc de données déclaratives, qui ne sont en rien comparables aux statistiques officielles du taux de chômage mesuré par l'INSEE selon la définition du Bureau International du Travail (BIT)⁵⁴. De fait, les Français ont tendance à se déclarer plus souvent au chômage qu'ils ne le sont si l'on retient les critères définis par le BIT, l'INSEE ou l'ANPE. Les chiffres suivants doivent donc être interprétés avec prudence.

Graphique 12 – Proportion d'individus déclarant être actuellement au chômage ou sans emploi*

- Champ : ensemble des actifs, en % -



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

* Il ne s'agit pas du taux de chômage, tel qu'il est mesuré par le Bureau International du travail ou l'INSEE, mais de la proportion d'actifs qui déclarent être au chômage ou sans emploi.

Note : pour ce graphique et tous ceux qui suivront, nous avons regroupé plusieurs vagues d'enquêtes afin de présenter des chiffres reposant sur des effectifs suffisamment élevés. Par exemple, l'année libellée 1980 correspond en fait aux regroupement des vagues de 1979, 1980 et 1981 ; 1983 rassemble 1982, 1983 et 1984, et ainsi de suite. Seule l'année 2007 ne repose que sur deux vagues d'enquêtes : 2006 et 2007.

⁵⁴ Pour plus d'informations sur les définitions et différents indicateurs mesurés par l'INSEE, voir par exemple la récente publication de la DARES : « Conjoncture de l'emploi et du chômage au deuxième trimestre de 2007 : l'emploi garde le cap », *Premières informations, premières synthèses*, n° 42.1, octobre 2007, DARES, sur Internet : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/2007.10-42.1-2.pdf>

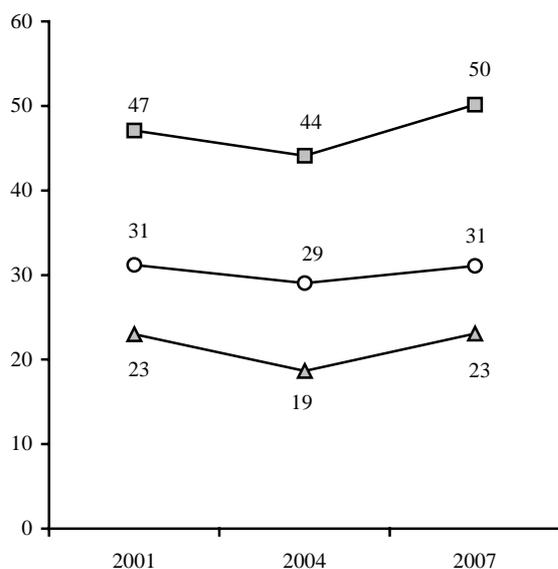
Les bas revenus déclarent bien plus souvent être au chômage que les autres catégories de la population. En 2007, 34% d'entre eux disent être au chômage, contre 12% des « classes moyennes » et 6% des hauts revenus. Sur longue période, on assiste à un décrochage très net des bas revenus dès le milieu des années 1980. L'écart entre les hauts revenus et les « classes moyennes » semble se maintenir au cours du temps, tandis que **l'écart avec les bas revenus se creuse sensiblement** et reste très élevé jusqu'à aujourd'hui.

Les graphiques suivants présentent des aspects relatifs aux trajectoires des individus, plutôt qu'une photographie de leur situation à un instant donné. Il en ressort que 61% des bas revenus ont traversé une période de chômage au cours des dix dernières années : la proportion est très élevée, clairement supérieure aux autres catégories de la population.

Autre constat : les écarts entre « classes moyennes » et bas revenus sont beaucoup plus faibles que précédemment. Cela signifie que les « classes moyennes » ont certes une plus faible probabilité d'être au chômage à un instant donné, mais qu'elles peuvent néanmoins se trouver dans cette situation à un moment ou à un autre de leur vie ; le Graphique 14 montre qu'elles resteront sans doute moins longtemps sans emploi, mais elle ne sont pas à l'abri. Moins, en tout cas, que les hauts revenus : seuls 27% de ces derniers ont connu une période de chômage ces dix dernières années.

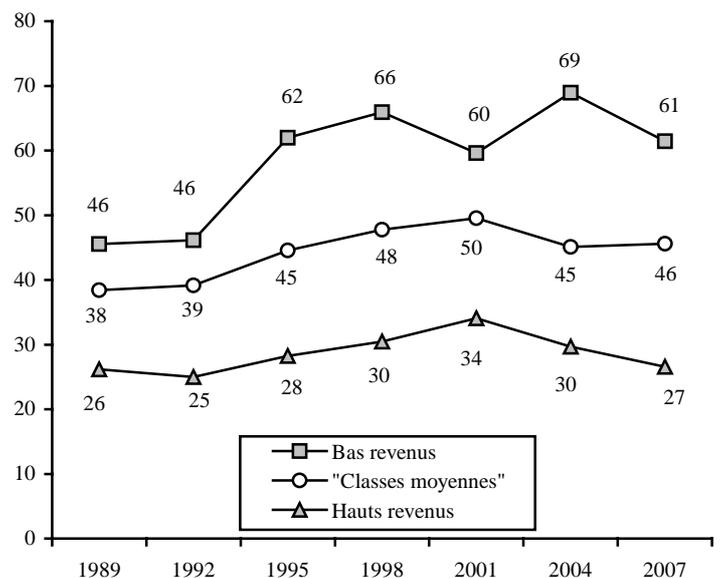
Graphique 13 – Proportion d'individus ayant été au chômage pendant une période de plus d'un an

- Champ : ensemble de la population, en % -



Graphique 14 – Proportion d'individus déclarant avoir été au chômage au moins une fois au cours des 10 dernières années

- Champ : ensemble de la population, en % -



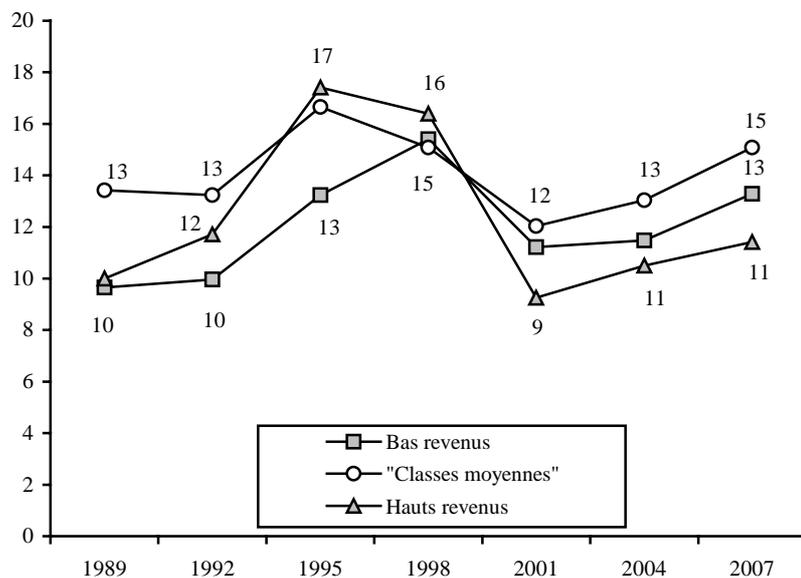
Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Entre 1989 et 2007, la situation des hauts revenus ne s'est pas dégradée : la probabilité d'avoir connu une période de chômage au cours des dix dernières années est la même en début et en fin de période. En revanche, pour les « classes moyennes » et les bas revenus, la tendance est à la hausse tout au long des deux dernières décennies

L'enquête permet également d'évaluer le **sentiment de précarité** : quelle est la proportion d'individus qui se sentent menacés, pour eux-mêmes ou pour l'un des membres de leur foyer, par le risque du chômage ? **Toutes les catégories de la population partagent cette inquiétude** : 11% des hauts revenus, 13% des bas revenus et 15% des « classes moyennes » se disent préoccupés. On notera même que les « classes moyennes », alors qu'elle sont objectivement moins menacées, sont un peu plus inquiètes que les bas revenus. Nous l'avons dit, ces catégories ne sont pas à l'abri de la perte de leur emploi. Ce résultat fait écho, d'une certaine manière, avec la crainte plus prononcée chez elles du déclassement (*cf.* chapitre IV, Graphique 37, p. 75).

Graphique 15 – Proportion d'individus déclarant se sentir menacés par le chômage, pour eux-mêmes ou pour un membre de leur foyer

- Champ : personnes qui ne sont pas au chômage et dont aucun membre du foyer n'est au chômage, en % -



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

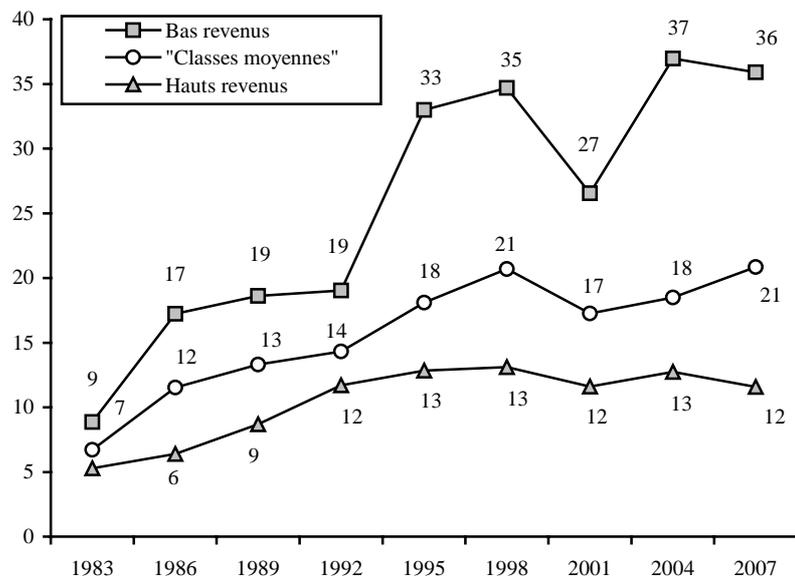
Concernant le travail à temps partiel, on enregistre de très fortes disparités entre les groupes : 36% des bas revenus occupent un emploi à temps partiel, contre « seulement » 21% des « classes moyennes » et 12% des hauts revenus.

Sur ce point aussi, le fossé n'a cessé de croître depuis 25 ans, les bas revenus subissant plus que les autres les variations conjoncturelles. Il n'est pas inutile de rappeler que ces emplois à temps partiel sont moins qualifiés et plus précaires qu'en moyenne (on y trouve beaucoup d'emplois de services aux particuliers notamment) et que, dans un cas sur trois, les salariés concernées préféreraient travailler à temps plein, une personne sur six à temps partiel cumule d'ailleurs plusieurs emplois⁵⁵.

Ici, la situation des « classes moyennes » se rapproche de celle des hauts revenus. Et même si l'écart entre ces deux groupes s'est légèrement accru entre 2004 et 2007, il s'est, peu ou prou, maintenu entre 1986 et 2004 (de +6 points à +5 points)

Graphique 16 – Proportion d'individus déclarant travailler à temps partiel

- Champ : ensemble des actifs, en % -



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

⁵⁵ Valérie Ulrich et Serge Zilberman, « De plus en plus d'emplois à temps partiel au cours des vingt-cinq dernières années », *Premières informations, premières synthèses*, n° 39.3, septembre 2007, DARES, sur Internet : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/2007.09-39.3.pdf>

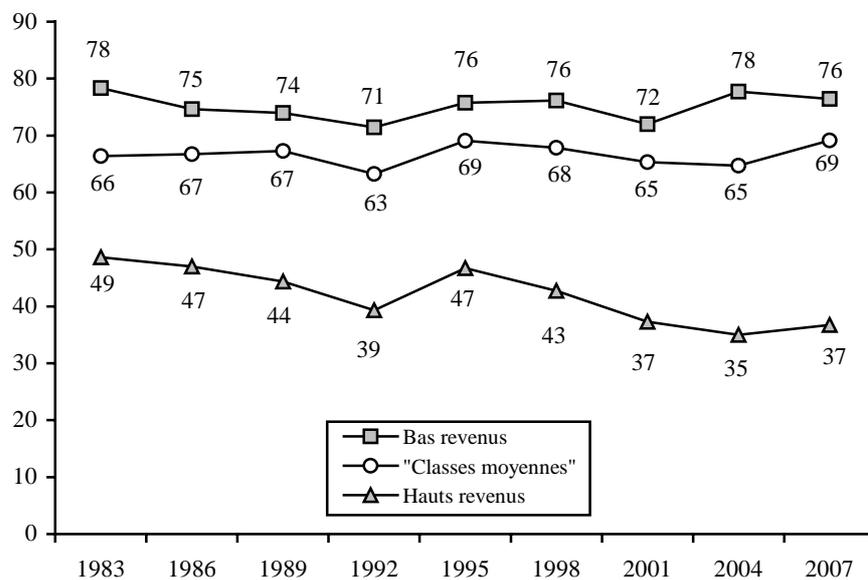
2. Perception de sa situation financière

Les contraintes financières ressenties par chacun sont très variables : plus des trois quarts des bas revenus déclarent s'imposer régulièrement des restrictions sur un ou plusieurs postes de leur budget, contre seulement 37% des hauts revenus et 69% des « classes moyennes ». Ces dernières sont donc finalement plus proches du bas de l'échelle que du haut.

Depuis le début des années 1980, la situation du groupe médian et du groupe de celui qui est le moins bien loti ont peu évolué, la proportion d'individus faisant part de leurs difficultés ne variant quasiment pas d'une année sur l'autre. En revanche, parmi les hauts revenus, le sentiment de restrictions — déjà peu élevé — s'est réduit d'année en année, passant de 49% en 1983 à 37% en 2007. **Il s'agit là d'une profonde divergence entre les catégories sociales les plus aisées et le reste de la population.**

Graphique 17 – Proportion d'individus déclarant s'imposer régulièrement des restrictions sur un ou plusieurs postes de leur budget

- Champ : ensemble de la population, en % -



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

L'analyse détaillée par poste budgétaire montre que, d'une manière générale, **les hauts revenus sont systématiquement moins pris à la gorge que les autres catégories sociales** (Graphique 18). **Ils se démarquent en particulier pour les dépenses sur lesquelles la contrainte ressentie est, en moyenne, la plus forte : les vacances et les loisirs, l'habillement, la voiture, l'équipement des ménages et le logement.** Dans ces cas-là, les 20% les plus riches sont systématiquement moins contraints : par exemple, 63% des bas revenus, de même que 56% des « classes moyennes » déclarent s'imposer des restrictions sur leurs vacances et leurs loisirs, alors que seuls 29% des hauts revenus sont dans ce cas ; pour l'équipement du ménage, les sentiments de restrictions sont respectivement de 56% et 49%, contre 22%.

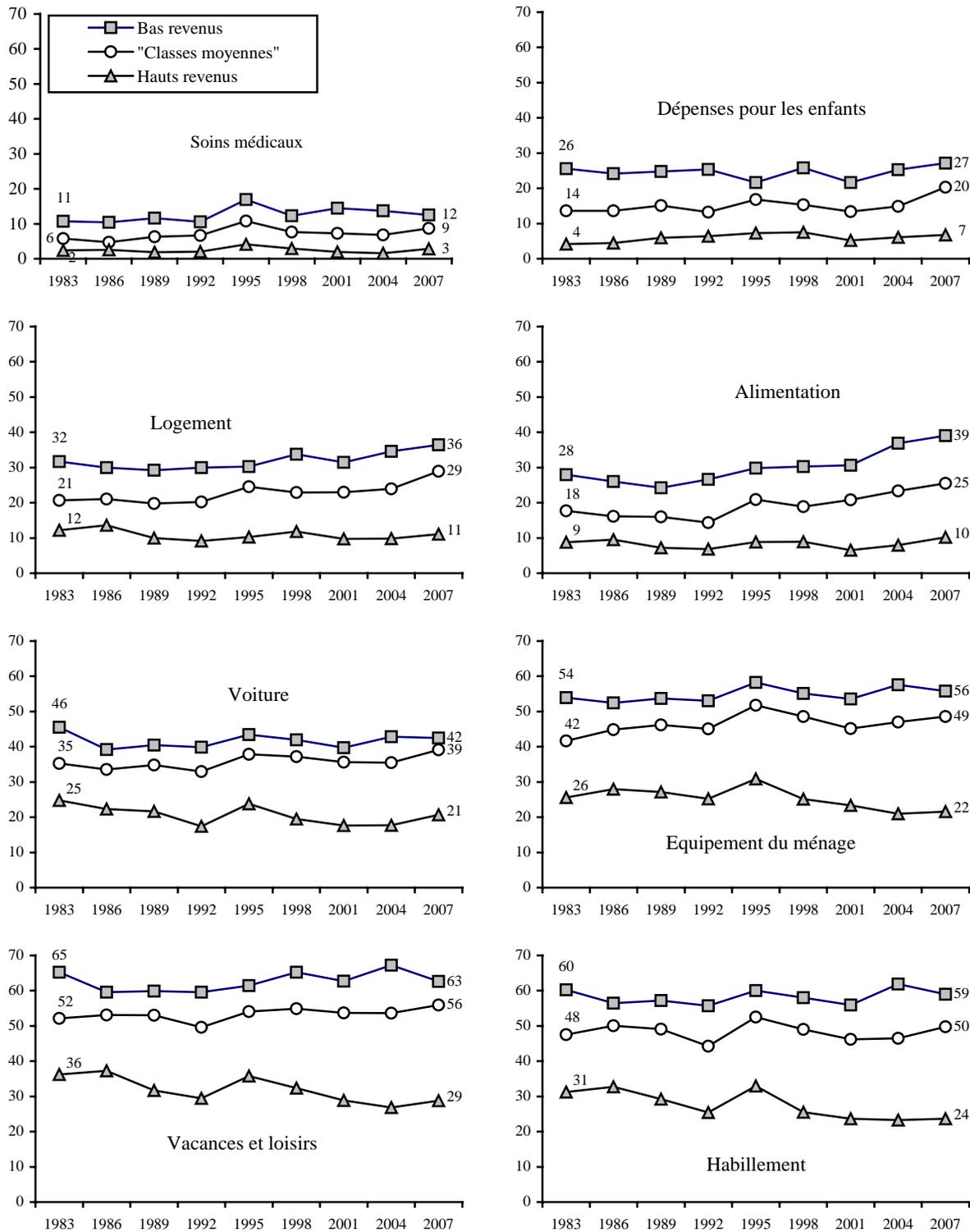
Alors que, pour le reste de la population, le sentiment de restrictions est resté très fort sur ces postes depuis le début des années 1980, la contrainte s'est desserrée pour les individus les mieux lotis. C'est ici que la divergence entre le haut de l'échelle des revenus et le reste de la population est la plus manifeste.

Dans les autres cas de figure (soins médicaux, dépenses pour les enfants, alimentation), les « classes moyennes » se situent plutôt en position médiane : 25% disent s'imposer régulièrement des restrictions en matière de dépenses alimentaires ; chez les bas revenus, la proportion s'élève à 39% tandis qu'elle n'est que de 10% parmi les hauts revenus.

Il faut par ailleurs noter que, pour ces postes, la contrainte budgétaire a plutôt eu tendance à se faire sentir de plus en plus durement au cours du temps, et cela pour tous les groupes de la population. **En matière de soins médicaux, de dépenses pour les enfants ou de dépenses alimentaires, on n'observe pas de divergence des situations ressenties entre les différents groupes de la population.** Les écarts sont restés les mêmes au cours du temps, ils n'ont ni augmenté, ni diminué.

Graphique 18 – Proportion d'individus s'imposant des restrictions budgétaires sur les postes suivants

- Champ : ensemble de la population, en % -



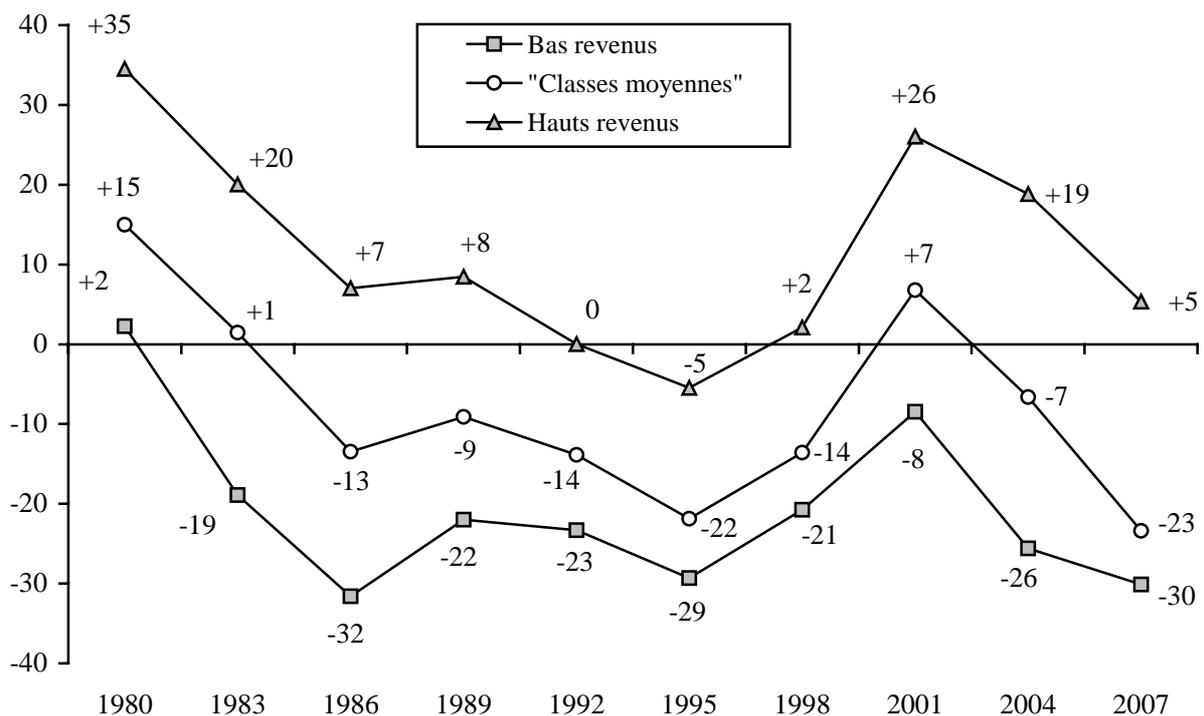
Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et Les Aspirations des Français »

Mais notre enquête permet aussi d'évaluer, chaque année, le regard que portent les individus sur l'évolution de leurs propres conditions de vie. Nous demandons aux enquêtés si, depuis une dizaine d'années, leur niveau de vie s'est plutôt amélioré, plutôt détérioré ou s'il est resté le même. A partir de leurs réponses, nous calculons un solde des opinions positives et négatives.

Seuls les hauts revenus considèrent que leur niveau de vie s'est apprécié (solde des opinions positif : +5 points) ; **les autres groupes portent un jugement très négatif sur l'évolution de leur niveau de vie au cours des dix dernières années** : le solde des opinions est négatif de 30 points parmi les bas revenus ; il est également négatif de 23 points chez les « classes moyennes ». La France est clairement coupée en deux : seuls les 20% des individus percevant les revenus les plus élevés constatent une amélioration ; pour toutes les autres catégories de la population, le constat est amer.

Graphique 19 – Evolution de son propre niveau de vie au cours des dix dernières années

- Solde des opinions positives et négatives, en points de % -



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Ce clivage au sein du corps social se perpétue depuis le début des années 1980. Depuis plus de 25 ans, en effet, les « classes moyennes » et les bas revenus, qui représentent ensemble 80% de la population, portent un regard négatif sur l'évolution de leur niveau de vie. **Pour trouver une situation où chacun avait l'impression de tirer quelque avantage de la répartition des fruits**

de la croissance, il faut remonter au tout début des années 1980. A cette époque, toutes les catégories de la population — y compris les 20% les plus pauvres — considéraient que leur niveau de vie s'améliorerait. Certes, les 20% les plus riches affichaient une opinion nettement plus optimiste (solde positif de +35 points, contre +15 points dans les « classes moyennes » et +2 points chez les bas revenus), mais tout le monde semblait satisfait.

A noter qu'en 1980, les « classes moyennes » se situaient à peu près à mi-chemin entre le haut et le bas de l'échelle, tandis qu'aujourd'hui, leur opinion tend à se rapprocher de celle des bas revenus. Les phases de contractions économiques (milieu des années 1990, milieu des années 2000) semblent être le théâtre d'un rapprochement entre ces groupes, **comme si les « classes moyennes » ressentaient encore plus durement les périodes de ralentissement de la croissance, comme si elles étaient plus sensibles à la morosité économique.**

En ce qui concerne les hauts revenus, jamais l'écart avec le reste de la population n'aura été aussi élevé que depuis 2004 : ceux-ci affichent aujourd'hui un optimisme en complet décalage avec les tiraillements ressentis au milieu et en bas de l'échelle.

Si l'on considère maintenant les anticipations des Français concernant l'évolution de leurs conditions de vie à l'horizon de cinq ans, les résultats s'inversent : **les bas revenus sont ainsi les seuls, aujourd'hui, à ne pas craindre un nouvel appauvrissement** (le solde des opinions est légèrement négatif : -2 points). Les « classes moyennes » et les hauts revenus sont moins rassurés (soldes négatifs de respectivement -11 points et -14 points).

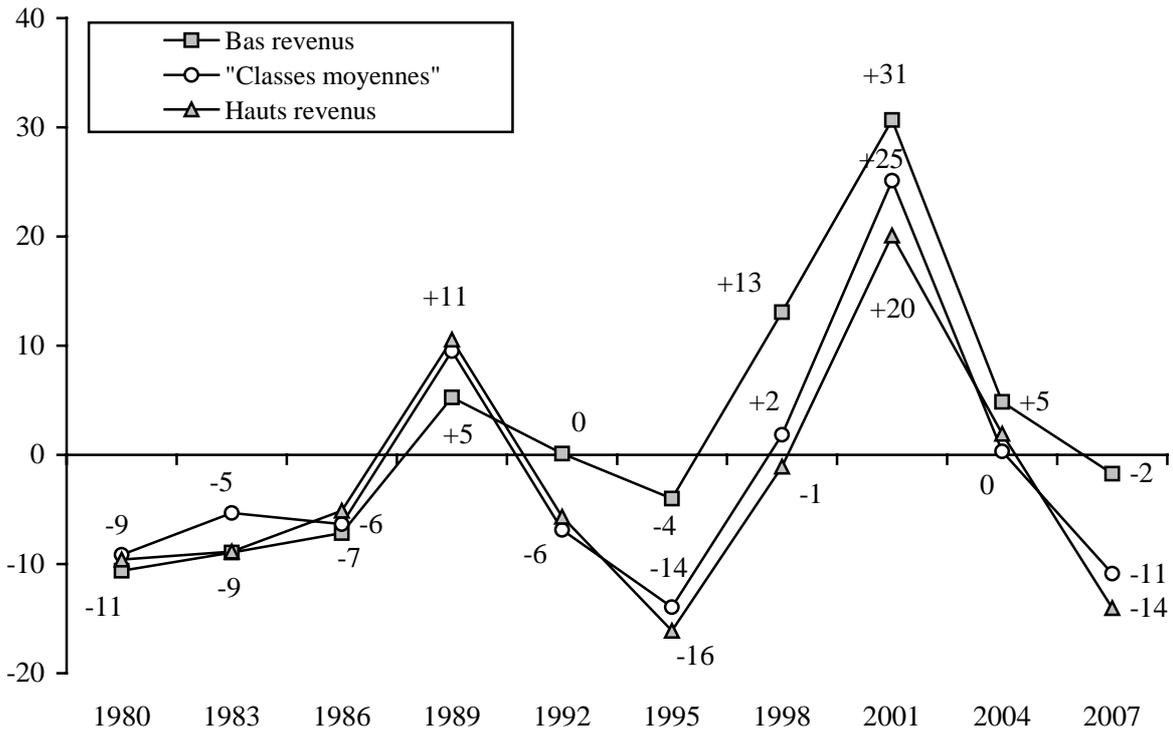
Mais, à vrai dire, **les différentes strates de la population présentent ici des opinions nettement moins divergentes que précédemment**, comme en atteste la comparaison du Graphique 20 et du Graphique 19. On note également que les anticipations sont, en moyenne, plus optimistes que les bilans tirés sur l'évolution du niveau de vie passé : il n'est pas rare que les soldes d'appréciation se situent au-dessus de la moyenne : à la fin des années 1980 et au tournant des années 2000, lors des périodes de forte croissance économique, toutes les catégories sociales envisageaient l'avenir sous de meilleurs auspices.

Enfin, on constate que, sur l'ensemble de la période étudiée, les catégories les plus en difficultés sont les premières à espérer une amélioration de leurs conditions de vie. Cela peut se comprendre : ces groupes sont, pour beaucoup, composés d'individus en début de cycle de vie

(les jeunes et les étudiants y sont nettement sur-représentés, cf. chapitre I, Tableau 3, p. 38) ou de personnes au chômage ; nombre d'entre eux espèrent que cette situation sera transitoire et que leur situation financière s'améliorera avec le temps.

Graphique 20 – Anticipation de l'évolution de ses conditions de vie pour les cinq prochaines années

- Solde des opinions positives et négatives, en points de % -



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

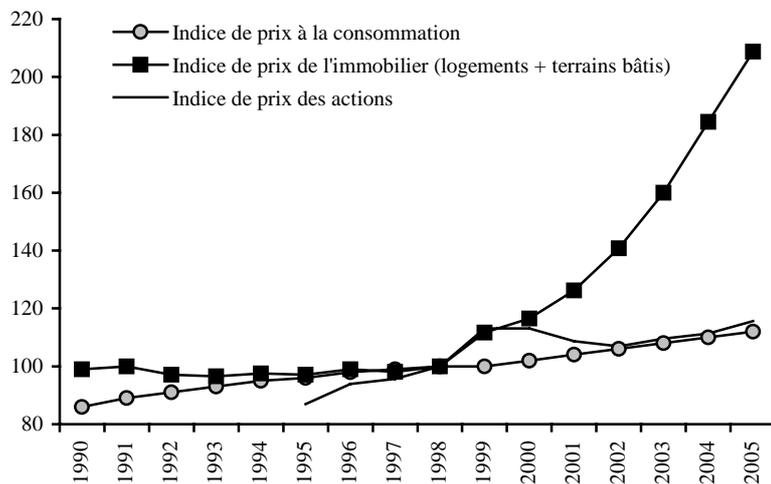
Au passage, il y a matière à s'interroger sur le fait que les anticipations sont systématiquement plus optimistes que les bilans tirés de l'évolution du niveau de vie passé. Les économistes diraient que, sur longue période, ces anticipations ne sont pas très « rationnelles ». En effet, comment peut-on continuer de prédire, année après année, une amélioration de la situation si, pendant les 25 années précédentes, on a fait le constat d'une détérioration de son niveau de vie ? Force est de constater une certaine myopie – ou un certain optimisme volontariste – de nos concitoyens, qui les conduit à sans cesse espérer un meilleur avenir.

3. Logement

Depuis la fin des années 1990, le marché immobilier français est traversé par de fortes tensions entre l'offre et la demande, se traduisant par une augmentation spectaculaire des prix, nettement plus importante et plus durable que la flambée des prix qu'ont connu les marchés d'actions en 1999-2000 — époque de la bulle spéculative autour des valeurs associées à la « nouvelle économie » (Graphique 22). A titre de comparaison, les prix de l'immobilier ont crû presque sept fois plus vite que l'indice des prix à consommation : entre 1998 et 2005, le taux de croissance annuel moyen des prix immobiliers a été en effet de 11%, contre 1,6% pour l'indice des prix à la consommation.

Graphique 22 – Evolution des indices de prix

- Indice de prix base 100 en 1998 -



Source : INSEE, comptes de la Nation base 2000

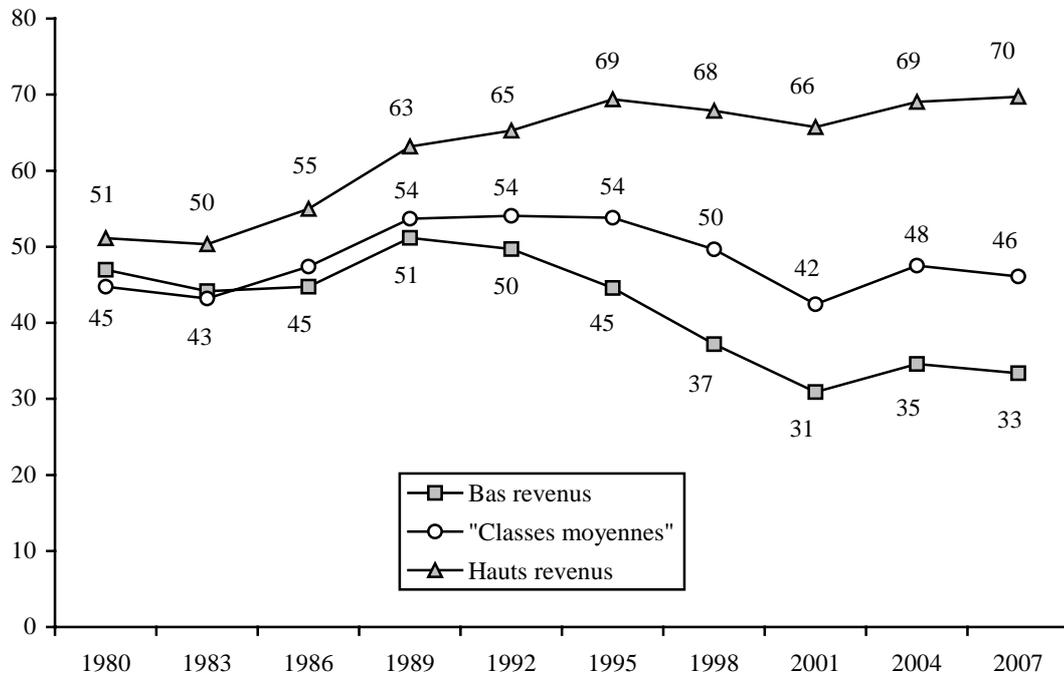
Pour de nombreuses personnes, il est devenu quasiment impossible d'accéder à la propriété dans de telles conditions ; d'ailleurs, **les disparités d'accès au logement n'ont cessé d'augmenter depuis la fin des années 1980**, comme en atteste le Graphique 23. Aujourd'hui, 70% des hauts revenus sont propriétaires de leur logement (ou accédants à la propriété), contre « seulement » 46% des « classes moyennes » et 33% des bas revenus.

Le fossé qui s'est creusé entre la fin des années 1980 et 2007 est particulièrement criant : en 1989, la proportion d'individus propriétaires de leur logement était, dans chaque catégorie de la population, respectivement de 63%, 54% et 51%. **Alors que, depuis, le taux d'accession à la**

propriété a crû au sein des 20% les plus riches de nos concitoyens (+7 points), il a diminué au sein des « classes moyennes » (-8 points) et des plus mal lotis (-17 points).

Graphique 23 – Proportion d'individus propriétaires de leur logement (ou accédants à la propriété)

- Champ : ensemble de la population, en % -



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

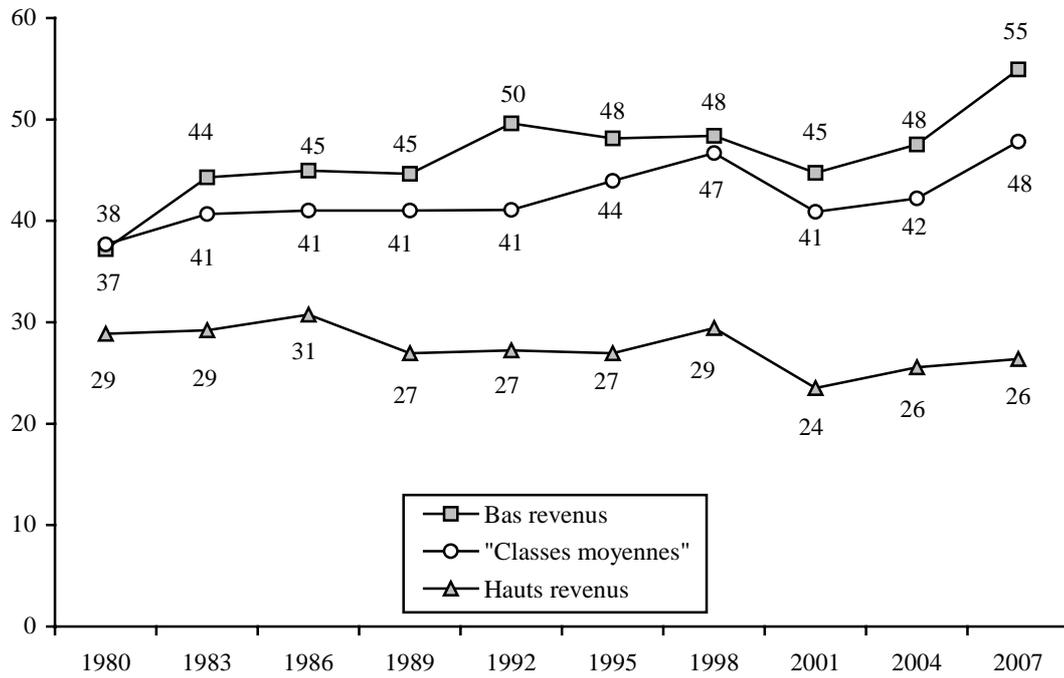
Au vu de ces résultats, on comprend que pour 55% des bas revenus et 48% des « classes moyennes », les dépenses de logement constituent « une lourde charge », alors que seuls 26% des hauts revenus font part de ces difficultés. Et ici aussi, on assiste à des divergences croissantes au fil du temps. **Les 20% de nos concitoyens disposant des plus hauts revenus ont vu la pression immobilière diminuer au cours du temps (- 3 points), tandis que les couches médianes ont senti plus fortement le poids des charges liées à leur logement (+10 points), moins cependant que pour les 20% de la population disposant des plus bas revenus (+18 points).**

Sachant que les dépenses de logement constituent le principal poste de consommation des ménages — elles représentent presque 20% de l'ensemble de leur budget annuel⁵⁶ —, **la croissance des inégalités d'accès à la propriété contribuent largement au développement des inégalités sociales en France depuis la fin des années 1990.**

⁵⁶ Source : INSEE, comptes de la Nation 2006, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?tab_id=301

Graphique 24 – Proportion d'individus déclarant que leurs dépenses de logement constituent une « lourde charge » ou une « très lourde charge »

- Champ : ensemble de la population, en % -



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

4. Actifs patrimoniaux

Cet accroissement des inégalités concernant le logement reflète en fait l'évolution des disparités pour tous les actifs patrimoniaux. **Qu'il s'agisse d'assurance-vie, de produits d'épargne liquide (livrets...), de valeurs mobilières ou d'autres biens immobiliers, le fossé entre le haut, le milieu et le bas de l'échelle des revenus n'a jamais été aussi grand.**

Rappelons quelques données de cadrage. Les ménages résidants en France disposent d'un patrimoine de 8 067 milliards fin 2005⁵⁷ : c'est environ sept fois l'équivalent du revenu disponible brut français. A titre de comparaison, entre 1995 et 2005, la valeur des actifs patrimoniaux des ménages a crû de 10% par an, tandis que le produit intérieur brut n'a augmenté que de 3,7% par an en valeur. La hausse des prix de l'immobilier ces dernières années explique en grande partie cet accroissement du patrimoine des ménages ; celui-ci est composé à 73% d'actifs non financiers (31% sont notamment des logements et 38% sont des terrains — la plupart sont bâtis). Les portefeuilles financiers des ménages auprès des assurances, les portefeuilles en actions et autres participations représentent 24% de leurs actifs tandis que l'épargne liquide et les dépôts constituent le reste (12%).

Chez les salariés, le patrimoine médian est d'environ 67 000 euros, et le patrimoine au-dessus duquel se situent 10% des ménages les plus riches s'élève à 242 000 euros⁵⁸. Les 10% des ménages les plus riches détiennent 44% du patrimoine total alors que les 50% des ménages les moins riches n'en possèdent que 9%. Rappelons que les 10% des ménages les plus riches captent 33% des flux de revenus annuels⁵⁹. **Le patrimoine est donc plus inégalement réparti que les revenus.** Il est vrai que la constitution d'actifs est cumulative au cours du cycle de vie ; un effet « boule de neige » explique que les écarts de patrimoine sont plus importants que les écarts de revenus : ceux qui peuvent acquérir des actifs immobiliers ou financiers bénéficient à la fois des hausses de prix (plus values) et des revenus engendrés par la détention de ces biens (intérêts, loyers, dividendes..., très souvent réinvestis en capital).

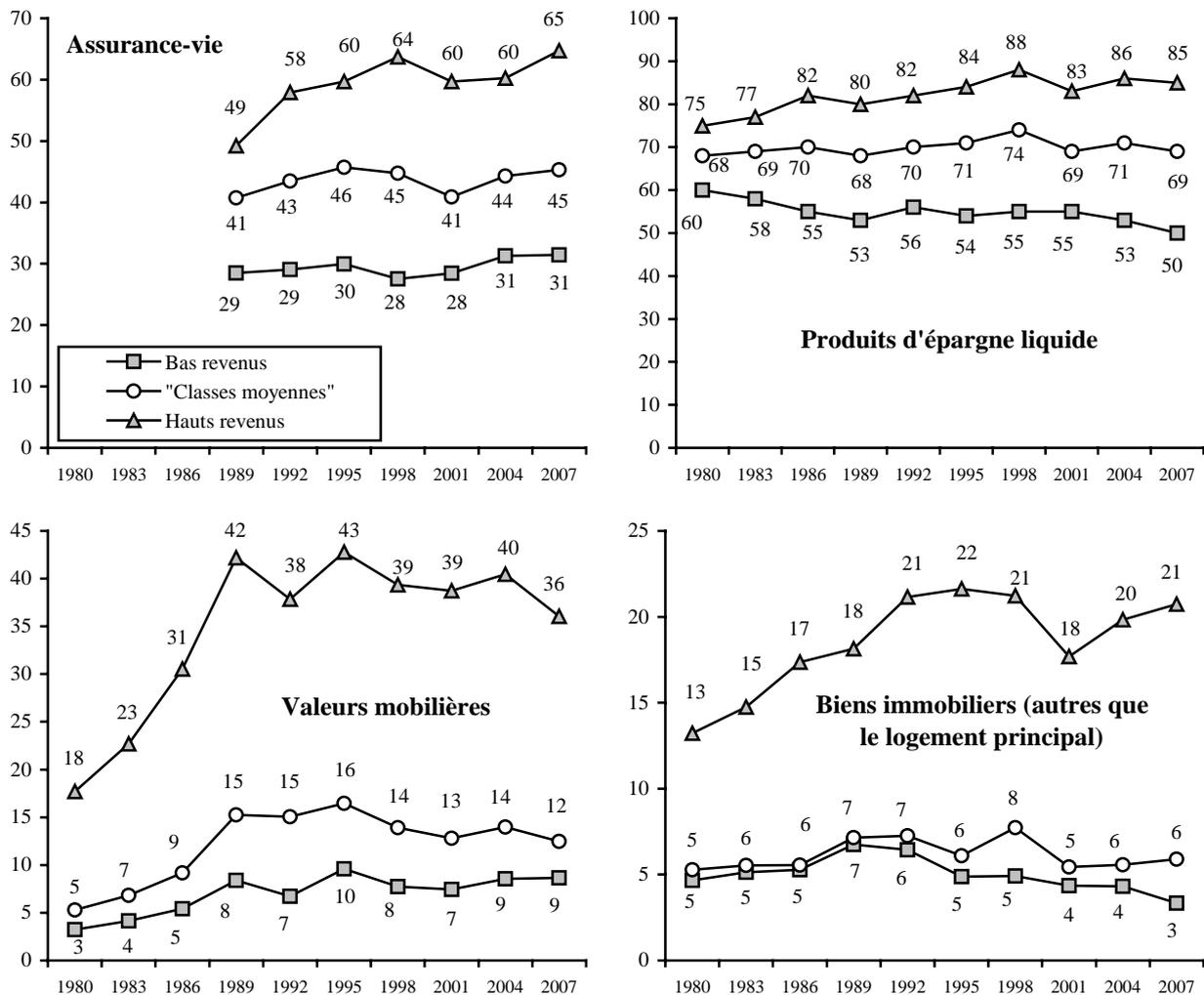
⁵⁷ Jean Boissinot et Adrien Friez, « Epargne et patrimoine des ménages : données macroéconomiques et données d'enquêtes », *L'économie française - Comptes et dossiers (édition 2006-2007)*, INSEE, 2007, Paris, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ECOFRA06c.PDF

⁵⁸ Catherine Rougerie, « Evolution des inégalités de patrimoine chez les salariés entre 1986 et 2000 », *Données sociales (édition 2002-2003)*, INSEE, Paris, 2003, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/DONSOC02i.PDF

⁵⁹ Cf. Graphique 6 à la page 28 de ce rapport.

Que nous apprend l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » sur l'évolution des disparités patrimoniales entre les catégories sociales ? Le Graphique 25 montre que **65% des hauts revenus disposent aujourd'hui d'une assurance-vie, contre 45% des « classes moyennes » et 31% des bas revenus ; il y a 20 ans, les pourcentages étaient respectivement de 49%, 41% et 29%** : autrement dit, **les écarts étaient moins importants**. Entre le début et la fin de la période, les hauts revenus ont accéléré leur avance sur le reste de la population.

Graphique 25 – Proportion d'individus disposant des actifs patrimoniaux suivants :



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »
 Note : les produits d'assurance-vie ne sont suivis dans l'enquête que depuis la fin des années 1980.

La divergence est également très nette en ce qui concerne les produits d'épargne liquide, qui ont pourtant la réputation d'être des placements populaires. **Entre 1980 et 2007, les 20% des individus disposant des plus bas revenus étaient de moins en moins souvent détenteurs d'un tel placement (-10 points). Dans le même temps, les 20% des titulaires des plus hauts**

revenus ont continué de diversifier leurs placements, y compris dans les livrets (+10 points). Les « classes moyennes » sont restées en position médiane, le taux de détention d'un produit d'épargne liquide n'ayant pas varié dans ce groupe les 27 dernières années.

Au milieu des années 1980, les Français commencent à s'intéresser de plus en plus aux **placements boursiers**. La proportion d'individus détenteurs d'un portefeuille d'actions augmente nettement à partir de cette période. Mais **la progression est surtout spectaculaire au sein des hauts revenus** : +24 points entre 1980 et 1989, contre +10 points parmi les « classes moyennes » et +5 points parmi les bas revenus.

La détention des biens immobiliers — autres que le logement principal — est également marquée par une augmentation des écarts entre le haut de l'échelle et le reste de la population, tout au long des années 1980-2007 : 13% des hauts revenus disposaient d'actifs immobiliers en 1980 ; ils sont 21% dans ce cas en 2007 ; dans les autres catégories de la population, la proportion d'individus concernés s'est maintenue en dessous de 8%, elle aurait même tendance à diminuer, au sein des 20% des revenus les plus bas, à partir du début des années 1990.

Cet accroissement des inégalités de patrimoine est en partie confirmé par une étude récente de l'INSEE analysant l'évolution des valorisations d'actifs des ménages entre 1997 et 2003 : les 10% d'individus ayant le niveau de vie le plus élevé ont ainsi vu la valeur de leur patrimoine augmenter de 58% en 6 ans, alors que celle de l'ensemble des ménages progressait de 39%. Les 10% d'individus possédant le patrimoine le plus élevé (montant moyen du patrimoine en 2003 : 656 380 euros) ont vu leur capital s'accroître de 52%, tandis que celui des 10% d'individus possédant le patrimoine le plus faible (montant moyen du patrimoine en 2003 : 810 euros) ont constaté une progression de leurs actifs de moins de 7%⁶⁰. En l'espace de six ans, les premiers ont enregistré une plus value moyenne de 218 793 euros alors que les seconds ont dû se contenter de 53 euros.

⁶⁰ Pauline Girardot et Denis Marionnet, « La composition du patrimoine des ménages entre 1997 et 2003 », *France - portrait social* (édition 2007), INSEE, Paris, 2007, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC07g.PDF

5. Biens d'équipement

Qu'en est-il de la diffusion des biens d'équipement dans les différentes catégories de la population ?⁶¹ Depuis la fin des années 1970, le système d'enquêtes du CREDOC permet en effet de suivre les cycles de vie de produits relevant de différents univers : télévision, magnétoscope, téléphone fixe, téléphone mobile, automobile, lave-vaisselle, four à micro-ondes, ordinateur, Internet, appareil photo numérique, etc.

Nous distinguerons ici deux types de biens d'équipement : ceux qui semblent destinés à se diffuser, plus ou moins rapidement, dans l'ensemble des strates de la population et ceux qui restent marqués par des inégalités sensibles, soit que les écarts entre les groupes perdurent, soit qu'ils se réduisent très lentement.

Dans la première catégorie de biens, nous classons la télévision, le magnétoscope, le lecteur DVD, le téléphone fixe, le téléphone mobile, le four à micro-ondes et l'appareil photo numérique. Il s'agit là de produits de grande consommation, dont le taux de possession dépasse souvent — ou est amené à dépasser — 75% de la population.

Le Graphique 26 montre clairement un **mouvement de convergence pour la télévision couleur** : en 1980, 36% des bas revenus étaient équipés d'un poste de télévision couleur, contre 51% des hauts revenus ; l'écart n'était d'ailleurs pas très important au tout début de la diffusion de ce produit. Et, année après année, les taux d'équipement de chaque groupe de population ont convergé vers 97% : aujourd'hui, quasiment tout le monde dispose de ce produit chez soi.

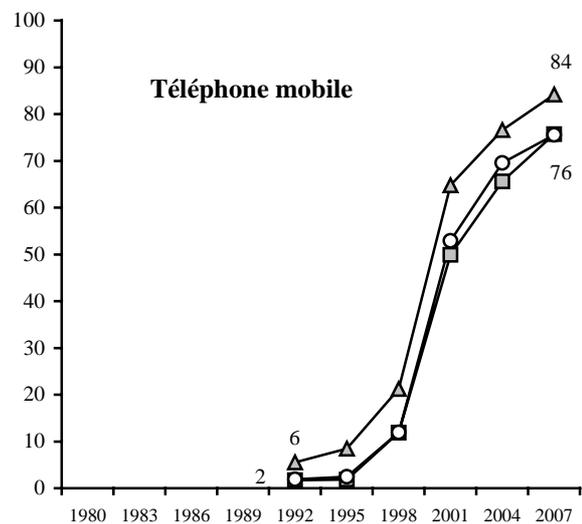
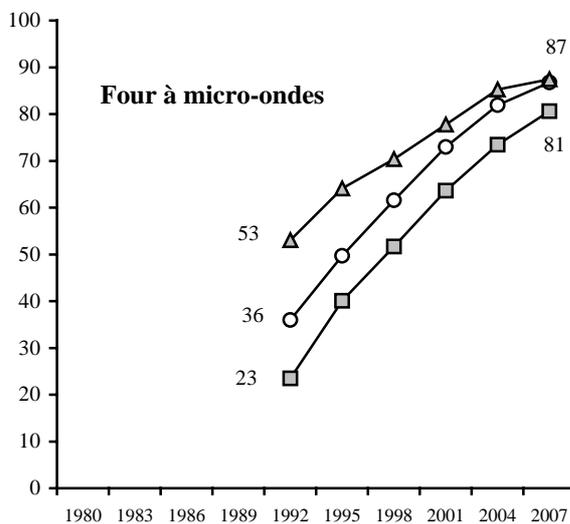
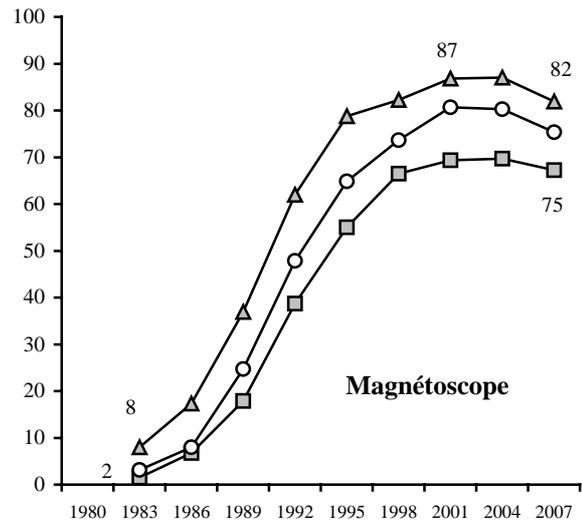
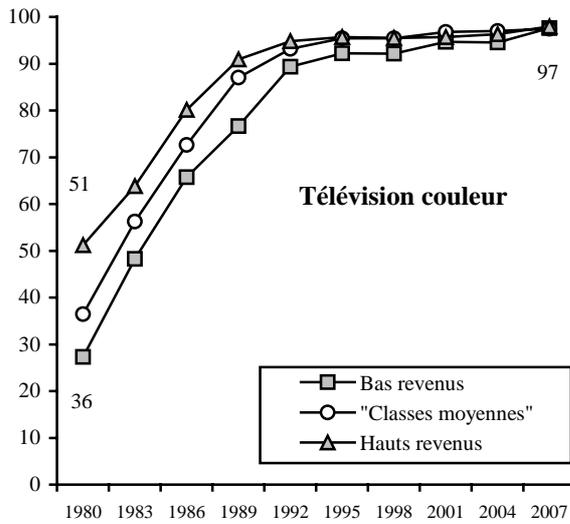
Le phénomène de convergence est également très clair pour l'équipement en four à micro-ondes⁶² : plus de 80% des individus — toutes catégories confondues — en sont aujourd'hui équipés, alors qu'au début des années 1990, on constatait des écarts catégoriels assez nets.

⁶¹ Sur ce sujet, voir également Robert Rochefort, « L'un est équipé... l'autre pas », *Consommation et modes de vie*, CREDOC, n°70, septembre 1992.

⁶² Cet équipement n'étant pas suivi avant les années 1990, il n'est malheureusement pas possible de dire si les écarts étaient, dès l'apparition du produit, très différents selon le niveau de revenus.

Graphique 26 – Diffusion de quelques biens d'équipement

- Proportion d'individus disposant des équipements suivants, en % -



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Pour le **magnéto**, en revanche, on ne peut pas vraiment parler de convergence, mais plutôt d'une relative homogénéité des taux d'équipement en haut et en bas de l'échelle des revenus, les « classes moyennes » adoptant une position médiane tout au long de la période 1980-2007. Ici aussi, les écarts au début du cycle de vie du produit étaient assez faibles. Nous n'avons pas présenté les courbes de diffusion du **lecteur de DVD de salon** (entré sur le marché plus récemment), mais les résultats semblent assez similaires à ceux du magnéto.

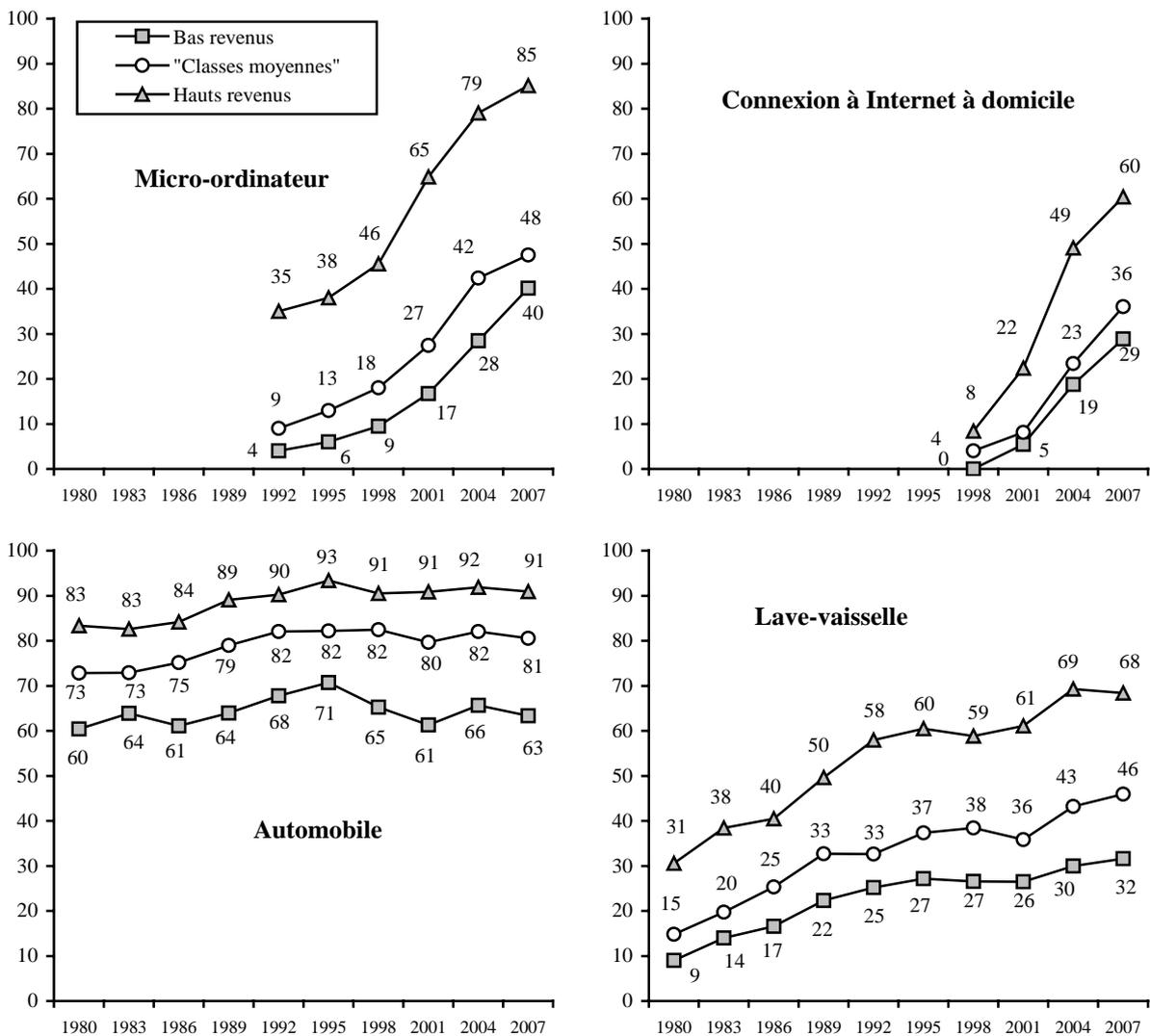
Même constat pour le **téléphone mobile** : dès le départ, ce produit semblait voué à se diffuser très largement — et très rapidement — dans la population car les écarts catégoriels étaient infimes, même au milieu des années 1990, lorsque le téléphone portable a fait ses premiers pas

sur le marché français. Le téléphone portable n'est pas resté un produit de « distinction » très longtemps.

Le micro-ordinateur ou Internet, en revanche, sont encore très concentrés vers les hauts revenus (Graphique 27). Certes, le taux d'équipement des « classes moyennes » et des bas revenus a progressé — notamment depuis le début des années 2000, avec la baisse des prix de ces équipements —, mais les écarts avec les hauts revenus restent encore très importants : aujourd'hui, 85% de ces derniers sont équipés d'un ordinateur à domicile, contre 48% des « classes moyennes » et 40% des bas revenus ; pour Internet, les taux d'équipement à domicile sont respectivement, pour les trois groupes, de 60%, 36% et 29%.

Graphique 27 – Diffusion de quelques biens d'équipement

- Proportion d'individus disposant des équipements suivants, en % -



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Comme nous l'indiquions dans une recherche précédente, **le « fossé numérique » tend à se combler, mais il reste encore très important**⁶³. Il est encore trop tôt pour savoir si les écarts d'équipement se réduiront de plus en plus rapidement et de plus en plus significativement. Une chose est sûre : comparativement à d'autres biens d'équipement — tels que la télévision couleur ou le téléphone mobile par exemple —, les inégalités de taux de possessions sont, à niveau égal de diffusion, plus importantes pour Internet et pour l'ordinateur à domicile. Ces produits se révèlent aujourd'hui encore très discriminants, à la fois dans leur accès, mais également dans leur utilisation⁶⁴.

D'autres biens laissent également entrevoir de fortes inégalités, alors qu'ils existent depuis beaucoup plus longtemps que l'ordinateur et Internet. **Posséder une automobile, par exemple, n'est pas à la portée de tout le monde** : 91% des hauts revenus disposent d'au moins une voiture, contre 81% des « classes moyennes » et 63% des bas revenus. On constate même un **accroissement des écarts entre les groupes depuis le milieu des années 1990**. Jusqu'alors, le taux d'équipement des particuliers progressait régulièrement, dans toutes les catégories de la population. Mais, à partir de 1995, le taux d'équipement des bas revenus a diminué, de 71% à 63%, alors qu'il s'est maintenu dans les autres groupes. Et, encore une fois, on ne parle ici que du taux d'équipement global, sans mesurer la valeur des automobiles, qui ne sont évidemment pas les mêmes en haut et en bas de l'échelle des revenus.

C'est sans doute plus anecdotique, mais on constate également un maintien des écarts dans la possession de certains équipements ménagers, tels le lave-vaisselle. D'année en année, le taux d'équipement de chaque groupe de la population progresse (un peu plus vite, d'ailleurs, parmi les « classes moyennes » ou les bas revenus), mais les disparités restent assez élevées.

⁶³ David Alibert, Régis Bigot et David Foucaud, *La dynamique des inégalités en matière de nouvelles technologies*, Cahier de recherche du CREDOC, n° 217, novembre 2005, sur Internet : <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C217.pdf>

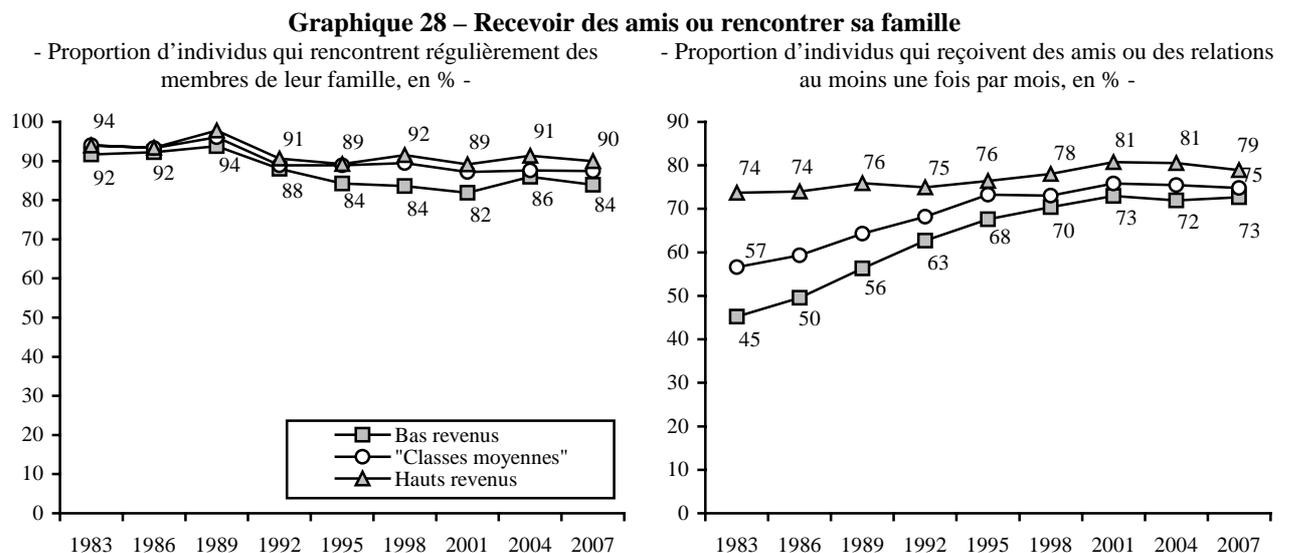
⁶⁴ Les disparités dans l'utilisation de l'informatique et d'Internet sont analysées dans la recherche citée dans la note précédente.

Chapitre III. Modes de vie

1. Réseau social

Plusieurs recherches réalisées par le CREDOC⁶⁵ ou par l'INSEE⁶⁶ montrent que le « capital social »⁶⁷ des individus — c'est-à-dire le réseau relationnel susceptible d'être mobilisé comme une ressource, au même titre que le capital économique ou le capital culturel — est inégalement réparti selon la position sociale : en effet, les seniors, les personnes au foyer, les chômeurs, les habitants des ZUS (Zones Urbaines Sensibles), les étrangers ou les personnes peu diplômées ont un réseau social moins étendu qu'en moyenne.

Les graphiques suivants permettent de compléter ces informations. On constate tout d'abord que **les relations familiales sont presque aussi nourries en haut et en bas de l'échelle des revenus**⁶⁸. Les écarts sont à peine significatifs : 90% des hauts revenus rencontrent régulièrement des membres de leur famille, de même que 87% des « classes moyennes » et 84% des bas revenus. Au vu de cet indicateur, la différence de capital social ne semble pas flagrante en ce qui concerne les relations familiales.



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

⁶⁵ Régis Bigot, *Quelques aspects de la sociabilité des Français*, Cahier de recherche n°169, CREDOC, décembre 2001

⁶⁶ Jean-Louis Pan Ké Shon, « Isolement relationnel et mal-être », *Insee-Première*, n° 931, novembre 2003, INSEE, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip931.pdf ; Jean-Louis Pan Ké Shon, « D'où sont mes amis venus ? », *Insee-Première*, n° 613, octobre 1998, INSEE, sur Internet : http://www.insee.fr/FR/FFC/DOCS_FFC/ip613.pdf

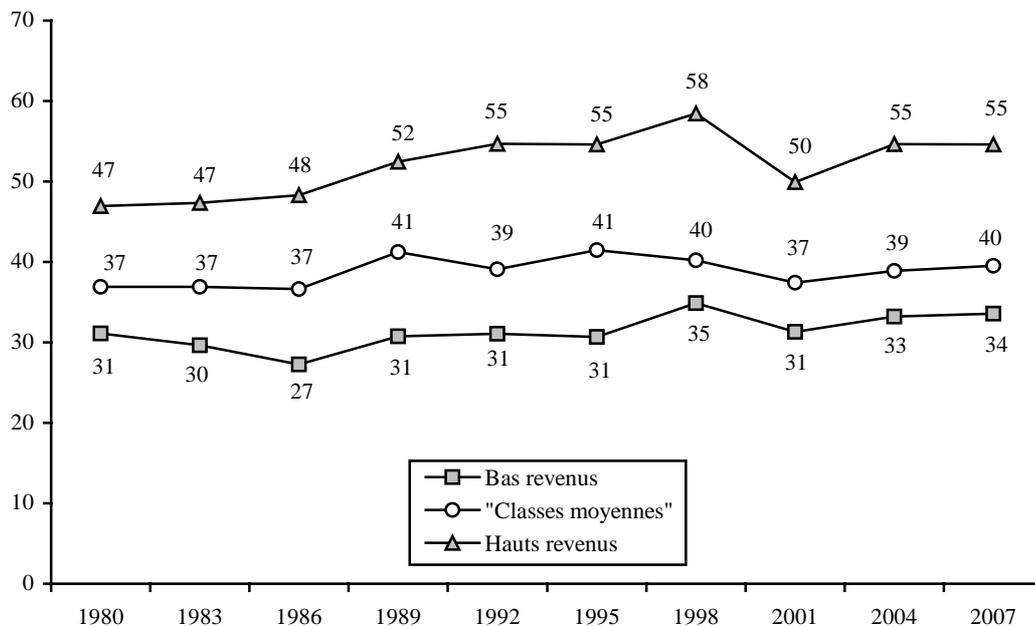
⁶⁷ Pour un aperçu de la littérature sociologique relative à cette notion, voir par exemple l'ouvrage dirigé par Antoine Bevort et Michel Lallement, *Le capital social – Performance, équité et réciprocité*, Paris, La découverte, 2006.

⁶⁸ Ce résultat doit être relativisé. Une récente étude du CREDOC montre en effet que les relations d'entraide semblent un peu plus fréquentes au sein des familles les plus aisées. Au cours de l'année, 71% des personnes disposant de plus de 3100 euros mensuels ont apporté du soutien moral à des membres de leur famille par leur présence (contre 57% parmi les titulaires de revenus inférieurs à 1 500 €) ; 21% ont envoyé des mots de réconfort par Internet (contre 8%) ; 16% ont effectué un don d'argent (contre 12%) ; ils ont également plus souvent aidé pour du bricolage, une participation à des frais divers, etc. Voir Régis Bigot, *Le baromètre des solidarités familiales en France (année 2006)*, Collection des rapports du CREDOC, n° 242, février 2007, sur Internet : http://www.credoc.fr/pdf/etu/Solidarites-familiales_2007.pdf

Les écarts catégoriels tendent également à s'estomper dans un autre registre : aujourd'hui, environ les trois quarts de la population déclarent **recevoir des amis ou des relations** chez eux au moins une fois par mois, et cela, quelle que soit la catégorie de revenus à laquelle on appartient. Il est intéressant de constater que ce n'était pas le cas il y a 25 ans. Au début des années 1980, en effet, seules 45% des personnes percevant les revenus les plus faibles et 57% de celles appartenant aux « classes moyennes » déclaraient recevoir des invités au moins une fois par mois. On a assisté, tout au long de la période, à une sorte de phénomène de rattrapage de ces deux groupes sur les catégories les mieux loties. Recevoir des amis ou des relations chez soi est devenu une pratique de plus en plus courante, dans toutes les catégories de la population.

A l'inverse de ce mouvement de convergence, on observe une relative **divergence en matière de participation associative** (Graphique 29). En 2007, 55% des membres des hauts revenus adhèrent à au moins une association, contre seulement 40% des membres des « classes moyennes » et 34% des bas revenus. Depuis 1980, les taux d'adhésion dans chaque groupe ont respectivement gagné 8 points, 3 points et 3 points. Si les écarts ne se sont pas franchement accentués, ils ne se sont pas réduits. **La participation à une association reste, aujourd'hui, une pratique sociale assez liée au niveau de vie des individus.**

Graphique 29 – Proportion d'individus adhérant à au moins une association (en %)



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Le Tableau 5 montre d'ailleurs que les écarts entre les trois classes de revenus restent valables, quel que soit le type d'association à laquelle on adhère : qu'elle soit sportive, culturelle ou de loisirs, professionnelle, politique, syndicale, de défense de l'environnement, de parents d'élèves, etc. Dans chaque cas, les hauts revenus se distinguent clairement.

Tableau 5 – Participation associative

- Proportion d'individus appartenant à une association du type suivant, en % -

	Bas revenus	« Classes moyennes »	Hauts revenus
Sportive	15	19	28
Culturelle ou de loisir	14	18	28
Professionnelle	4	5	7
De jeunes ou d'étudiants	4	3	3
Syndicat	3	6	12
De défense de l'environnement	2	3	5
Parents d'élèves	6	8	8
De consommateurs	1	2	3
Parti politique	1	2	6
Autre association	4	5	9

Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 1990-2007

Lecture : 19% des individus appartenant aux « classes moyennes » adhèrent à une association sportive, contre 28% des hauts revenus

2. Pratiques culturelles

L'accès à la culture et, plus directement, la démocratisation des pratiques culturelles constituent un enjeu majeur de la reproduction des inégalités sociales. L'acquisition d'un capital culturel solide est en effet un élément déterminant de la trajectoire professionnelle de chacun. On sait depuis longtemps que le diplôme joue un rôle prépondérant dans la définition des positions sociales : il constitue un rempart efficace contre le chômage et offre des possibilités d'évolutions professionnelles plus favorables. L'école est bien évidemment une étape fondamentale dans l'acquisition de ce capital culturel. Nous n'aborderons pas ici la question de l'école en tant que facteur de réduction ou de « reproduction »⁶⁹ des inégalités sociales, ce thème ayant déjà été longuement débattu par ailleurs⁷⁰. L'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » n'apporte d'ailleurs pas d'éléments de réponses nouveaux sur ces aspects. Nous nous intéresserons plutôt à quelques-unes des pratiques culturelles de nos concitoyens, en mobilisant des données disponibles dans notre enquête depuis le début des années 1980.

Des analyses sur longue période⁷¹ ou portant sur des approches intergénérationnelles⁷² tendent à montrer que les dernières décennies ont été plutôt marquées par une réduction des inégalités d'accès à la culture. Les Français seraient ainsi de plus en plus nombreux à se rendre au musée, à fréquenter les bibliothèques, à pratiquer une activité artistique (musique, peinture, danse...) ; l'engouement pour des événements tels que les journées du Patrimoine, la Nuit des musées, la Fête de la musique ou la Fête du cinéma témoigne d'une certaine démocratisation des pratiques culturelles.

Pour autant, il convient de rappeler que **ces pratiques sont, aujourd'hui encore, fortement conditionnées par le niveau de diplôme ou le niveau de vie de chacun**⁷³. Le Graphique 30 montre ainsi que 54% des hauts revenus se rendent dans un musée au moins une fois par an,

⁶⁹ Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *La reproduction*, Paris, Editions de Minuit, 1970.

⁷⁰ Dominique Goux et Eric Maurin (1995), « Origine sociale et destinée scolaire. L'inégalité des chances devant l'enseignement à travers les enquêtes Formation Qualification Professionnelle 1970, 1977, 1985 et 1993 », *Revue française de sociologie*, vol. 36, n°1, 1995, pp. 81-121 ; Marie Duru-Bellat et Annick Kieffer, « La démocratisation de l'enseignement « revisitée ». Une mise en perspective historique et internationale des inégalités des chances scolaires en France », *Les Cahiers de l'Irédu*, n° 60, 1999 ; Claude Thélot et Louis-André Vallet, « La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle », *Economie et Statistiques*, n°334, avril 2004, p. 3-32 ; Raymond Boudon, *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, Armand Colin, 1973 ; Pierre Merle, *La démocratisation de l'enseignement*, Paris, La Découverte, 2002.

⁷¹ Voir notamment Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français*, Paris, La Documentation française, 1998.

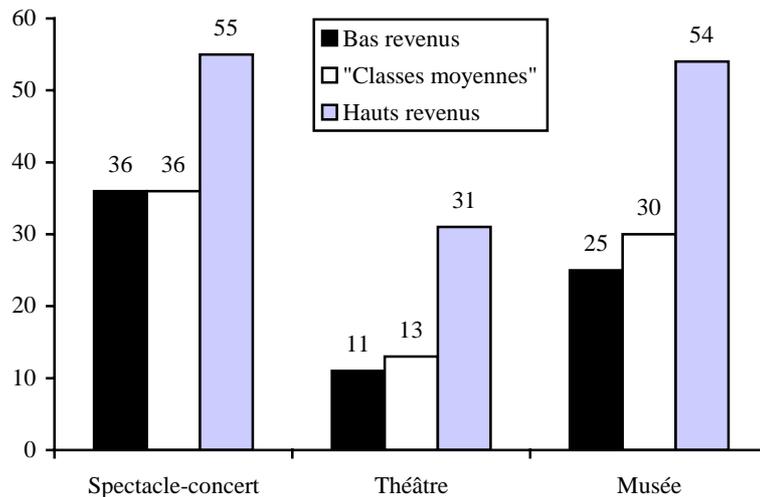
⁷² Chloé Tavan, « Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance », *Insee Première*, n° 883, février 2003, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip883.pdf

⁷³ Voir par exemple Sophie Géraud et Bruno Maresca, *Les dépenses culture-médias des ménages en France*, Les travaux du DEPS, Ministère de la culture et de la communication, Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), janvier 2006, sur Internet : <http://www2.culture.gouv.fr/deps/telechrg/tdd/depensescultmedias.pdf>

contre seulement 30% des « classes moyennes » et 25% des bas revenus ; les écarts sont encore plus nets en ce qui concerne le théâtre, qui attire respectivement 31%, 13% et 11% des individus appartenant à chacun de ces groupes ; les écarts semblent moins importants pour les spectacles-concerts.

Graphique 30 – Aller au spectacle, au musée ou au théâtre

- Fréquentation dans les 12 mois précédant l'enquête -



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2005

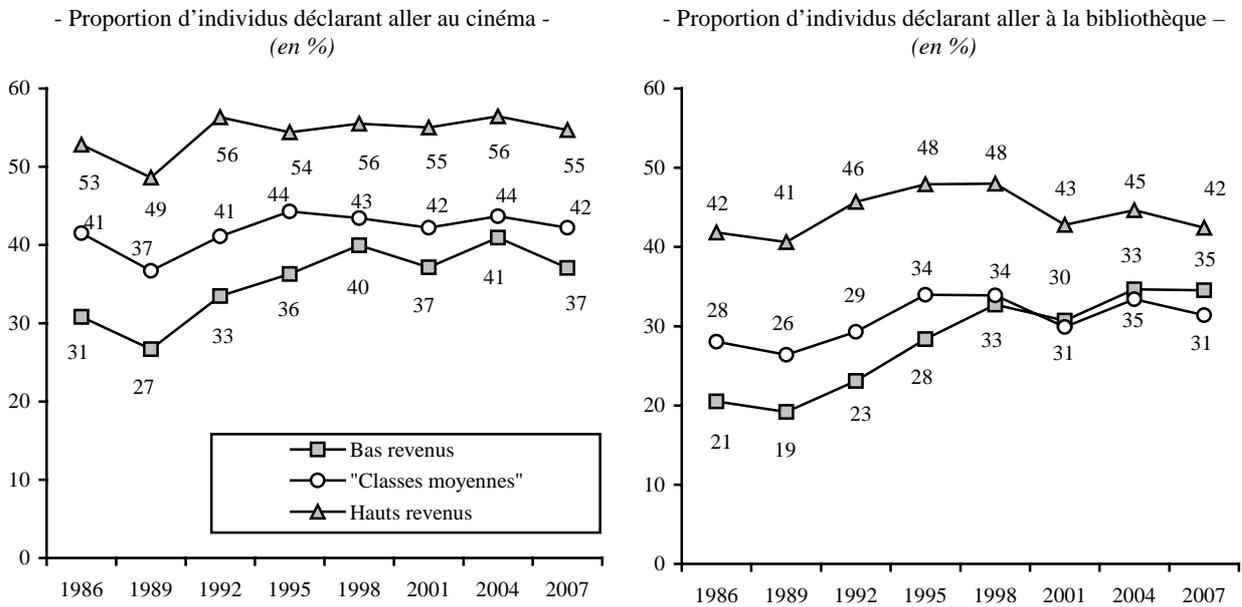
Cependant, malgré des pratiques nettement différenciées selon la position sociale, force est de constater que **les Français eux-mêmes ne perçoivent pas forcément ces activités comme étant élitistes**. Une enquête récente réalisée par le CREDOC pour la Direction des Musées de France⁷⁴ montre ainsi que 69% des personnes dont les revenus sont les plus faibles refusent l'idée que les musées seraient réservés à une élite et 71% déclarent qu'« aller au musée est un vrai plaisir ».

Sur longue période, **l'enquête du CREDOC montre par ailleurs une relative diminution des inégalités dans la fréquentation des salles de cinéma ou des bibliothèques**, comme en atteste le Graphique 31 : on y relève un effet de « rattrapage » des bas revenus sur les autres catégories de la population. Aujourd'hui 37% de ces derniers se rendent habituellement au cinéma, alors qu'ils n'étaient que 31% dans ce cas en 1986. La réduction des disparités est plus nette pour la fréquentation des bibliothèques : 35% des bas revenus s'y rendent régulièrement ou

⁷⁴ David Alibert, Régis Bigot et Georges Hatchuel, *Fréquentation et image des musées au début 2005*, Collection des rapports du CREDOC, n°240, juin 2005, sur Internet : <http://www.credoc.fr/pdf/etu/rapport-musees.pdf>

occasionnellement en 2007, soit 14 points supplémentaires par rapport à 1986 (21%), alors que, dans l'intervalle, la proportion est restée stable au plus haut de l'échelle des revenus⁷⁵.

Graphique 31 – Aller au cinéma ou à la bibliothèque

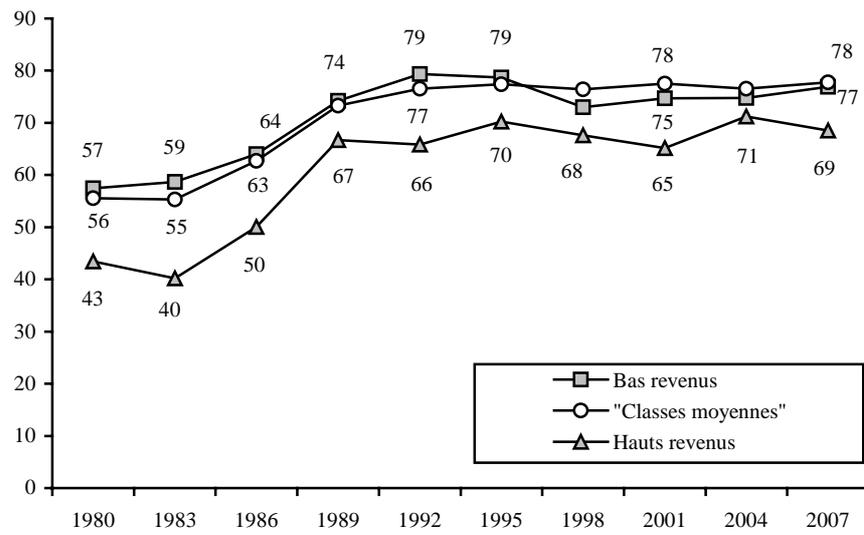


Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

S'agissant d'une certaine démocratisation des pratiques culturelles sur longue période, peut-être peut-on également s'attarder sur les comportements en matière de télévision. Le petit écran a parfois valeur de « repoussoir » chez certaines personnes qui considèrent que ce média est davantage un instrument de divertissement qu'un moyen d'accéder à la culture. De fait, les hauts revenus se montrent un peu moins assidus que les autres. Mais force est de constater que 69% d'entre eux déclarent tout de même regarder la télévision tous les jours ; et, depuis 1980, ils sont de plus en plus nombreux à le faire : dans cette catégorie de la population, la proportion de téléspectateurs quotidiens a crû de 26 points, tandis qu'elle n'a progressé que de 21 points chez les « classes moyennes » et les bas revenus. L'enquête ne dit pas quels sont les types de programmes suivis par chacun (des études du CREDOC réalisées pour certaines chaînes montrent cependant que les comportements sont très segmentés), mais il est intéressant de constater que **la télévision rassemble un public dont le spectre social est de plus en plus large.**

⁷⁵ Sur ce sujet, voir également Bruno Maresca, « La fréquentation des bibliothèques publiques a doublé depuis 1989 », *Consommation et modes de vie*, n° 193, mai 2006, sur Internet : <http://www.credoc.fr/pdf/4p/193.pdf>

Graphique 32 – Proportion d'individus déclarant regarder la télévision tous les jours (en %)



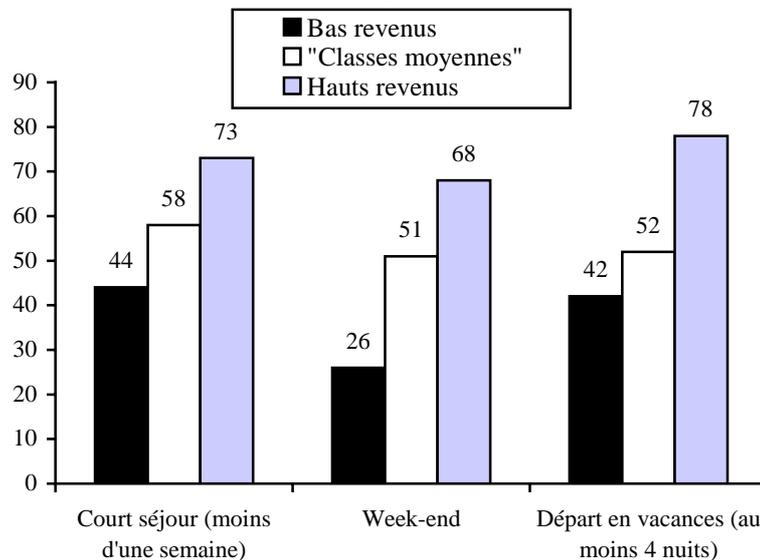
Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

3. Départs en vacances et en week-end

Les départs en vacances ou en week-ends révèlent de profondes inégalités entre les Français : **78% des hauts revenus ont ainsi pu partir en vacances au cours de l'année, contre seulement 52% des « classes moyennes » et 42% des bas revenus.** Entre le haut et le bas de l'échelle, la possibilité de partir en vacances varie donc du simple au double. Les écarts sont encore plus importants pour les départs en week-end : 26% seulement des plus bas revenus sont concernés, contre 51% des revenus médians et 68% des plus hauts revenus. Les disparités sont en revanche moins importantes concernant les courts séjours (moins d'une semaine).

Graphique 33 – Les départs en vacances, en week-end ou en court séjour

- Proportion d'individus partis en week-end, en court séjour ou en vacances au cours des douze derniers mois, pour des raisons non professionnelles, en % -



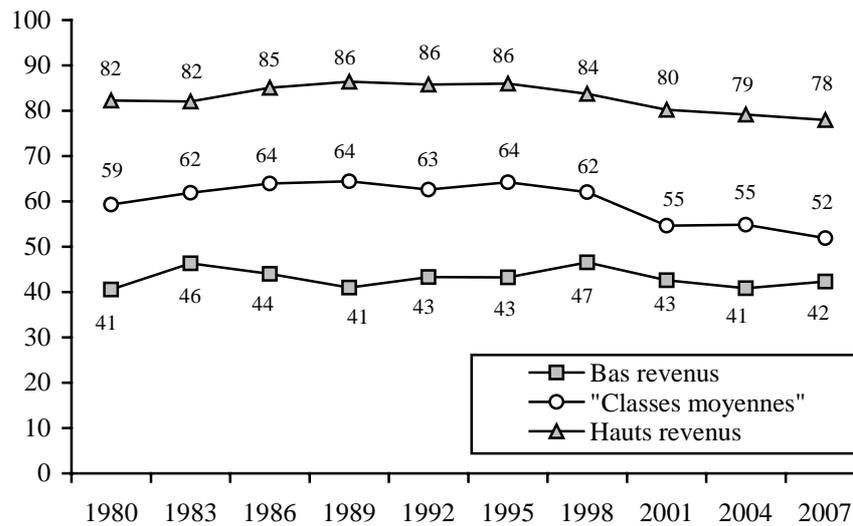
Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français » (année 2002 pour les week-ends et année 2007 pour les courts séjours et les départs en vacances). Note : Ces quatre types de séjours en dehors de son domicile peuvent se recouper en partie : les courts séjours sont des vacances de moins d'une semaine en dehors de son domicile habituel ; les départs en week-end comprennent les séjours en fin de semaine de 1, 2 ou 3 nuits ; les départs en vacances comprennent les séjours d'au moins quatre nuits consécutives en dehors de son domicile.

Les évolutions sur longue période des départs en vacances des Français montrent plutôt une légère réduction des inégalités, du moins entre les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres : l'écart était en effet de 41 points en 1980, contre 36 aujourd'hui. Cela tient à une petite diminution du taux de départ en vacances des plus hauts revenus depuis la fin des années 1990, les plus bas revenus ayant peu changé leurs habitudes entre 1980 et 2007.

Autre phénomène marquant : la baisse tendancielle des départs en vacances au sein des « classes moyennes » depuis le milieu des années 1990. En 1995, 64% des individus de cette catégorie

partaient en vacances au moins une fois dans l'année ; douze ans plus tard, ils ne sont plus que 52%. Sur cet aspect, les conditions de vie des « classes moyennes » se sont donc dégradées, à la fois par rapport aux plus hauts revenus, mais également par rapport au bas de l'échelle des ressources.

Graphique 34 – Proportion d'individus qui sont partis en vacances au cours des 12 derniers mois (en %)



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

4. Perception de son état de santé

Les inégalités sociales en matière de santé font l'objet d'un grand nombre de travaux d'études et de recherche⁷⁶. Et pour cause : dans pratiquement tous les domaines considérés — cancers, maladies cardio-vasculaires, maladies respiratoires, maladies du système digestif, accidents, santé mentale, problèmes dentaires, etc. —, on relève des différences de morbidité selon le niveau de diplôme, le revenu, la profession ou le lieu de résidence.

Citons quelques résultats illustrant cette réalité : par exemple, la probabilité de décès est très corrélée au niveau de revenu des individus (avec une surmortalité liée à la pauvreté et une sous-mortalité parmi les hauts revenus)⁷⁷ ; entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990, les écarts d'espérance de vie entre les cadres et les ouvriers se sont accrus chez les hommes⁷⁸ ; les habitants des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) se déclarent plus souvent en mauvais état de santé et ils se disent également plus limités dans leurs capacités fonctionnelles (vision, audition, déplacement...)⁷⁹ ; le faible recours aux soins médicaux des personnes jeunes à faible revenu engendre une dégradation de l'état de santé à long terme et implique une consommation de soins ultérieure plus élevée⁸⁰ ; on observe chez les hommes de grandes différences de mortalité par cancer (quel que soit le type de cancer) selon la situation sociale, ces inégalités ayant même augmenté entre 1968 et 1996 ; les disparités sont moins prononcées chez les femmes, mais bien réelles pour le cancer de l'utérus, de l'estomac et du poumon⁸¹. On pourrait multiplier les exemples.

⁷⁶ Voir notamment l'ouvrage dirigé par Didier Fassin, Hélène Granjean, Monique Kaminski, Thierry Lang et Annette Leclerc, *Les inégalités sociales de santé*, INSERM, Paris, La découverte, 2000 ; voir aussi le dossier « Inégalités sociales de santé », *Santé, Société et Solidarité*, n° 2, IRDES, 2004 ; plus récemment : Emmanuelle Cambois et Florence Jusot, « Ampleur, tendance et causes des inégalités sociales de santé et de mortalité en Europe : une revue des études comparatives », *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*, Institut National de Veille Sanitaire, n°2-3, 23 janvier 2007, p. 10-14, sur Internet : http://www.invs.sante.fr/BEH/2007/02_03/beh_02_03_2007.pdf ; dans les travaux du CREDOC, Robert Rochefort, *Disparités, inégalités, injustice face au système de santé*, Cahier de recherche n°42, février 1993 ; Robert Rochefort, « L'accès à la santé, peu d'inégalités sociales dans l'ensemble, mais une situation préoccupante pour les plus démunis », *Consommation et modes de vie*, n° 59, mai 1991, CREDOC

⁷⁷ Florence Jusot, « Mortalité, revenu et inégalités de revenu en France : une analyse multi-niveaux », 17-18 Juin 2004, XXVII^e journées des économistes français de la santé, IRDES, sur Internet :

<http://www.irdes.fr/EspaceRecherche/Colloques/JEFS2004/3JusotMultiniveaux.pdf>

⁷⁸ Christian Monteil et Isabelle Robert-Bobée, « Les différences sociales de mortalité : en augmentation chez les hommes, stables chez les femmes », *Insee Première*, n° 1025, juin 2005, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP1025.pdf

⁷⁹ Caroline Allonier, Thierry Debrand, Véronique Lucas-Gabrielli et Aurélie Pierre, « Des indicateurs de santé moins favorables pour les habitants des Zones urbaines sensibles », *Questions d'économie de la santé*, n° 117, IRDES, janvier 2007, sur Internet : <http://www.irdes.fr/Publications/Qes/Qes117.pdf>

⁸⁰ Florence Jusot, Pierre-Emmanuel Couralet et Pascale Lengagne, « Effets cumulatifs à long terme de l'accès aux soins et du revenu sur les inégalités de santé », *La lettre de la Mire*, n°9, DREES, avril 2006, sur Internet : <http://www.sante.gouv.fr/drees/lettremire/lettremire09.pdf>

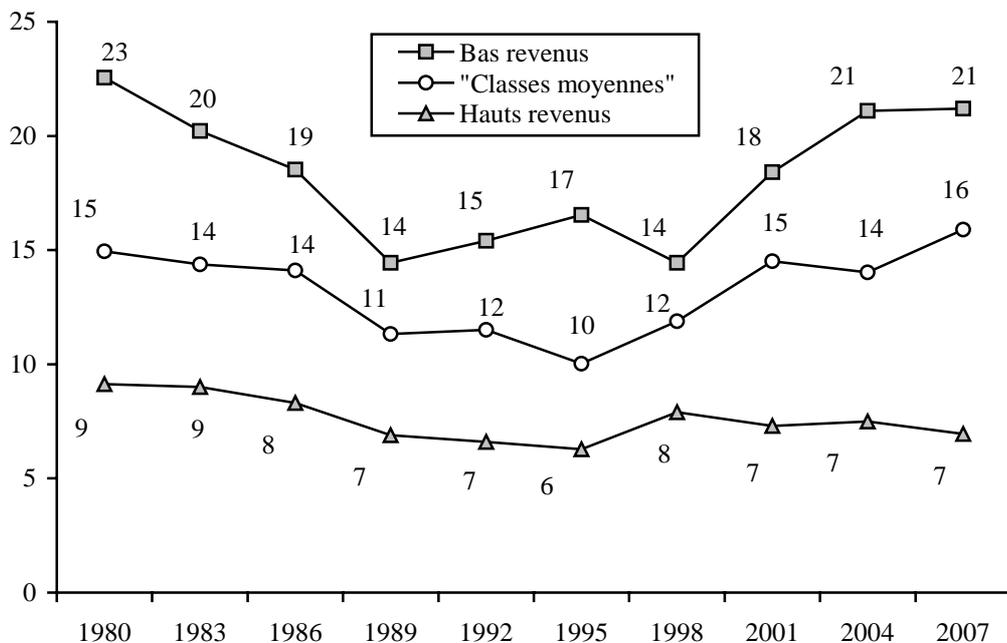
⁸¹ Gwenn Menvielle, *Les inégalités sociales de mortalité par cancer en France : aspects descriptifs et évolution temporelle*, thèse de doctorat, Université de Paris 11, 2005.

Les informations que nous allons présenter ne sont pas plus rassurantes, même s'il convient de rappeler que l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » n'est pas un outil d'analyse épidémiologique, mais un instrument qui se contente d'enregistrer les déclarations de la population sur les maux ressentis, année après année.

Toujours est-il qu'on constate (Graphique 35) que **les personnes dont les revenus sont les plus faibles déclarent plus souvent que les autres que leur état de santé n'est pas satisfaisant** par rapport aux personnes de leur âge : 21% sont dans ce cas, contre 16% des « classes moyennes » et 7% des personnes dont les revenus sont les plus élevés. Entre 1980 et 2007, la situation des hauts revenus a finalement peu évolué, contrairement à celle des « classes moyennes » et des bas revenus. En effet, durant les années 1980, les écarts entre le haut et le bas de l'échelle des revenus se sont resserrés, les bas revenus voyant leur état de santé nettement s'améliorer. Mais, **depuis la fin des années 1990, la proportion d'individus insatisfaits de leur état de santé a fortement crû au sein des « classes moyennes » et parmi les bas revenus**, si bien que tous les gains enregistrés au cours de la première période ont été effacés. De manière surprenante, les hauts revenus ont été épargnés par cette forte dégradation ressentie par le reste de la population.

Graphique 35 – Perception de son état de santé

- Proportion d'individus qui déclarent que leur état de santé n'est pas satisfaisant par rapport aux personnes de leur âge, en % -

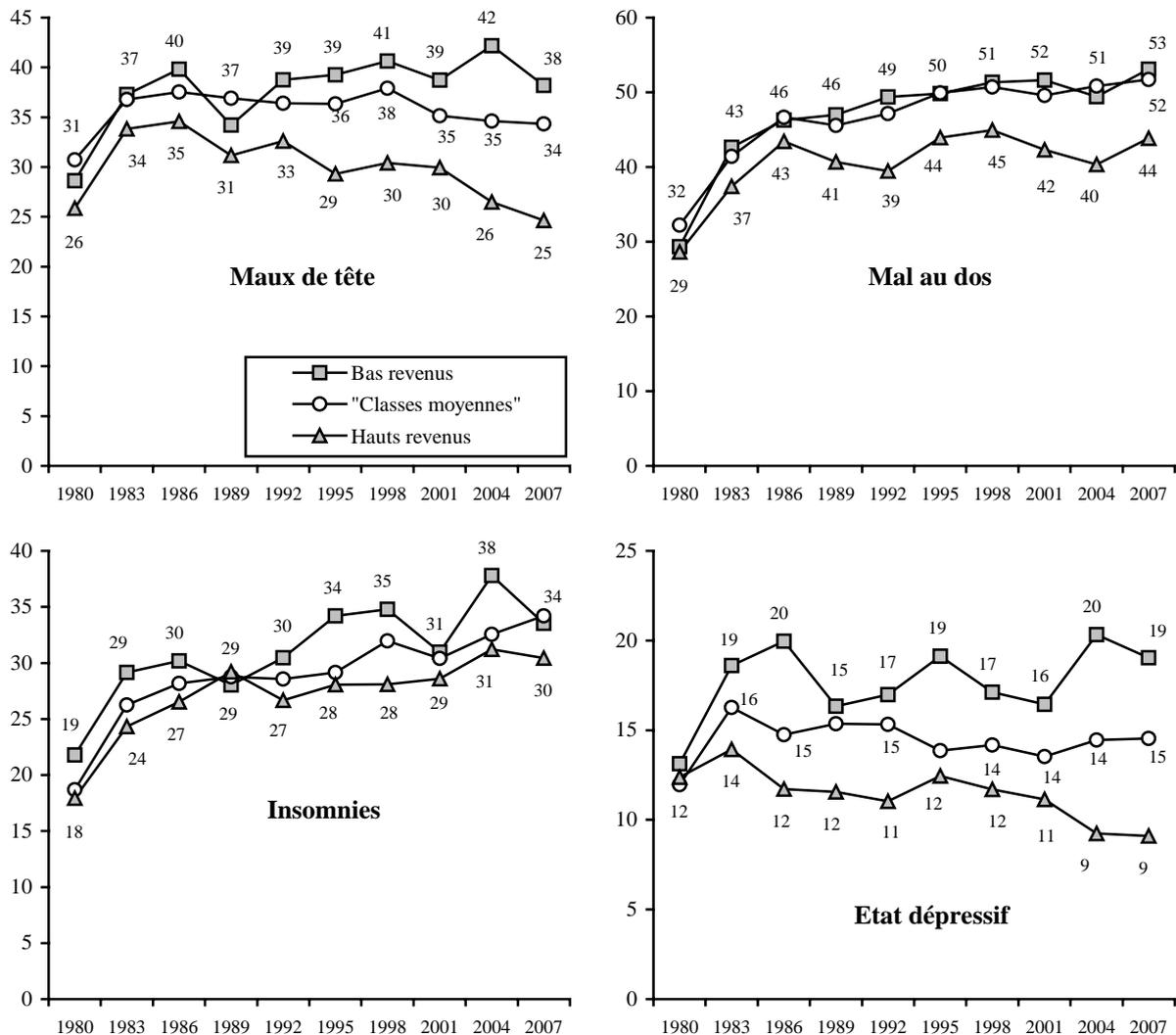


Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Si l'on s'intéresse maintenant non plus à l'état de santé général, mais à certains maux ou symptômes plus spécifiques, l'accroissement des inégalités entre le haut et le bas de l'échelle sociale se confirme. **Par exemple, entre 1980 et 2007, la proportion d'individus déclarant des maux de tête a augmenté au sein des bas revenus (passant de 28% à 38%), tandis qu'elle a diminué parmi les hauts revenus ; les écarts entre les deux groupes, qui n'étaient que de 2 points en 1980, sont passés à 13 points en 2007.** On observe également dans le Graphique 36 une **divergence pour les maux de dos, dont la prévalence a cru dans tous les groupes, mais moins rapidement chez les personnes percevant les revenus les plus élevés.**

Graphique 36 – Les souffrances exprimées par les Français

- Proportion d'individus indiquant avoir souffert des maux suivants au cours des 4 dernières semaines, en % -



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

La proportion d'individus déclarant souffrir d'insomnies a également augmenté dans toutes les catégories de la population, mais ici, aucun phénomène de divergence ou de convergence ne peut être mis en évidence.

En revanche, on enregistre des évolutions radicalement différentes selon les groupes en ce qui concerne l'état dépressif : **depuis 27 ans, la proportion d'individus déclarant souffrir d'état dépressif a progressé, de 13% à 19%, au sein des bas revenus** ; elle s'est maintenue chez les « classes moyennes » aux alentours de 15%, tandis qu'**elle a diminué chez les hauts revenus, de 12% à 9%**. Les écarts sont aujourd'hui de 10 points entre les deux catégories extrêmes, alors qu'ils étaient quasiment nuls au début des années 1980.

Chapitre IV. Regards sur la société

Après avoir étudié plusieurs aspects des conditions de vie de chaque catégorie de la population, on est tenté de se demander si, au bout du compte, la situation particulière de chacun — selon qu'il se situe en haut, en bas ou au milieu de l'échelle des revenus — a une influence ou pas sur le regard qu'il porte sur l'évolution de la société. Pour répondre à cette question, nous avons choisi de mobiliser plusieurs questions suivies dans l'enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », sur des thèmes aussi divers que l'appréciation de la conjoncture économique, le désir de changement de la société, la critique des institutions (à travers la remise en cause du fonctionnement de la justice) et le regard porté sur les politiques sociales (en particulier le soutien aux familles en difficultés)⁸².

Il ressort de ces analyses que les différences de points de vue ne sont finalement pas si importantes qu'on pouvait l'imaginer. Par exemple, **tout le monde s'accorde à penser que le niveau de vie de l'ensemble des Français se dégrade depuis une dizaine d'années** : le solde entre les opinions positives (la proportion d'individus estimant que le niveau de vie des Français s'est amélioré depuis 10 ans) et les opinions négatives (la proportion d'individus estimant qu'il s'est détérioré) est négatif de 75 points en 2007, quel que soit le groupe de référence — bas revenus, « classes moyennes » ou hauts revenus. A vrai dire, **jamais les Français ne s'étaient montrés aussi pessimistes qu'aujourd'hui**.

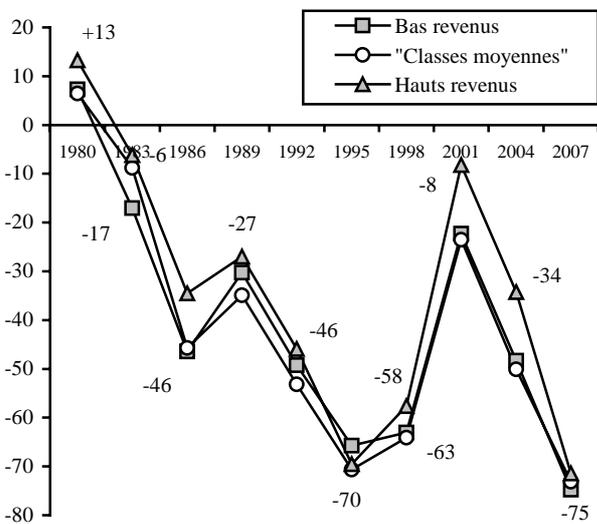
Même la crise économique du début des années 1990 a semblé moins préoccupante. L'analyse du décalage entre les perceptions et la réalité mesurée par des indicateurs « objectifs » est d'ailleurs étonnante : la croissance économique était quasiment nulle au début des années 1990, le taux de croissance du PIB (Produit Intérieur Brut) passant même dans le rouge entre 1993 et 1994 avec un taux de chômage supérieur à 12% ; aujourd'hui, la croissance du PIB, bien que faible, reste positive et le taux de chômage se situe à 9%. Il y a matière à s'interroger sur le fait que, depuis 1980, les Français ne cessent de juger négativement l'évolution du niveau de vie de la population, alors que, mesuré par la Comptabilité nationale, le revenu des Français a progressé de 15% tous les dix ans en volume (en euros constants).

⁸² Pour une analyse plus approfondie des différentes façons de « penser » en haut et en bas de l'échelle sociale, voir cette étude précédente du CREDOC : Georges Hatchuel, Anne-Delphine Kowalski et Jean-Pierre Loisel, *Les inégalités en France : Les différentes façons de « penser » en haut et en bas de l'échelle sociale*, Cahier de recherche du CREDOC, n° 90, juillet 1996.

On observe cependant une divergence croissante entre le haut de l'échelle des revenus et le reste de la population à propos de l'évolution probable du nombre de chômeurs en France : 48% des hauts revenus pensent que le nombre de chômeurs va progresser, contre 62% des « classes moyennes » et des bas revenus. L'écart était moins important au milieu des années 1980 (il était alors de 7 points, contre 14 aujourd'hui). Sans être franchement optimistes, les hauts revenus se démarquent chaque année un peu plus.

Graphique 37 – Une évaluation très pessimiste de la conjoncture économique

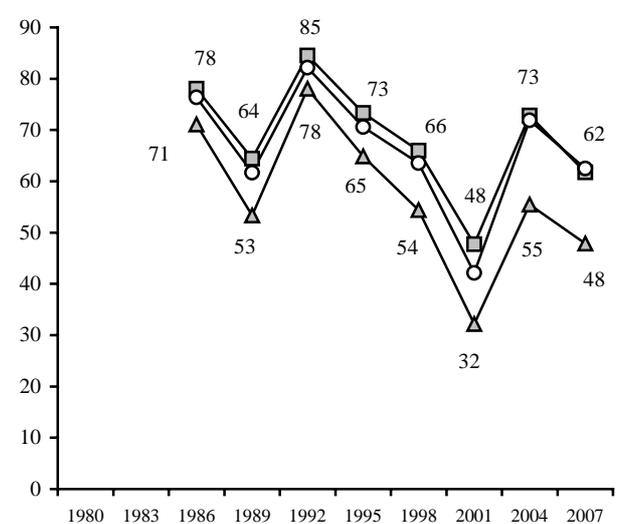
- Solde des opinions positives et négatives concernant l'appréciation de l'évolution du niveau de vie de l'ensemble des Français depuis 10 ans, en points de % -



Lecture : en 2007, parmi les bas revenus, la proportion d'individus estimant que le niveau de vie de l'ensemble des Français s'est détérioré depuis dix ans dépasse de 75 points la proportion d'individus estimant qu'il s'est amélioré.

Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

- Proportion d'individus anticipant que le nombre de chômeurs va augmenter pendant plusieurs années, en % -

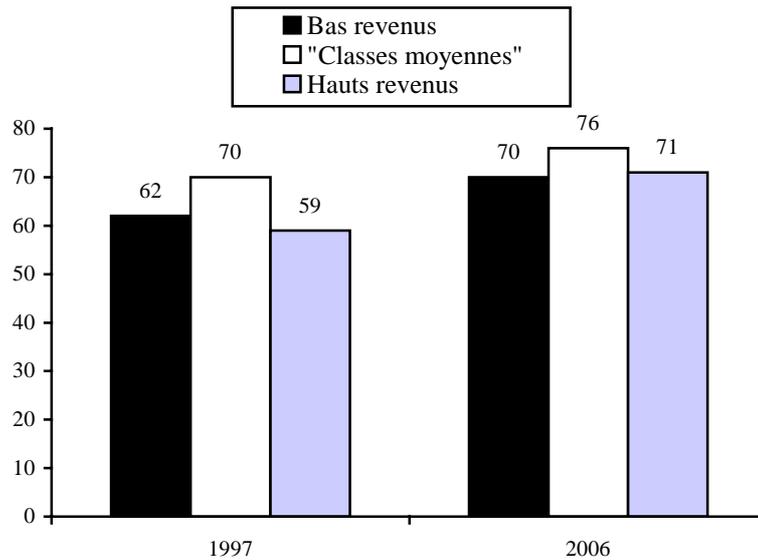


Lecture : en 2007, 48% des hauts revenus anticipent que le chômage augmentera dans les années à venir

Nous évoquions, dès le premier chapitre de ce rapport, la **crainte du déclassement** en tant qu'élément constitutif de l'identité des « classes moyennes ». Il est possible de vérifier cette hypothèse en analysant les réponses à une question posée à neuf ans d'intervalle. En 1997 et en 2006, nous avons en effet demandé aux Français s'ils partageaient l'opinion suivante : « Il est probable que nos enfants auront demain un niveau de vie inférieur au nôtre ». Le Graphique 37 montre que **les « classes moyennes » sont plus nombreuses à faire part de cette inquiétude** : en 2006, 76% d'entre elles craignent que leurs enfants ne bénéficient pas d'un niveau de vie aussi élevé que le leur ; chez les bas ou les hauts revenus, ce sentiment est un peu moins fréquent (respectivement 70 et 71%). On notera qu'entre 1997 et 2006, les Français ont vu leurs inquiétudes s'accroître sur ce sujet.

Graphique 37 – La crainte du déclassement pour ses enfants

- Proportion (en %) d'individus partageant l'opinion selon laquelle
« il est probable que nos enfants auront demain un niveau de vie inférieur au nôtre » -



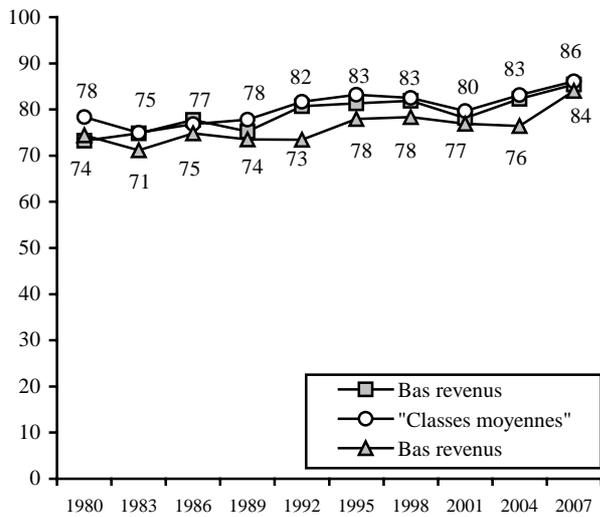
Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Ce pessimisme de plus en plus prégnant s'accompagne d'une insatisfaction croissante de l'opinion qui désire, aujourd'hui plus que jamais, un changement profond du fonctionnement de la société. En 2007, près de neuf Français sur dix souhaitent en effet que la société change profondément. Et le plus étonnant est que ce désir est partagé par toutes les catégories de la population, y compris les hauts revenus (dans ce groupe, 84% réclament de profonds changements). Depuis 27 ans, ce sentiment a continué de se développer graduellement, année après année, alors qu'il était déjà très fort dès 1980 (entre 74% et 78% selon les groupes).

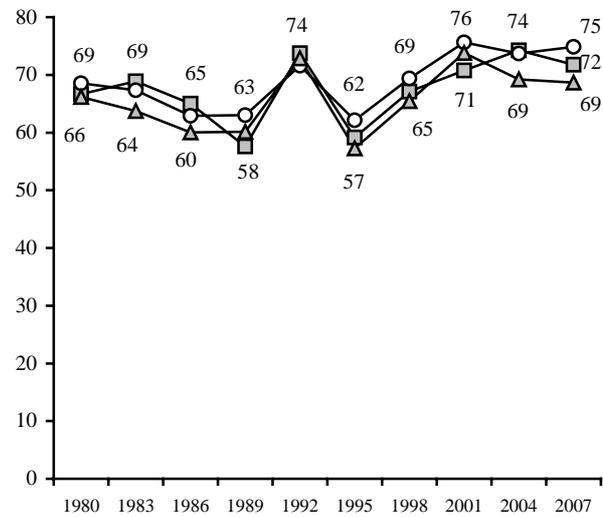
La critique des institutions est également plus pressante : par exemple, 75% des « classes moyennes » estiment que la justice fonctionne mal en France, alors que la proportion n'était que de 66% en 1980 ; la critique s'est accentuée également parmi les bas revenus (+6 points) et parmi les hauts revenus (+3 points). Mais ici aussi, les écarts entre les groupes semblent négligeables : la remise en cause est unanime, quel que soit le niveau de revenus des enquêtés.

Graphique 39 – Un désir de changement de la société

- Proportion d'individus estimant que la société française doit se transformer profondément, en % -

**Graphique 40 – Une critique du fonctionnement de la justice en France**

- Proportion d'individus considérant que la justice fonctionne mal en France, en % -



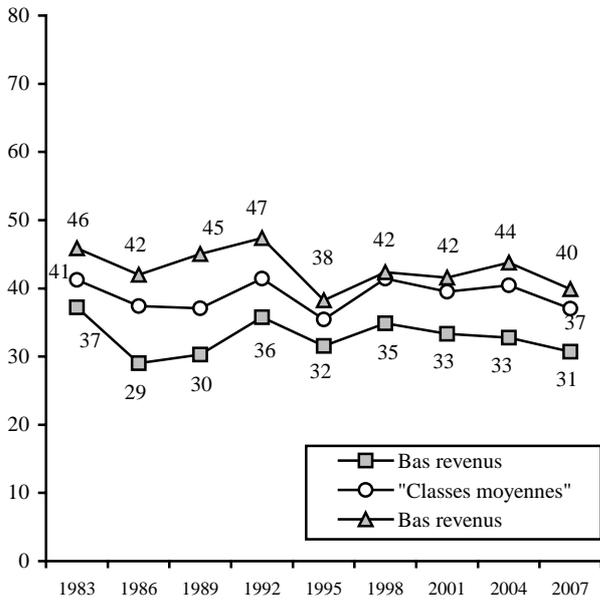
Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Plusieurs questions de l'enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français » concernent les **jugements sur les politiques sociales**. Ces informations mettent en évidence quelques **différences d'opinions entre le haut et le bas de l'échelle des revenus** (Graphique 41) : ainsi, les bas revenus sont plus nombreux à penser que la prise en charge des familles connaissant des difficultés permet à ces dernières de vivre, tandis que les « classes moyennes » et les hauts revenus estiment plus souvent que cette prise en charge leur enlève tout sens des responsabilités. Sur longue période, la crainte des effets déresponsabilisants — sentiment minoritaire — a plutôt tendance à diminuer, et cela de manière homothétique dans les trois strates de la population, si bien qu'entre 1980 et 2007, les écarts d'appréciation se sont maintenus entre les groupes.

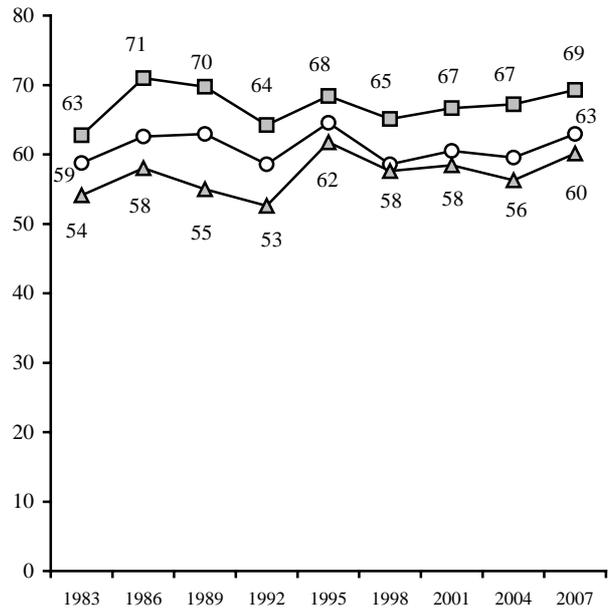
L'opinion semble plus consensuelle dans un autre registre : lorsqu'on demande aux enquêtés de choisir entre deux explications celle qui explique le mieux que certaines personnes vivent dans la pauvreté, entre 65 et 70% des enquêtés répondent que « c'est plutôt parce qu'elles n'ont pas eu de chance » tandis que 30 à 35% jugent que « c'est plutôt parce qu'elles n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir ». Entre le début des années 1990 et 2007, le rapport de force global a peu varié et les écarts entre chaque catégorie de la population sont restés inférieurs à 5 points.

Graphique 41 – Opinion sur la prise en charge des familles en difficultés

- Proportion d'individus qui pensent que cela leur enlève tout sens des responsabilités, en % -



- Proportion d'individus qui pensent que cela leur permet de vivre, en % -



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Chapitre V. En guise de conclusion

On peut tenter, dans ce dernier chapitre, de synthétiser l'ensemble des résultats présentés dans ce rapport et essayer d'apporter des éléments de réponse aux trois questions suivantes : les écarts de conditions de vie entre les « classes moyennes », les hauts revenus et les bas revenus sont-ils aujourd'hui significatifs ? Dans quels domaines les disparités sont-elles importantes, dans quel secteur sont-elles moindres ? Les différences se sont-elles accrues au cours des 25 dernières années, ou assiste-t-on, au contraire, à un mouvement de convergence entre les différentes catégories de revenu ?

Mais, auparavant, nous essayons d'évaluer la pertinence de la typologie qui nous a servi à analyser les modes de vie ou certaines attitudes de la population. Le découpage en trois catégories de revenu est-il efficace pour expliquer les variations de comportements et d'opinions ? Les autres variables socio-démographiques, et notamment la Profession-Catégorie sociale ou le niveau de diplôme ne sont-elles pas plus prédictives ? Les disparités enregistrées entre les « classes moyennes », les bas et les hauts revenus ne sont-elles pas, en réalité, imputables à des effets croisés du niveau de diplôme, de l'âge ou de la profession ?

1. Contrôle économétrique des effets croisés

Le Tableau 6 synthétise les résultats **d'analyses économétriques** visant à tester l'influence, **toutes choses égales par ailleurs**, de chacune des variables suivantes sur l'ensemble des attitudes et opinions présentées tout au long de ce rapport :

- le genre (homme ; femme),
- l'âge (18-24 ans ; 25-39 ans ; 40-59 ans ; 60-69 ans ; 70 ans et plus),
- la Profession et Catégorie Sociale (travailleur indépendant ; cadre et profession intellectuelle supérieure ; profession intermédiaire ; employé ; ouvrier ; reste au foyer ; retraité ; étudiant),
- le niveau de diplôme (aucun ; bepc ; bac ; diplôme du supérieur)
- les catégories de revenus (les 20% les plus riches, les 20% les plus pauvres et les « classes moyennes », situées en position médiane).

Rappelons qu'une régression logistique permet de mesurer l'influence de plusieurs facteurs sur le fait de déclarer ou non une opinion ou d'adopter tel comportement ou pas. Cet outil statistique est indispensable pour distinguer les effets de mécanismes qui jouent concomitamment, effets qu'une simple analyse par un tableau croisé ne parviendrait pas à mettre en évidence.

Nous n'avons pas présenté les résultats détaillés de chacune des régressions afin d'alléger la présentation de ce rapport, d'autant que des analyses similaires ont déjà été présentées dans un cycle de travaux du CREDOC cherchant à mesurer l'influence des différentes variables socio-démographiques sur les opinions et les comportements des Français⁸³.

Dans le Tableau 6, il apparaît que la typologie que nous avons utilisée dans cette recherche se révèle pertinente pour expliquer les disparités de modes de vie et d'opinions dans la plupart des cas : sur les 43 attitudes et opinions testées au cours des années récentes (2005-2007), le niveau de revenu en trois classes se révèle déterminant 39 fois. **Les variations entre les trois catégories de la population s'expliquent donc surtout par un effet du niveau de revenu et indépendamment du niveau de diplôme, de la Profession et Catégorie Sociale, de l'âge et du genre.**

Le revenu joue même plus souvent que les autres critères : l'âge joue en effet 31 fois, le diplôme est déterminant dans 30 cas, la PCS influe 24 fois et le genre, 16 fois.

Il n'y a donc pas d'*arte fact* lié à la construction de la typologie. Celle-ci pourrait certainement être affinée, en décomposant par exemple les « classes moyennes » en sous-catégories, par exemple selon les 2^e, 3^e et 4^e quintiles de revenu par unité de consommation. Mais elle ne masque pas des effets croisés d'autres variables socio-démographiques. Un prolongement intéressant de cette recherche pourrait d'ailleurs consister à décomposer les « classes moyennes » selon la Profession et Catégorie Sociale : cela permettrait de combiner à la fois des critères de revenus et des critères de catégorie sociale.

⁸³ David Alibert, Régis Bigot et David Foucaud, *Les effets de l'instabilité professionnelle sur certaines attitudes et opinions des Français, depuis le début des années 1980*, Cahier de recherche du CREDOC, n° 225, novembre 2006, sur Internet : <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C225.pdf> ; Régis Bigot et Claire Piau, *Les opinions des femmes et des hommes sont-elles semblables ou différentes ?*, Cahier de recherche du CREDOC, n° 195, janvier 2004 ; Régis Bigot et Claire Piau, *Peut-on parler d'une opinion de la jeunesse ?*, Cahier de recherche du CREDOC, n° 181, janvier 2003 ; Régis Bigot et Laurent Ortalda, *L'influence du lieu de résidence sur les opinions*, cahier de recherche du CREDOC, n° 151, octobre 2000.

Tableau 6 – Influence du genre, de l'âge, de la PCS, du diplôme et des « classes » de revenu sur différentes attitudes et opinions des Français (période 2005-2007)

- Résultats d'analyses économétriques -

	Genre	Age	PCS	Diplôme	Catégories de revenu*
Déclare être au chômage	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
A été au chômage au moins une fois au cours des 10 dernières années	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Déclare être à temps partiel.....	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Se sent menacé par le chômage.....	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
S'impose régulièrement des restrictions..	Non	Oui	Oui	Non	Oui
Appréciation de l'évolution de son niveau de vie depuis 10 ans.....	Non	Oui	Oui	Non	Oui
Anticipation de ses conditions de vie dans les 5 années à venir	Non	Oui	Non	Oui	Non
Etre propriétaire de son logement.....	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Déclarer que les dépenses de logement constituent une lourde charge.....	Non	Oui	Oui	Non	Oui
Dispose d'une assurance-vie	Non	Oui	Non	Non	Oui
Dispose d'un produit d'épargne	Non	Non	Non	Non	Oui
Détient des valeurs mobilières	Non	Oui	Oui	Non	Oui
Possède des biens immobiliers.....	Non	Non	Oui	Non	Oui
Possède une télévision couleur.....	Non	Non	Oui	Oui	Non
Possède un magnétoscope	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Possède un téléphone mobile	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Possède un four à micro-ondes.....	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Possède un micro-ordinateur	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
A accès à Internet à domicile	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Possède un lave-vaisselle	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Possède une automobile	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Rencontre régulièrement sa famille.....	Oui	Non	Non	Oui	Oui
Reçoit des amis chez soi.....	Non	Oui	Non	Non	Oui
Participation associative.....	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S'est rendu au théâtre dans l'année	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S'est rendu au musée dans l'année.....	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S'est rendu au spectacle dans l'année.....	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Se rend au cinéma	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Se rend à la bibliothèque	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Regarde la télévision tous les jours	Non	Non	Non	Oui	Oui
Départ en vacances.....	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Départ en week-end.....	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Perception de son état de santé.....	Oui	Non	Non	Oui	Oui
Souffre de maux de tête.....	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Souffre de mal au dos.....	Oui	Non	Non	Oui	Oui
Souffre d'insomnies	Oui	Oui	Non	Non	Non
Souffre d'état dépressif	Non	Oui	Non	Non	Oui
Appréciation de l'évolution du niveau de vie de l'ensemble des Français depuis 10 ans	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Anticipation de l'évolution du nombre de chômeurs	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Crainte du déclassement pour ses enfants	Non	Oui	Oui	Non	Oui
Souhaite un changement profond de la société	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Critique le fonctionnement de la justice en France	Non	Non	Oui	Oui	Non
Opinion sur la prise en charge des familles défavorisées	Non	Non	Non	Oui	Oui
Nombre de fois où la variable joue.....	16	31	24	30	39

Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

* Les catégories de revenu sont celles définies tout au long de ce rapport, à savoir les « classes moyennes », les hauts revenus et les bas revenus
Lecture : toutes choses égales par ailleurs, le genre, la PCS et le niveau de revenu ont une influence sur le fait de déclarer travailler à temps partiel tandis que l'âge et le niveau de diplôme ne jouent pas.

2. Divergence ou convergence des modes de vie ?

On a pu voir, tout au long de ce rapport que, dans certains cas, les écarts entre les « classes moyennes », les hauts et les bas revenus sont importants ; dans d'autres, ils le sont moins ; parfois, ces écarts se sont accrus, dans d'autres cas, ils ont diminué.

Pour nous aider à y voir plus clair, nous avons recensé les informations dans le Tableau 7 : il présente, pour chaque attitude, opinion ou comportement, un bilan des écarts entre les groupes en début et en fin de période.

- Dans la première colonne, nous avons indiqué si les écarts entre les trois groupes étaient importants ou pas durant les années 1980. L'évaluation de l'importance des écarts s'est faite de manière subjective, mais en respectant deux critères statistiques : ne sont considérés comme importants que les différences significatives au seuil de 5% et celles pour lesquelles les tests économétriques révèlent une influence, toutes choses égales par ailleurs, de la variable revenu.
- Dans la deuxième colonne, nous avons indiqué la catégorie qui se démarquait le plus des deux autres dans les années 1980. « Aucune » signifie que les trois catégories sont à égale « distance » les unes des autres.
- Les troisième et quatrième colonnes sont similaires au deux premières, mais pour les années récentes (2006-2007 dans la plupart des cas, parfois 2005).
- La cinquième colonne précise si, entre les deux périodes, on observe un phénomène de convergence ou de divergence entre les trois classes de revenu. « Ni l'une ni l'autre » signifie qu'on n'enregistre ni augmentation des disparités, ni diminution.

Il est ainsi possible d'esquisser, à grands traits, les principales informations qui ressortent du Tableau 7 :

- En ce qui concerne les **situations d'emploi**, on note une augmentation très nette des disparités entre les différentes catégories de la population, les bas revenus étant aujourd'hui bien plus souvent touchés par le chômage ou occupant plus fréquemment des emplois à temps partiel. Mais la diffusion du chômage de masse au cours des 25 dernières années a eu pour conséquence que tout un chacun se sent aujourd'hui plus ou moins menacé, pour soi-même ou pour ses proches, par l'éventualité de perdre son emploi.
- Les écarts d'**appréciation de son niveau de vie** ont toujours été très importants entre le haut et le bas de l'échelle, mais, depuis 25 ans, les disparités se sont encore accrues. Les hauts revenus, en particulier, se démarquent clairement du reste de la population : ils s'imposent beaucoup moins souvent des restrictions budgétaires et sont les seuls à considérer que leur niveau de vie s'est amélioré depuis 10 ans.
- Les hauts revenus sont d'ailleurs, ces vingt-cinq dernières années, les seuls à avoir pu accéder de plus en plus fréquemment à la **propriété** de leur logement principal et ils sont deux fois moins nombreux à dire que leurs dépenses de logement constituent, pour eux une lourde charge. Corrélativement, les disparités dans la détention **d'actifs patrimoniaux** n'ont cessé de s'accroître depuis les années 1980, qu'il s'agisse de biens mobiliers, de valeurs mobilières, de produits d'assurance-vie ou même d'un compte d'épargne liquide.
- En terme de **biens d'équipement**, on enregistre plutôt une tendance à la convergence des modes de vie. D'une manière générale, les hauts revenus sont souvent les premiers à s'équiper d'un nouveau produit, mais, au fur et à mesure que celui-ci se banalise, il se diffuse à l'ensemble des catégories de revenu. C'est le cas pour des produits très courants tels que le four à micro-ondes, le lave-vaisselle, le magnétoscope ou le téléphone mobile, mais également pour des biens plus « sélectifs » tels que l'ordinateur à domicile ou Internet qui, bien qu'ils soient encore très inégalement répartis au sein des ménages, tendent à se diffuser progressivement dans les « classes moyennes » ou les bas revenus.

- Les **pratiques sociales** sont plutôt homogènes dans l'ensemble de la population : on observe peu de différences entre les groupes, notamment dans la fréquentation régulière des membres de sa famille ou la réception d'amis ou de relations chez soi. Des écarts persistent en revanche dans l'adhésion aux associations, bien plus fréquente parmi les hauts revenus.
- Les **pratiques culturelles** (fréquentation des théâtres, salles de spectacle, musées, etc.) ont toujours été discriminantes entre le haut et le bas de l'échelle des revenus, mais il semblerait que certains écarts se réduisent : les « classes moyennes » et les bas revenus tendent ainsi à rattraper les hauts revenus dans la fréquentation des bibliothèques et des salles de cinéma.
- Les disparités en matière de **santé** tendent à s'accroître au sein de la population. Les bas revenus déclarent ainsi de plus en plus souvent souffrir de maux de tête ou d'état dépressif, alors que les hauts revenus semblent beaucoup plus épargnés ; les maux de dos déclarés augmentent plus vite parmi les « classes moyennes » et les bas revenus, et depuis la fin des années 1990, les écarts de perception de son état de santé augmentent entre les différentes catégories de la population.
- Enfin, on sait que la classe politique se préoccupe beaucoup des **aspirations** spécifiques des « classes moyennes ». Or, force est de constater que celles-ci portent un regard sur la société assez similaire à celui des autres classes sociales, qu'elles se situent en haut ou en bas de l'échelle des revenus. Certes, la crainte du déclassement est un peu plus fréquente au sein des « classes moyennes », mais les souhaits de réforme en profondeur de la société, les critiques des institutions ou le jugement pessimiste sur l'évolution du niveau de vie de l'ensemble des Français semblent assez également partagés. Il reste que sur bien des sujets abordés, on peut constater que les attitudes et comportements des « classes moyennes » se sont plus souvent rapprochés de ceux des bas revenus que de ceux du haut de l'échelle.

Tableau 7 – Synthèse de l'évolution comparée des conditions de vie des « classes moyennes », des hauts revenus et des bas revenus depuis 25 ans en France

	Années 1980		Aujourd'hui		Augmentation ou diminution des disparités ?
	Disparités importantes ?	Catégorie qui se démarque	Disparités importantes ?	Catégorie qui se démarque	
Déclare être au chômage	Non	Aucune	Oui	BR	Augmentation
A été au chômage au moins une fois au cours des 10 dernières années	Oui	Aucune	Oui	Aucune	Augmentation
Déclare être à temps partiel	Non	Aucune	Oui	BR	Augmentation
Se sent menacé par le chômage	Non	Aucune	Non	Aucune	Ni l'une ni l'autre
S'impose régulièrement des restrictions ..	Oui	HR	Oui	HR	Augmentation
Appréciation de l'évolution de son niveau de vie depuis 10 ans	Oui	Aucune	Oui	HR	Augmentation
Anticipation de ses conditions de vie dans les 5 années à venir	Non	Aucune	Non	BR	Ni l'une ni l'autre
Etre propriétaire de son logement	Non	Aucune	Oui	HR	Augmentation
Déclarer que les dépenses de logement constituent une lourde charge	Oui	HR	Oui	HR	Augmentation
Dispose d'une assurance-vie	Oui	HR	Oui	HR	Augmentation
Dispose d'un produit d'épargne	Oui	Aucune	Oui	Aucune	Augmentation
Détient des valeurs mobilières	Oui	HR	Oui	HR	Augmentation
Possède des biens immobiliers	Oui	HR	Oui	HR	Augmentation
Possède une télévision couleur	Oui	HR	Non	Aucune	Diminution
Possède un magnétoscope	Non	Aucune	Non	Aucune	Diminution
Possède un téléphone mobile*	Non	Aucune	Non	Aucune	Diminution
Possède un four à micro-ondes*	Oui	HR	Non	Aucune	Diminution
Possède un micro-ordinateur*	Oui	HR	Oui	HR	Diminution
A accès à Internet à domicile*	Oui	HR	Oui	HR	Diminution
Possède un lave-vaisselle	Oui	HR	Oui	HR	Diminution
Possède une automobile	Oui	—	Oui	BR	Diminution
Rencontre régulièrement sa famille	Non	Aucune	Non	Aucune	Ni l'une ni l'autre
Reçoit des amis chez soi	Oui	HR	Non	Aucune	Diminution
Participation associative	Oui	HR	Oui	HR	Ni l'une ni l'autre
S'est rendu au théâtre dans l'année	Nd	Nd	Oui	HR	Nd
S'est rendu au musée dans l'année	Nd	Nd	Oui	HR	Nd
S'est rendu au spectacle dans l'année	Nd	Nd	Oui	HR	Nd
Se rend au cinéma	Oui	Aucune	Oui	HR	Diminution
Se rend à la bibliothèque	Oui	Aucune	Non	HR	Diminution
Regarde la télévision tous les jours	Oui	HR	Non	Aucune	Diminution
Départ en vacances	Oui	Aucune	Oui	HR	Ni l'une ni l'autre
Départ en week-end	Nd	Nd	Oui	BR	Nd
Perception de son état de santé	Oui	Aucune	Oui	HR	Ni l'une ni l'autre
Souffre de maux de tête	Non	Aucune	Oui	HR	Augmentation
Souffre de mal au dos	Non	Aucune	Non	HR	Augmentation
Souffre d'insomnies	Non	Aucune	Non	HR	Ni l'une ni l'autre
Souffre d'état dépressif	Non	Aucune	Oui	Aucune	Augmentation
Appréciation de l'évolution du niveau de vie de l'ensemble des Français depuis 10 ans	Non	Aucune	Non	Aucune	Ni l'une ni l'autre
Anticipation de l'évolution du nombre de chômeurs	Non	Aucune	Oui	HR	Augmentation
Crainte du déclassement pour ses enfants	Non	« CM »	Non	« CM »	Ni l'une ni l'autre
Souhaite un changement profond de la société	Non	Aucune	Non	Aucune	Ni l'une ni l'autre
Critique le fonctionnement de la justice en France	Non	Aucune	Non	Aucune	Ni l'une ni l'autre
Opinion sur la prise en charge des familles défavorisées	Non	BR	Non	BR	Ni l'une ni l'autre

Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

* Début de période = années 1990 au lieu des années 1980 ; Nd : non disponible ; « CM » = « classes moyennes » ; BR = Bas Revenus ; HR = Hauts Revenus.

Lecture : en ce qui concerne le fait de déclarer être au chômage, on constatait des écarts de faible importance entre les bas revenus, les « classes moyennes » et les hauts revenus dans les années 1980, aucune catégorie ne se distinguant des autres ; aujourd'hui, les écarts sont significatifs et ce sont surtout les bas revenus qui se démarquent des deux autres groupes ; sur l'ensemble de la période, on a donc assisté à une augmentation des disparités.

Bibliographie

- AGLIETTA Michel et BRENDRER Anton, *Les métamorphoses de la société salariale*, Paris, Calman-Levy, 1984.
- ALIBERT David, BIGOT Régis et FOUCAUD David, *La dynamique des inégalités en matière de nouvelles technologies*, Cahier de recherche du CREDOC, n° 217, novembre 2005, sur Internet : <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C217.pdf>
- ALIBERT David, BIGOT Régis et FOUCAUD David, *Les effets de l'instabilité professionnelle sur certaines attitudes et opinions des Français, depuis le début des années 1980*, Cahier de recherche du CREDOC, n° 225, novembre 2006, sur Internet : <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C225.pdf>
- ALLONIER Caroline, DEBRAND Thierry, LUCAS-GABRIELLI Véronique et PIERRE Aurélie, « Des indicateurs de santé moins favorables pour les habitants des Zones urbaines sensibles », *Questions d'économie de la santé*, n° 117, IRDES, janvier 2007, sur Internet : <http://www.irdes.fr/Publications/Qes/Qes117.pdf>
- ARISTOTE, *Politique*, livre IV, chapitre IX, paragraphe 3. Traduction en français d'après le texte collationné sur les manuscrits et les éditions principales par J. Barthélemy-Saint-Hilaire, 3e édition revue et corrigée, Paris, Ladrance, 1874. sur Internet : http://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/aristote_politique_04/lecture/15.htm
- ATKINSON A. B., *Top Incomes in the United Kingdom in the Twentieth Century*, Nuffield College, Oxford, 2001.
- ATKINTON Tony, « La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE au vingtième siècle », *Revue Française d'Economie*, vol. 17, n°1, juillet 2002.
- BERSTEIN Serge, « Les classes moyennes devant l'histoire », *Vingtième siècle*, n°37, janvier-mars 1993, p. 6-8.
- BIGOT Régis, *Le baromètre des solidarités familiales en France (année 2006)*, Collection des rapports du CREDOC, n° 242, février 2007, sur Internet : http://www.credoc.fr/pdf/etu/Solidarites-familiales_2007.pdf
- BOISSINOT Jean et FRIEZ Adrien, « Epargne et patrimoine des ménages : données macroéconomiques et données d'enquêtes », *L'économie française - Comptes et dossiers (édition 2006-2007)*, INSEE, 2007, Paris, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ECOFRA06c.PDF
- BOUFFARTIGUE Paul, « Le brouillage des classes », in J.-P. Durand et F.-X. Merrien (sous la direction de), *Sortie de siècle. La France en mutation*, Paris, Vigot, 2001.
- BOURNAY Jacques et PIONNIER Pierre-Alain, « L'économie française : ruptures et continuités de 1959 à 2006 », *Insee Première*, n° 1136, mai 2007, sur Internet : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1136/ip1136.pdf>
- CAMBOIS Emmanuelle et JUSOT Florence, « Ampleur, tendance et causes des inégalités sociales de santé et de mortalité en Europe : une revue des études comparatives », *Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire*, Institut National de Veille Sanitaire, n°2-3, 23 janvier 2007, p. 10-14, sur Internet : http://www.invs.sante.fr/BEH/2007/02_03/beh_02_03_2007.pdf

- CHARLE Christophe, « Les 'classes moyennes' en France : discours pluriel et histoire singulière (1870-2000) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 50, n°4, octobre-décembre 2003, p. 108-109, sur Internet : http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RHMC&ID_NUMPUBLIE=RHMC_504&ID_ARTICLE=RHMC_504_0108
- CHAUVEL Louis, *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil, 2006.
- CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE : « Niveaux de vie et inégalités sociales », Rapport du CNIS, n°103, mars 2007, sur Internet : <http://www.cnis.fr/doc/Stockage%20Rapports/Rapport%20103%20niveaux%20vie.pdf>
- DARES, « Conjoncture de l'emploi et du chômage au deuxième trimestre de 2007 : l'emploi garde le cap », *Premières informations, premières synthèses*, n° 42.1, octobre 2007, sur Internet : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/2007.10-42.1-2.pdf>
- DEMAILLY Dominique et RAYNAUD Emilie, « Revenus et pauvreté depuis 1996 », *Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2006*, INSEE, 2006, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/REVPMEN06b.PDF
- DUBET François, « Le mouvement anti-CPE est la réplique dans les classes moyennes de celui des banlieues », propos recueillis par Anne Chemin et Jean-Michel Dumay dans *Le Monde*, 19-20 mars 2006.
- DURU-BELLAT Marie et KIEFFER Annick, « La démocratisation de l'enseignement « revisitée ». Une mise en perspective historique et internationale des inégalités des chances scolaires en France », *Les Cahiers de l'Irédus*, n° 60, 1999
- ENGELS Friedrich et MARX Karl, *Manifeste du parti communiste*, 1848, consultable sur Internet : <http://abu.cnam.fr/cgi-bin/go?manifeste2>
- FASSIN Didier, GRANJEAN Hélène, KAMINSKI Monique, LANG Thierry et LECLERC Annette, *Les inégalités sociales de santé*, INSERM, Paris, La découverte, 2000
- FÖRSTER Michael et MIRA D'ERCOLE Marco, *Income Distribution and Poverty in OECD Countries in the Second Half of the 1990s*, OECD social, Employment and migration working papers, n°22, OCDE, 10 mai 2005, sur Internet : <https://www.oecd.org/dataoecd/48/9/34483698.pdf>
- GIMBERT Virginie et ROHMER Arnaud, « Les classes moyennes en quête de définition », Note de veille, n°54, Centre d'Analyse Stratégique, 16 avril 2007, sur Internet : <http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/NoteVeille54.pdf>
- GIMBERT Virginie, « 'Classes moyennes' et redistribution : le cas français dans une perspective internationale », *La note de veille*, n°74, Centre d'Analyse Stratégique, 24 septembre 2007, sur Internet : <http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/NoteVeille74-2.pdf>
- GIRARDOT Pauline et MARIONNET Denis, « La composition du patrimoine des ménages entre 1997 et 2003 », *France - portrait social (édition 2007)*, INSEE, Paris, 2007, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC07g.PDF
- GOUX Dominique et MAURIN Eric, « Origine sociale et destinée scolaire. L'inégalité des chances devant l'enseignement à travers les enquêtes Formation Qualification Professionnelle 1970, 1977, 1985 et 1993 », *Revue française de sociologie*, vol. 36, n°1, 1995, pp. 81-121
- GOUX Dominique, « La nomenclature des catégories socioprofessionnelles : éléments pour la définition d'un niveau intermédiaire d'agrégation », Note interne de l'INSEE, n°261/F230, 1999.

- HATCHUEL Georges, *L'évolution des inégalités en France de 1980 à 1999*, CREDOC, septembre 1999.
- HATCHUEL Georges, KOWALSKI Anne-Delphine et LOISEL Jean-Pierre, *Les inégalités en France : Les différentes façons de « penser » en haut et en bas de l'échelle sociale*, Cahier de recherche du CREDOC, n° 90, juillet 1996.
- HATCHUEL Georges et LOISEL Jean-Pierre, « L'échelle sociale se transforme », *Consommation et modes de vie*, n°112, CREDOC, novembre 1996
- INSEE, « Indicateurs d'inégalités sociales », *France – portrait social (édition 2007)*, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC07d.PDF
- IRDES, « Inégalités sociales de santé », *Santé, Société et Solidarité*, n° 2, 2004
- JUSOT Florence, « Mortalité, revenu et inégalités de revenu en France : une analyse multi-niveaux », 17-18 Juin 2004, XXVII^e journées des économistes français de la santé, IRDES, sur Internet : <http://www.irdes.fr/EspaceRecherche/Colloques/JEFS2004/3JusotMultiniveaux.pdf>
- JUSOT Florence, COURALET Pierre-Emmanuel et LENGAGNE Pascale, « Effets cumulatifs à long terme de l'accès aux soins et du revenu sur les inégalités de santé », *La lettre de la Mire*, n°9, DREES, avril 2006, sur Internet : <http://www.sante.gouv.fr/drees/lettremire/lettremire09.pdf>
- KRUGMAN Paul, *Past and Prospective Causes of High Unemployment, Reducing Unemployment : Current Issues and Policy Options*, Federal Reserve Bank of Kansas City, 1994
- LANDAIS Camille, « les hauts revenus en France (1998-2006) : une explosion des inégalités ? », Ecole d'Economie de Paris, 2007, sur Internet : <http://www.jourdan.ens.fr/~clandais/documents/htrev.pdf>
- LEGENDRE Nadine, « Evolution des niveaux de vie de 1996 à 2001 », *Insee Première*, n°947, janvier 2004, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP947.pdf
- MARESCA Bruno, « La fréquentation des bibliothèques publiques a doublé depuis 1989 », *Consommation et modes de vie*, n° 193, mai 2006, sur Internet : <http://www.credoc.fr/pdf/4p/193.pdf>
- MARCHAND Olivier et THELOT Claude, *Le travail en France (1800-2000)*, Paris, Nathan, 1997.
- MAURIN Eric, « Un destin social incertain et métissé », *Informations sociales*, n°106, 2003, p. 4-9.
- MAURIN Louis, « Photo de classe entre image et réalité », *Informations sociales*, n°106, 2003, p. 23.
- MONTEIL Christian et ROBERT-BOBEE Isabelle, « Les différences sociales de mortalité : en augmentation chez les hommes, stables chez les femmes », *Insee Première*, n°1025, juin 2005, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP1025.pdf
- MORRISSON Christian et SNYDER Wayne, « Les inégalités de revenus en France au début XVIII^e siècle à 1985 », *Revue Economique*, vol. 51, n°1, janvier 2000, p. 119-154.
- PAN KE SHON Jean-Louis, « Isolement relationnel et mal-être », *Insee-Première*, n° 931, novembre 2003, INSEE, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip931.pdf
- PIKETTY Thomas et SAEZ Emmanuel, « Income Inequality in the United States (1913-1998) », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 118, n° 1, février 2003, sur Internet : <http://elsa.berkeley.edu/~saez/pikettyqje.pdf>

- PIKETTY Thomas, *Les hauts revenus en France au XX^e siècle (inégalités et redistributions 1901-1998)*, Paris, Grasset & Fasquelle, 2001.
- Problèmes politiques et sociaux*, « Les classes moyennes », dossier réalisé par Serge Bosc, n°938-939, juillet 2007.
- ROCHEFORT Robert, « L'un est équipé... l'autre pas », *Consommation et modes de vie*, n°70, CREDOC, septembre 1992.
- ROCHEFORT Robert, *Disparités, inégalités, injustice face au système de santé*, Cahier de recherche du CREDOC, n°42, février 1993
- ROCHEFORT Robert, « L'accès à la santé, peu d'inégalités sociales dans l'ensemble, mais une situation préoccupante pour les plus démunis », *Consommation et modes de vie*, n° 59, mai 1991, CREDOC
- ROUGERIE Catherine, « Evolution des inégalités de patrimoine chez les salariés entre 1986 et 2000 », *Données sociales (édition 2002-2003)*, INSEE, Paris, 2003, sur Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/DONSOC02i.PDF
- RUHLMANN Jean, « Les discours sur les classes moyennes », in Stéphane Beaud, Joseph Lindgaard et Jade Confavreux (dir.), *La France invisible (enquêtes sur un pays en état d'urgence sociale)*, Paris, La découverte, 2006.
- SIMMEL Georg, *Sociologie et épistémologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981, p. 200.
- THELOT Claude et VALLET Louis-André, « La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle », *Economie et Statistiques*, n°334, avril 2004, p. 3-32
- ULRICH Valérie et ZILBERMAN Serge, « De plus en plus d'emplois à temps partiel au cours des vingt-cinq dernières années », *Premières informations, premières synthèses*, n° 39.3, septembre 2007, DARES, sur Internet : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/2007.09-39.3.pdf>